

*Nos liens à l'environnement,
notre richesse partagée*

**LES ACTES
DU CONGRÈS
DES COMMUNES
2019**

RIKITEA | COMMUNE DE GAMBIER | DU 30 JUILLET AU 2 AOÛT



‘Amuitahira ‘a nō te mau ‘oire
SPCPF
SYNDICAT POUR LA PROMOTION
DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE





Directrice de la publication :
Ivana Surdacki
**Retranscription, rédaction
et suivi éditorial :** Hélène Missotte
Photos : SPCPF
Conception-Réalisation : Cyclone

Ces actes sont téléchargeables
au format pdf via le site web
du SPCPF : www.spc.pf



INTRODUCTION [P.4]

« NOS LIENS À L'ENVIRONNEMENT, NOTRE RICHESSE PARTAGÉE » *TE TAGATA ME TE NUKUTAIREVA*

- Le thème du congrès
- Le public invité
- Une exposition vivante - *Te puna o te faufa'a rau*
- Des retours d'expériences inspirantes
- Le Fifo « hors les murs » : des films stimulants
- Une méthodologie et une pédagogie inédites et mobilisatrices
- Le déroulement du congrès
- La gestion intégrée de Gambier, commune-hôte du congrès

CHAPITRE 1 [P.14]

LES DISCOURS D'OUVERTURE

- Vai Gooding, maire de la commune de Gambier
- Cyril Tetuanui, président du SPCPF
- Gaston Tong Sang, président de l'assemblée de Polynésie française
- Édouard Fritch, président de la Polynésie française
- Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités territoriales

CHAPITRE 2 [P.38]

L'HOMME AU SEIN DE SON ENVIRONNEMENT

- Reconnecter l'être humain à son environnement : une expérience sensorielle guidée
- Du ressenti découlent des valeurs
- Des hommes interpellés par les dieux
 - « Mangareva : île de lumière »
 - Les dieux du ciel, de la terre et de la mer s'expriment
- Premières réponses des élus et des citoyens face à des ressources en souffrance

RETOURS D'EXPÉRIENCES - RETEX

- **Les aires marines éducatives** - *Roland Sanquer (DGEE)*
- **La construction d'une école bioclimatique à Papetoai**
Terena Hargous (commune de Moorea-Maiao)
- **À Rapa Nui, on se préserve avec AMOR**
Claudia Fernandez Paoa (commune de Hanga Roa, Rapa Nui)
- **Le traitement des déchets verts pour le compostage et le projet de ferme solaire dans la commune de Taputapuatea**
Thomas Moutame, maire

CHAPITRE 3 [P.56]

LE CITOYEN, AU CŒUR DES ACTIONS LOCALES ENVIRONNEMENTALES

- Qu'est-ce qu'un éco-citoyen ?
 - Introduction
 - L'éco-citoyenneté vue par les élus
- Tous éco-citoyens !
 - Un engagement personnel et collectif
 - Pas d'engagement sans action !

RETOURS D'EXPÉRIENCES - RETEX

- **Les actions environnementales des collégiens de Rikitea**
Deux élèves du collège Saint Raphaël
- **Réseau Heimata'ara, les éco-sentinelles des Australes**
Pauline Sillinger (FAPE)
- **La commune de Teva i Uta lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires**
Namoeata Bernardino (4^e adjointe au maire)
- **Tarani Uira : programme de maîtrise de la consommation d'électricité**
Julien Biarez, Espace info énergie de Polynésie
- **Le traitement des ordures ménagères sur la communauté de communes de HAVAI**
Mihimana Roopinia, président Spicom HAVAI

CHAPITRE 4 [P.72]

L'ENVIRONNEMENT, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Les ressources et le développement local
 - Les ressources terrestres
 - Les ressources marines
 - Les ressources humaines
 - Le développement
- Nos savoir-faire en lien avec l'environnement qui nous permettraient de :
 - Valoriser notre environnement
 - Préserver notre environnement
 - Servir le bien-être de la population
 - Servir le développement de nos territoires

ACRONYMES

RETOURS D'EXPÉRIENCES – RETEX

- **Le Pavillon Bleu à Bora Bora**
Gaston Tong Sang, maire
- **Les communes et l'économie circulaire**
Lou Tamaehu-Plovier, Fenua Data
- **Le financement des projets verts des communes polynésiennes**
Manon Marcadet et Yann O'connor (AFD)
- **Tour du monde des initiatives réglementaires**
Amaury Corolleur, juriste du SPCPF

CHAPITRE 5 [P.100]

LA COOPÉRATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTEURS : QUELLE COHÉSION ?

- L'expérimentation des conditions de la réussite d'un projet
- Le point de vue des archipels pour réussir un projet en partenariat
 - Les îles Australes
 - Les îles du Vent
 - Les Tuamotu-Gambier
 - Les îles Marquises
 - Les îles Sous-le-Vent

RETOURS D'EXPÉRIENCES – RETEX

- **Culture et gestion intégrée des ressources à la presqu'île**
Action : mise en place d'un réseau intégré de *rāhui* à la presqu'île et projet de *rāhui* à Teva i Uta
Gérard Parker (maire de la commune de Teahupo'o), Clément Vergnhes (conseiller municipal de la commune de Teva i Uta), Tamatoa Bambridge (anthropologue, Criobe)
- **Le plan de gestion de l'espace maritime (PGEM) de Moorea**
Hereiti Arapari, chargée du PGEM
- **La gestion de la vallée de la Punaru'u**
Cathy Puchon, adjointe au maire et Jean-Pierre Ching, Michel Leboucher, Patrick Howell, conseillers municipaux de la commune de Punaauia
- **Tech4islands : la technologie au service des îles**
Muriel Pontarollo, déléguée générale du Digital Festival Tahiti
- **Les services communaux de la commune de Rapa**
Tuanainai Narii, maire de la commune de Rapa

CHAPITRE 6 [P.124]

CLÔTURE DU CONGRÈS

- Conclusions
Cyril Tetuanui, président du SPCPF et Pauline Niva, fil rouge du congrès
- Discours de clôture
Vai Gooding, maire de la commune de Gambier

- ACCD'OM** Association des communes et collectivités d'Outre-mer
- ADEME** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- ADIE** Association pour le droit à l'initiative économique
- AFB** Agence française de la biodiversité
- AFD** Agence française pour le développement
- AME** Aire marine éducative
- AMG** Aire marine gérée
- AMNC** Association des maires de Nouvelle-Calédonie
- AMP** Aire marine protégée
- ASI** Aides financières à la sortie de l'indivision
- CED** Centre catholique d'éducation
- CET** Centre d'enfouissement technique
- CGCT** Code général des collectivités territoriales
- CITES** Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (en anglais Convention on International Trade of Endangered Species)
- CODIM** Communauté de communes des îles Marquises
- CPS** Commission du Pacifique sud
- DAG** Direction de l'agriculture
- DETR** Dotation d'équipement des territoires ruraux
- DIREN** Direction de l'environnement
- DGA** Dotation globale d'autonomie
- DGEE** Direction générale de l'éducation et de l'enseignement supérieur
- DGF** Dotation globale de fonctionnement
- DRM** Direction des ressources maritimes
- EPER** Entreprises polynésiennes éco-responsables
- EPCI** Établissement public de coopération intercommunale
- FAPE** Fédération des associations de préservation de l'environnement
- FIP** Fonds intercommunal de péréquation
- FFEM** Fonds français pour l'environnement mondial
- FPIC** Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- HAVAI** Communauté de communes des îles Sous-le-Vent
- IFREMER** Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- INTEGRE** Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement
- ONU** Organisation des nations unies
- PAV** Point d'apport volontaire
- PDD** Plan de développement durable
- PGA** Plan général d'aménagement
- PGEM** Plan de gestion de l'espace maritime
- PTOM** Pays et territoires d'Outre-mer
- RESCCUE** Programme de restauration des services écosystémiques et d'adaptation au changement climatique
- RETEX** Retour d'expérience
- RGPD** Règlement Général pour la Protection des Données
- SPCPF** Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française
- SPIC** Service public industriel et commercial
- UNESCO** Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- ZEE** Zone économique exclusive

« NOS LIENS À L'ENVIRONNEMENT, NOTRE RICHESSE PARTAGÉE »

TE TAGATA ME TE NUKUTAIREVA

En 2019, le président du SPCPF et le maire de la commune de Gambier ont choisi de mettre l'environnement, et plus spécifiquement « nos liens à notre environnement », au cœur des préoccupations du 30^e congrès des communes, du 30 juillet au 2 août, dans le cadre exceptionnel de la commune de Gambier, à Rikitea.

L'approche globale retenue – au-delà de la répartition des compétences qui n'est ni interrogée ni remise en cause –, valorise le rôle de chacun et les apports mutuels au profit d'une action efficace aux niveaux local et micro-local ; une action, qui n'a pas à attendre des politiques mondiales, nationales voire du Pays pour être initiée. Changement climatique, destruction de la couche d'ozone, risques pour la biodiversité, élévation du niveau des mers... la plupart des problèmes environnementaux ne connaissent pas de frontières. Face à ces réalités planétaires, et tout particulièrement dans nos territoires du Pacifique, l'environnement est de nos jours un sujet de premier plan. S'il est parfois abordé comme un cadre contraignant, comme une compétence compliquée à mettre en œuvre, ou encore à travers la perception de redevances, il est avant tout une richesse et

« Ce congrès n'ambitionnait pas d'aborder toutes les questions ni même les politiques environnementales de la Polynésie française, mais prétendait plutôt se focaliser sur les enjeux et objectifs de la préservation de l'exploitation d'un territoire, partagés par tous ceux qui l'habitent. »

une opportunité pour nos îles, nos territoires, nos communes, tant au plan individuel que collectif. Se réapproprier sa place en son sein et responsabiliser tout un chacun de manière à générer un mouvement éco-citoyen constituent des préalables pour faire de l'environnement un levier de développement. Une perspective qui nécessite d'identifier les moyens d'œuvrer ensemble en vue de préserver et de valoriser nos ressources naturelles.

Organisé autour de quatre axes, le congrès 2019 a proposé de revenir aux racines de la problématique et d'interroger le lien entre l'homme d'aujourd'hui et son milieu, l'engagement citoyen en faveur de l'environnement, pour entamer une réflexion sur les interactions entre environnement et développement, ainsi que sur la nécessaire complémentarité des acteurs, pluriels et partenaires potentiels.

L'être humain n'est pas « au-dessus » mais « partie intégrante » de son environnement, il n'en est pas le maître mais bien un élément. Quelle relation entretient-on avec la nature dans laquelle nous vivons (terre, mer, ciel) ? De la crête des montagnes au récif, de la plage à l'océan, tout est interdépendant et toute action sur terre a un impact sur le lagon, l'atmosphère, et inversement. Que mettons-nous en place pour préserver ces éléments qui nous permettent de vivre ?

Chaque homme, citoyen, élu, acteur privé, a la capacité et la responsabilité d'agir en faveur de son environnement. Une interrogation collective et bienveillante a guidé les participants au congrès sur leur positionnement vis-à-vis de la sauvegarde et la valorisation des ressources naturelles, mais aussi sur les moyens de s'engager et de soutenir l'engagement des citoyens dans des « bonnes pratiques ». Comment la protection et la valorisation des ressources

« Le 30^e congrès des communes a pris le parti d'interpeller l'élu et chaque participant en tant qu'individu, être humain et citoyen, sur nos habitudes et les conséquences de leurs actes sur leur cadre de vie. »

naturelles peuvent-elles avoir un impact sur le développement culturel, éducatif, économique ? Les traits d'union multiples entre les richesses de l'environnement polynésien et le développement du territoire méritent un examen attentif. Écotourisme, économie verte ou bleue, agriculture, artisanat, identité culturelle, action éducative, cohésion au sein de la communauté, responsabilisation des jeunes mais aussi leur intégration sociale et professionnelle, sentiment d'appartenance, etc., sont autant de champs d'exploration possibles.

Comment agir ensemble au plan local, en partenariat avec la population et l'ensemble des acteurs concernés par ce champ d'action transversal ? L'examen du succès de projets participatifs mis en œuvre visait à déterminer les conditions de leur réussite en termes de mobilisation, de cohérence, de coordination et de définition d'une vision partagée au bénéfice de l'environnement et donc de tous.

Autant de réflexions et d'échanges pour fournir aux élus les moyens de nourrir leur vision politique pour l'avenir et impulser des choix qu'ils pourront proposer pour construire nos territoires de demain.

LE PUBLIC INVITÉ

Ce 30^e congrès a invité les maires et élus des conseils municipaux des 48 communes de Polynésie, accompagnés au besoin et selon les places disponibles de leurs cadres communaux, notamment les directeurs généraux des services et les secrétaires généraux.

Les partenaires institutionnels : l'État, le Pays, les parlementaires ainsi que des personnalités de la zone Pacifique ont également été invités à ouvrir et clôturer le congrès.

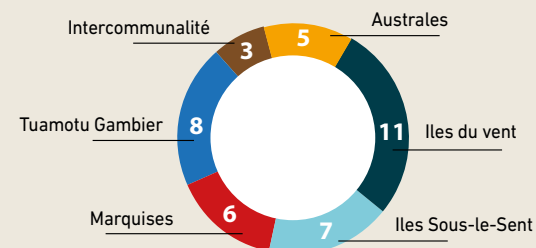
Cette 30^e édition a ainsi bénéficié de la présence exceptionnelle d'un ministre d'État.

M. Sébastien Lecornu, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales, est venu présenter les grandes lignes de son projet de loi sur le statut de l'élu, en écho aux propositions notamment issues des travaux 29^e congrès des communes dont c'était le thème.

Étaient aussi présents : Mme Shirley Vivish-Manate, chargée du conseil aux collectivités,

M. Frédéric Sautron, chef de subdivision administrative des Tuamotu-Gambier, Mme Françoise Holozet, adjointe du chef de subdivision administrative des Tuamotu-Gambier, M. Édouard Fritch, président du Pays, M. René Temeharo, ministre de l'Équipement et des Transports terrestres, Mme Lisa Juventin, directrice de la délégation pour le développement des communes, Mme Maina Sage, députée, Mme Romilda Tahiaata, représentante à l'assemblée de Polynésie française, M. Terii Seaman, administrateur des Tuamotu-Gambier, M. Thierry Nhun-Fat, chef de cabinet, M. Jean-Claude Tang, conseiller et Sylviane Terootea en tant que présidente de l'ACCD'OM et M. Lilian Malet, secrétaire général de l'ACCD'OM ainsi que Robert Xowie, président de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie (AMNC) et Claudia Fernandez Paoa, directrice générale de la planification des projets communaux de la commune de Hanga Roa (Rapa Nui).

RÉPARTITION DES COMMUNES PRÉSENTES AU CONGRÈS



Nombre de communes par archipel

- **191 participants** dont : 115 élus et agents de **39 communes** parmi lesquels 17 maires et 6 maires délégués
- **15 officiels** (5 de l'État, 7 du Pays, et 3 invités extérieurs)
- Plus de **40 concepteurs** dont 23 intervenants extérieurs, 10 élus formateurs du SPCPF et 18 agents du SPCPF
- 4 pompiers de Tairapu-Ouest.

UNE EXPOSITION VIVANTE

« TE PUNA O TE FAUFA'A RAU »



Tout au long du congrès, un espace dédié à la valorisation des actions locales porteuses a été installé dans la salle omnisports de Rikitea où se sont déroulés la plupart des travaux en atelier et en plénière. Son objet : informer les congressistes sur les actions concrètes menées et mises en place par des communes, des acteurs du monde civil, des associations, le Pays et l'État et favoriser leur mise en réseau.

Cette exposition « vivante » était donc à la disposition des congressistes mais aussi des Mangareviens pendant toute la durée du congrès. Conçue comme une promenade à parcourir pour découvrir et échanger avec des experts dans leur domaine, l'exposition était organisée en plusieurs espaces, proposant aux élus des alternatives concrètes sur des sujets touchant à :

- **l'éco-citoyenneté et les alternatives vertes** (toilettes sèches, compostage individuel, permaculture, écoconstruction),
- **la santé** (la lutte antivectorielle, les feuilles comestibles du Pacifique),
- **les outils de gestion et de financement** (assainissement, installations classées pour la protection de l'environnement et financements des projets associatifs environnementaux, aide au montage de dossiers environnementaux, support technique et financier des projets verts),
- **la gestion intégrée** (oiseaux endémiques à protéger du rat noir à Ua Huka et Rimatara, le PGEM à Moorea, la gestion de la vallée de la Punaru'u, le projet INTEGRE à Moorea à travers la gestion de l'accueil et des activités de 'Opunohu, le cluster maritime, les aires marines éducatives, le *rāhui*).



UN ESPACE GAMBIER consacré aux projets de l'île et à son artisanat local a montré le dynamisme et le savoir-faire de la commune-hôte notamment au travers du reportage photo de l'AFB sur le projet RESCCUE (lire page 12-13) ainsi que l'implication des établissements scolaires (collège Saint Raphaël, école Maputeoa) en faveur de l'environnement (bourraponie, actions de compostage, valorisation des *poito*, potager et jardinières...).

UNE MÉDIATHÈQUE VERTE offrait à ses visiteurs d'être sensibilisés aux enjeux de la préservation et de la valorisation de notre environnement au travers d'une douzaine de vidéos confiées par les exposants du congrès.

UN ESPACE « RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS » a mis en cohérence ce congrès avec son message : des gros sacs pour trier les déchets du congrès étaient fournis par Fenua ma et plusieurs communes y ont présenté leurs initiatives en la matière, la DIREN la collecte et le traitement des déchets spéciaux ou dangereux et la DRM, le recyclage des déchets perlicoles (DRM).

Le bilan carbone étant lourd, chaque geste a compté. Aussi, participer au congrès 2019, c'était accepter de vivre une expérience d'immersion, cohérente avec le thème. Pendant la durée du congrès, on a cherché à réduire au maximum l'utilisation de papier et de plastique ; chaque congressiste était invité à réduire sa consommation de ressources (eau, énergie) et sa production de déchets. Des actions simples ou innovantes, pouvant être réalisées par chacun, telles que la valorisation de ses déchets, ont également été proposées. Il appartenait à chacun de réfléchir et d'initier des comportements exemplaires en amont du congrès, par exemple en apportant sa gourde

et/ou en évitant les contenants en plastique, puis de poursuivre ces initiatives et comportements éco-citoyens après le congrès, tant au niveau de sa vie personnelle que de l'organisation communale, afin d'être source d'inspiration pour la population et de participer à l'éco-citoyenneté de l'institution communale.

Le bilan sur ce plan est mitigé. C'est un début ! En chiffres, 380 kilos de déchets ont été rapatriés sur Tahiti dont 160 kilos de verre et 220 kilos de recyclables mais leur tri et leur qualité ont manqué de suivi jusqu'au moment de leur transport et nécessiteront une plus grande vigilance à l'avenir.

26 CONTRIBUTEURS

Les contributeurs à cette exposition ont tenu un stand en présentiel et/ou proposé des supports divers et/ou participé aux soirées « retour d'expérience » (RETEX). Ont ainsi alimenté le congrès :

- l'ADEME,
- l'AFB,
- l'AFD,
- le Cluster maritime,
- la communauté de communes Havai,
- les communes de Bora Bora, Gambier, Moorea-Maiao, Punaauia, Taputapuatea, Ua Huka et Rimatara
- l'association Libellule de Moorea,
- le Digital Festival Tahiti,
- la DIREN,
- la Direction de la santé,
- la DGEE,
- la DRM,
- l'Espace info énergie,
- les établissements scolaires de Rikitea (collège Saint Raphaël, école élémentaire),
- la FAPE,
- Fenua data,
- Fenua ma,
- l'île de Rapa Nui,
- le SPCPF.



DES RETOURS D'EXPÉRIENCES INSPIRANTES : LES SOIRÉES RETEX

En plus des journées bien remplies, les soirées ont laissé place soit à des projections de films du Fifo soit aux retours d'expériences (RETEX) d'une multitude d'acteurs : des formats courts d'exposés, agrémentés de vidéos et projections de diapos, propices aux échanges.

Ce sont deux enfants du collège Saint Raphaël qui ont ouvert les débats de la première soirée Retex avec les **actions mises en place par les établissements scolaires de Gambier** en faveur de leurs îles (clean up day, ramassage des escargots...). Pauline Sillinger de la FAPE a introduit **le réseau éco-sentinelles** des Australes comme un moyen de former des référents éco-citoyens. La réduction des déchets dès le plus jeune âge a été illustrée par Namoeata Bernardino de Teva i Uta qui **lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires** de la commune. Dans le domaine de l'éco-construction, Terena Hargous a donné l'exemple de **l'école bioclimatique** en cours d'édification à Papetoai (Moorea). Manon Marcadet et Yann O'Connor ont présenté les outils de l'AFD pour **accompagner techniquement et financièrement les projets verts des communes**. Les **aires marines éducatives** ont également fait l'objet d'un exposé par Roland Sanquer de la DGEE, tandis que Gérard Parker de Tiarapu-Ouest, Clément Verghnes de Teva i Uta, et Tamatoa Bambridge, anthropologue, se sont consacrés au **développement du rāhui en Polynésie** française. Lou Tamaehu-Plovier, fondateur de Fenua data, a expliqué l'intérêt pour les communes d'adopter des stratégies « vertes » par **l'économie circulaire**.

Mihimana Roopinia, président du SPIC ordures ménagères, a commenté l'organisation de la **collecte des déchets aux îles Sous-le-Vent** par la communauté de communes de Havai. Les avancées et contraintes rencontrées à **Rapa Nui** ont été développées par Claudia Fernandez.

En deuxième soirée, Julien Biarez de l'Espace info énergie a prôné **la réduction de la consommation d'énergie** grâce au programme « Tarani Uira » lequel accompagne gratuitement les familles dans ce sens, et on a parlé nouvelles technologies au services des îles avec Muriel Pontarollo du **Digital festival Tahiti et « Tech4Islands »**. Amaury Corolleur du SPCPF a entraîné les congressistes dans **un tour du monde des initiatives réglementaires** en faveur de notre planète. Du côté des communes, Teicho Paeamara a retracé les contours de « Nukutaireva », **le plan de gestion de Mangareva** tandis que la collecte et **la valorisation des déchets verts** au travers de la plateforme de compostage mise en place à Taputapuatea ont été exposées par son maire, Thomas Moutame. Hereiti Arapari a présenté **le PGEM** élaboré de manière participative à Moorea tandis que Gaston Tong Sang a hissé **le Pavillon bleu** de Bora Bora pour illustrer comment concilier tourisme et environnement. Quatre élus de la commune de Punaauia ont expliqué **le projet concerté pour gérer la vallée** de la Punaru'u et le maire de Rapa, Tuanainai Narii, a conquis l'auditoire avec **l'organisation éco-responsable et la vie communautaire** de son île.

Ce document rend compte des exposés dans chacun des chapitres consacrés aux différents axes de travail du congrès.



LE FIFO « HORS LES MURS » : DES FILMS MOTIVANTS

Grâce à un partenariat avec le Fifo, quatre soirées ont été consacrées à la diffusion de films de ce festival international du film documentaire océanien en concordance avec le thème abordé. Elles étaient ouvertes à la population de Gambier pour qui ce programme « hors les murs » était une première.

Neuf films dont les messages ont interpellé la centaine de personnes présentes chaque soir sur l'importance du changement des pratiques, le caractère indissociable de l'environnement et de la culture, la fragilité de nos îles à l'aune du changement climatique ainsi que les questions que cette perspective soulève.

LE PROGRAMME : *Patutiki* (Prix du public Fifo 2019) ; *Blue* ; *L'arbre et la pirogue* ; *The Dome* ; *Paripari Fenua* ; *Mangrove stories* ; *Anote's Ark* (Grand prix Fifo 2019) ; *Hine Tai'a*.

En clôture de cette programmation, le film *Demain*, hors Fifo, a offert un panel d'initiatives innovantes et stimulantes à travers le monde.



UNE MÉTHODOLOGIE ET UNE PÉDAGOGIE INÉDITES ET MOBILISATRICES

En rupture avec les précédents congrès, le SPCPF a largement ouvert ses portes et favorisé la concertation, non seulement dans l'animation mais la conception même du congrès. S'y sont investies plus de 40 personnes issues d'horizons multiples - État, Pays, communes et société civile -, et aux fonctions diverses : élu formateur du SPCPF, élu, cadre, manager et employé d'entreprise, porteur de projets, chercheur, responsable et membre d'associations ou d'établissements scolaires et simple citoyen...

La méthodologie du world café, déjà éprouvée lors du 29^e congrès, et du travail en petits groupes a de nouveau fait ses preuves en tant que moyen de stimuler la participation de tous et de balayer le plus de champs de réponses possibles sous forme synthétique.

Dépassant les visions traditionnelles pour s'attacher à une réflexion initiée à partir d'une introspection des congressistes, l'approche pédagogique a stimulé l'implication dans les activités diversifiées et parfois, ludiques. Pour ce faire, la problématique a été abordée de nombreuses façons : par le corps et les sens (méditer, sentir, éprouver, agir), par l'apport d'informations sous des formes diversifiées (exposition vivante, saynète des élus formateurs, atelier, exposé en plénière, diffusion de films), par l'échange d'idées et la construction collective d'une réflexion (world cafés), par la rencontre des

autres et la création de liens et de réseaux (vie collective durant tout le congrès, soirées « retour d'expérience ») et enfin, par la mise en pratique et l'action.

L'implication des élus formateurs du SPCPF, parmi lesquels **Pauline Niva** qui a assuré le fil rouge du congrès, ainsi que la contribution de plusieurs intervenants et exposants des communes, du Pays et de la société civile, aux côtés des agents du SPCPF à la conception, l'animation et au contenu de ce congrès ont été remarquables.



CONCEPTEURS ET/OU ANIMATEURS DU 30^E CONGRÈS

Élus formateurs du SPCPF : Chantal Kwong (Mahina), Clément Nui (Fangatau), Bellinda Richerd-Bambridge (Punaauia), Juliana Faatahe (Taputapuatea), Pauline Niva (Faa'a), Velda Anania dite Yoko (Rimatara), Rauhere Bourbe (Moorea), Doris Hart (Uturoa), Namoeata Bernardino (Teva i Uta), Frédéric Teriatetoofa (Tikehau).

Autres élus : Ranka Aunoo (Ua Huka), Armelle Massé (Puohine-Taputapuatea)

Cadres communaux : Terena Hargous, directrice des services techniques adjointe de la commune de Moorea-Maiao, Hereiti Arapari, chargée du PGEM de Moorea, Teicho Paeamara, animateur local RESCCUE (Gambier), Teva Guillain DGS communauté de communes Havai, Manfred Mahaa, DGS Rimatara, Firmin Paeamara, DGS Gambier, Ludovic Teatiu, DGS Ua Huka.

Agents du SPCPF : Tehani Leyral, directrice de la formation, Kissy Baude, agent formation, Herenui Teriierooiterai, agent restauration scolaire, Christophe Valadier, chef de projet finances et fiscalité SPCPF, Amaury Corolleur, juriste, Reva Tetuanui, juriste, Jenna Reva, ingénieure DEP.

Intervenants extérieurs : Francine Tsiou Fouc, technicienne de la DIREN, Julien Biarez de l'Espace info énergie, Onyx Le Bihan, chargée de mission à la Délégation à l'Habitat et à la Ville, Anne-Mai Do Chi, Cluster Maritime de Polynésie française, Pauline Sillinger, consultante FAPE, Cédric Ponsonnet, directeur de la DRM, Chloé Desplechin, agent AFB, Roland Sanquer, chargé de mission de la DGEE, Lou Temaehu, Fenua Data, Manon Marcadet et Yann o'Connor, agents de l'AFD, Tamatoa Bambridge, sociologue.

LE DÉROULEMENT DU CONGRÈS

Le congrès proprement dit s'est déroulé du 30 juillet au 2 août, mais pour des raisons liées au transport des congressistes, leur présence sur l'île de Mangareva s'est étendue du 28 juillet au 5 août.

L'exposition « *Te puna o te faufa'a rau* » a été ouverte en continu dès 7h15, à chaque pause, et en début de soirée, pour favoriser les échanges entre exposants et congressistes.

Les soirées « FIFO » et « Présentation de projets », ainsi que l'exposition, étaient ouvertes aux congressistes, mais aussi à la population de Mangareva.

Un programme de visites des richesses naturelles et patrimoniales de Gambier a été proposé par la commune de Gambier le lundi 29 juillet et le samedi 3 août.

LE PROGRAMME

	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 ^{er} août	Vendredi 2 août
Tout au long	EXPOSITION EN ACCÈS LIBRE « <i>Te puna o te faufa'a rau</i> »			
	OUVERTURE	Éco-citoyenneté Implication de chacun Continuité terre - mer	Préservation et valorisation des richesses naturelles : impacts sur notre développement	Préservation et valorisation des richesses naturelles : comment travailler ensemble ?
Matinée 8h–12h	10h Ouverture de l'exposition « <i>Te Puna o te faufa'a rau</i> »	AXE 1 L'HOMME DANS SON ENVIRONNEMENT HOMME - TERRE MER - CIEL	AXE 3 ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT	AXE 4 COMPLÉMENTARITÉ ET COHÉRENCE ENTRE ACTEURS, CONCLUSIONS & CLÔTURE
Après-midi 13h30-16h00	15h • Ouverture officielle • Accueil traditionnel par la commune de Gambier	AXE 2 PROTECTION ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT : LE CITOYEN, AU CŒUR DES ACTIONS LOCALES	AXE 2 (suite) PROTECTION ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT : AGIR ENSEMBLE, SUR LE TERRAIN !	Déjeuner traditionnel offert par la commune de Gambier
Soir	Soirée environnementale « FIFO hors les murs »	Soirée environnementale Retour d'expérience	Soirée environnementale Retour d'expérience	Soirée libre

LA GESTION INTÉGRÉE DE GAMBIER, COMMUNE HÔTE DU CONGRÈS

C'était une première ! Le congrès ne s'était encore jamais tenu aux Gambier. La commune, ses agents et ses élus comme les associations, les artisans et la population de l'île se sont tous mobilisés et particulièrement investis dans l'accueil des congressistes sur Rikitea.

Se sont notamment impliqués dans ce congrès, la directrice du collège Saint Raphaël, Amata Teissier et certains de ses professeurs, Hinaurau Anihia, Tepoe et sa maman Tapa, Kahearani, Fabienne, Stéphane Paeamara (également élu), Toa-Maikao Shan Phang de l'école primaire et Fabrice Gleizes, agent de la Direction de l'agriculture (DAG). Que ce soit pour mettre à disposition les infrastructures (salle omnisports et chapiteau, salle des associations pour le déroulement du congrès lui-même, internat du collège et des établissements scolaires pour l'hébergement, la cantine), comme une navette pour assurer les transports entre les différents lieux, pour préparer les repas et pour organiser les activités dans le cadre du congrès (activités éco-citoyennes) mais également hors du congrès (visites, promenades). Et tous les congressistes ont été sensibles à cet accueil, appréciant notamment les excellents repas préparés par des associations de Mangareva (association Anauga kurarere, amicale des agents communaux, association ASCDG et le comité des fêtes).

L'archipel s'avérait particulièrement pertinent pour examiner le thème du 30^e congrès. En tant que site pilote du projet RESCCUE* en Polynésie française, l'archipel des Gambier a fait l'objet d'une enquête sur l'adaptation au changement climatique qui a conduit au **plan de gestion intégrée** « Nukutaireva » lequel a été présenté en soirée RETEX par Pierre Paeamara dit Teicho, agent de la commune de Gambier, animateur local RESCCUE, en charge du projet Tukemaragai.

Visant le développement du territoire dans le respect de trois piliers : environnement, économie et société, cet outil important répond à la politique publique du Pays en matière d'écotourisme, la gestion des déchets (ménagers, perlicoles), la perliculture durable et la biodiversité marine et terrestre.

Un état des lieux de toutes les problématiques a préalablement été dressé par les partenaires. Avec l'appui de la commune, **une concertation avec la population** et les acteurs locaux a donné lieu à des réunions publiques et ateliers participatifs pour partager le diagnostic du territoire, identifier des enjeux locaux et définir des objectifs et des actions à inscrire dans un projet de territoire.

Sept ambitions en interaction en ont émergé d'où découlent **32 actions** autour de l'environnement. Certaines, déterminées par la population, ont déjà pu être mises en œuvre. Par exemple, dans le cadre du plan de gestion des déchets, après avoir vu que le dépotoir comptait beaucoup de verre, la commune s'est équipée d'un broyeur pour en faire un matériau de construction.

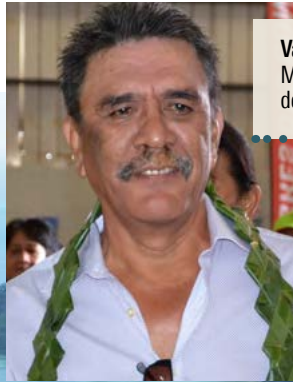
Le projet Nukutaireva accompagne aussi **les perliculteurs** dans la gestion de leurs impacts (dont les déchets) et dans une démarche qualité (avec l'instauration d'un label). Il les sensibilise aux enjeux de maintenir une qualité d'eau riche en phytoplancton indispensable au développement de la perle, de diminuer les micro-déchets (issus des cordes et du nettoyage des nacres) avalés par les nacres et de réduire la pollution dans les lagons. Une importante campagne de nettoyage a permis d'extraire 30 tonnes de déchets sur sept sites lagunaires.

Les Gambier abritent **une biodiversité exceptionnelle**, dont une avifaune régionale voire internationale et des oiseaux marins menacés. Pour restaurer l'habitat et l'avifaune des îles de Tukemaragai (Manui, Kamaka, Makaroa) et de l'atoll de Temoe (en reboisant les zones érodées et celles envahies par des plantes envahissantes), et inciter le retour à nidification d'oiseaux marins, la commune a présenté un dossier de financement auprès du Bureau des affaires européennes pour lequel elle a obtenu une subvention de 9 millions Fcfp via le projet BEST 2.0*.

Un important **projet international d'éradication de nuisibles** (fourmi folle jaune, rat et crapaud buffle) a constitué un préalable nécessaire pour repeupler ces îlots d'oiseaux. Le repeuplement à l'aide de dispositifs sonores et de terriers artificiels, mené d'avril 2017 à septembre 2018 en collaboration avec l'association SOP MANU, est un succès dans les îles de Manui et Kamaroa. Kamaka nécessite une autre campagne d'éradication pour éviter que le rat noir, qui sévit encore, détruise tout l'écosystème des îles environnantes.

Par le **contrôle des espèces envahissantes et le reboisement des sols érodés** avec des espèces indigènes adaptées aux difficiles conditions naturelles, le projet contribue au maintien de la fertilité des sols et de la qualité des eaux du lagon et à l'atténuation autant que possible des effets prévisibles du changement climatique. La restauration des biodiversités permettra à terme de développer un écotourisme ornithologique.

Aujourd'hui, la commune s'interroge sur les moyens financiers qui permettront de mettre en œuvre toutes les actions. Traiter les déchets de la perliculture est une de ses ambitions les plus importantes ; un comité de gestion décentralisé pour discuter des problématiques liées à cette activité doit s'en emparer.



Vai Vianello Gooding,
Maire de la commune
de Gambier



**Pierre Paeamara
dit Teicho,**
Agent de la commune,
animateur local RESCCUE

LES PROGRAMMES

Le projet RESCCUE est un projet régional à l'échelle du Pacifique qui vise à réduire la vulnérabilité des populations et des écosystèmes du Pacifique face aux effets du changement climatique (diffusion des bonnes pratiques en matière d'adaptation au changement climatique et de gestion intégrée des zones côtières). Coordonné par la Communauté du Pacifique et financé principalement par l'AFD et le FFEM pour 5 ans, il est piloté en Polynésie française par l'AFB et le Pays (DIREN) et mis en œuvre de façon opérationnelle par un ensemble de partenaires (associations, bureaux d'études, etc.) dont l'université de Polynésie française, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'agence des aires marines protégées... Le projet permet le déploiement d'expertises et d'activités sur le terrain dans les domaines terrestres et marins. Il vise notamment à mettre en place un plan de développement durable du territoire pour les 10/15 ans à venir.

BEST 2.0 est un programme d'appui pour les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) européens et leurs acteurs, soutenu par la Commission européenne dans le cadre de l'initiative B4Life (Biodiversity for Life). Il vise à promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écologiques, ainsi que l'approche écosystémique pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Des appels à projets sont donc organisés pour financer des actions de terrain, à la fois au niveau local que régional.

L'ARCHIPEL EN BREF

GÉOGRAPHIE

- Surface : 15 000 km²
- Lagon ouvert
- 25,5 km² de terre émergées dont 15,4 km² pour Mangareva, l'île principale
- Rikitea est son chef-lieu
- Points culminants : mont Duff (441 m) et mont Mokoto (423 m)
- 1 700 km au sud-est de Tahiti
- Liaisons maritimes et aériennes peu fréquentes : 2 avions par semaine - 2 bateaux par mois

DÉMOGRAPHIE

- En 2017 : 1 535 habitants répartis sur 6 îles

- Population jeune : 26 % a moins de 15 ans - moins de 100 personnes ont plus de 60 ans

PATRIMOINE NATUREL

- Biodiversité terrestre : 586 espèces végétales recensées, 101 espèces indigènes
- Biodiversité marine : 604 espèces de poissons connues, 34 identifiées

LA MER : PRINCIPALE SOURCE D'ACTIVITÉ

- Perliculture : principale activité économique
- Plus grande surface de concession de Polynésie française (2 000 ha, 1 500 ha pour le collectage)
- Exploitations majoritairement familiales (80 %) et de petites tailles
- GIE « Poe o Rikitea »
- Présence d'une éclosionerie d'huîtres perlières

- Pêche tournée vers le large

AGRICULTURE

- Essentiellement vivrière
- Surface agricole utile estimée à 35 ha dont 23 de cocoteraie

ARTISANAT

- Autour de la perle, de la nacre et des coquillages

ÉDUCATION

- Une école maternelle : 200 élèves
- Un collège (Saint Raphaël, ex CED) : 152 élèves

PATRIMOINE CULTUREL

- Patrimoine historique principalement lié à l'histoire du catholicisme : cathédrale, églises, chapelles.

Source : *Projet Resccue.*



LES DISCOURS D'OUVERTURE

AVANT PIÈRE 1 C



VAI GOODING

MAIRE DE LA COMMUNE DE GAMBIER



Monsieur le ministre,
 Monsieur le président du gouvernement de la Polynésie française,
 Monsieur le président de l'assemblée de Polynésie française,
 Madame la députée,
 Monsieur le vice-président du gouvernement de la Polynésie française,
 Messieurs les ministres du gouvernement de la Polynésie française,
 Mesdames et messieurs les membres de l'assemblée de Polynésie française,
 Monsieur le président du Syndicat pour la promotion des communes
 en Polynésie française,
 Monsieur le chef de la subdivision administrative des Tuamotu-Gambier,
 Madame le chef-adjoint de la subdivision administrative
 des Tuamotu-Gambier,
 Monsieur le chef de la circonscription des Tuamotu-Gambier,
 Monsieur le chef de la gendarmerie nationale des Tuamotu-Gambier,
 Mesdames et messieurs les maires de Polynésie française,
 Madame la présidente de l'Association des communes
 et collectivités d'outre-mer,
 Monsieur le délégué général de l'ACCD'OM,
 Monsieur le président de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie,
 Madame la présidente du CUCS,
 Monsieur le président du Centre de gestion et de formation,
 Madame la déléguée au développement des communes,
 Madame la directrice du Syndicat de la promotion des communes,
 Monsieur le directeur général des services du Centre de gestion
 et de formation,
 Mesdames et messieurs les membres du conseil municipal
 de la commune de Gambier,

Chers collègues maires,
 Mesdames et messieurs,
 Chers amis,

Bonjour à tous ! *E na kotou,*

Aux noms du conseil municipal, de la population de ma commune et des agents communaux, nous vous souhaitons à tous la bienvenue dans notre belle et merveilleuse commune pour participer à notre 30^e congrès des communes de Polynésie française.

Je tenais particulièrement à remercier, Monsieur le ministre des Collectivités territoriales, monsieur Lecornu, qui est également parmi nous, et que je vous demande tous d'applaudir. Sachez, Monsieur le ministre, que votre visite honore notre population ainsi que les participants à ce congrès, composé d'élus locaux et de techniciens des communes, venus exceptionnellement, dans ma commune, pour échanger et trouver des solutions sur la thématique de l'environnement, un sujet que vous connaissez très bien.

« L'environnement [...] doit être pris en compte dans toutes les politiques que nous menons. »

Je veux également saluer et remercier le président du gouvernement de la Polynésie française, monsieur Édouard Fritch, pour sa présence, ainsi que les membres de son gouvernement, que je

« Trouvons des solutions adaptées aux besoins réels de nos populations, et surtout, acceptées par tous. »

vous demande d'applaudir. Mes salutations vont aussi au président de l'assemblée de Polynésie française, monsieur Gaston Tong Sang ainsi que les représentants, que je vous demande d'applaudir.

Je remercie le président du Syndicat pour la promotion des communes, monsieur Cyril Tetuanui, qui sera notre chef d'orchestre durant ce congrès, et surtout la confiance qu'il nous a accordée pour l'accueil de cet événement annuel, que les élus que nous sommes attendons toujours avec hâte et impatience.

Je veux saluer tous les maires de Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et la représentante de Rapa Nui, qui nous font l'honneur d'être venus.

Je sais que pour certains, les îles Gambier sont très éloignées, mais vous avez pris le temps de venir découvrir nos îles, et cela démontre bien que, malgré tout, le service public n'est pas limité qu'à nos seules communes respectives.

Le thème de notre 30^e congrès qu'est l'environnement dépasse peut-être notre étonnement, mais nous savons tous qu'en l'espace de quelques années, le changement climatique est devenu l'affaire de tous.

Le sujet doit donc être pris en compte dans toutes les politiques que nous menons.

Chaque institution ou collectivité aborde néanmoins le sujet avec sa propre grille d'analyse écologique, économique ou sociale - ce qui permettra lors de ce congrès, un formidable échange de points de vue.

« L'environnement est ma principale préoccupation. »

Nous ne débattons pas directement sur les compétences environnementales dont nous disposons déjà, mais nous ferons en sorte que compétence et comportement se rejoignent.

Tout récemment, nous venons de clore un projet environnemental, dénommé « RESCCUE », et initié par la Communauté du Pacifique (CPS), en partenariat avec le Pays, dont les thématiques principales choisies sont axées sur la vie en société de ma population. L'Europe a également apporté son soutien financier au Projet « Tukemaragai », dont le but est de préserver les îles Manui, Kamaka, et Makaraoa. Plusieurs nettoyages ont été réalisés ces derniers mois, avec le soutien du Pays, tels que le lagon et les plages, et je profite de l'occasion pour remercier le Pays.

Ainsi, notre congrès se veut avant tout un lieu de rencontres et non pas de confrontations. Bien sûr, nos priorités en matière de compétence, de réglementation, ne se rejoignent pas toujours. Mais elles ne sont pas non plus nécessairement opposées, et votre présence à tous, en donnent une bonne illustration.

L'environnement est l'affaire de tous, mais « TOUS » ne renvoie pas aux seules autorités publiques que nous sommes. Par contre, nous devons être un exemple pour nos administrés, car toute décision que nous prendrons en matière environnementale aura forcément un impact sur ces derniers. Nous devons nous restructurer de manière anticipative et ensemble en impliquant tous les acteurs concernés. Une bonne préparation passe tout d'abord



par trouver des solutions adaptées aux besoins réels de nos populations, et surtout, acceptées par tous. Ne nous laissons pas envahir par des réglementations qui ne coïncident aucunement aux besoins de nos populations, au risque de ne pas atteindre les objectifs fixés en matière d'environnement. L'environnement est ma principale préoccupation, car l'activité économique principale est la perliculture, avec donc des enjeux économique et social. Je sais que nos partenaires, tels que l'État, le Pays et tous les acteurs sauront nous accompagner dans ce défi, mais je reste persuadé que la meilleure des solutions pour réussir est de travailler ensemble.

Pour terminer, je tiens encore une fois à vous souhaiter la bienvenue à "Magareva", et de passer un agréable moment avec nous.

Chers collègues et amis,
je vous souhaite un excellent congrès 2019.
Maro'i nui.

CYRIL TETUANUI

PRÉSIDENT DU SPCPF



Chers Tāvana,
chers représentants de l'État
et du Pays, chers amis,

E na kotou, kaoha nui, aronga, kura ora, ia orana !

Je compte sur vous pour comprendre que je vous fais grâce du protocole interminable. Monsieur le ministre, ce n'est pas vous faire injure, c'est vous considérer comme l'un des nôtres.

Tāvana ma ! Avec l'accord du comité syndical, je vous proposais l'an passé de nous retrouver aux Gambier pour le dernier congrès de la mandature. Eh oui, c'est déjà presque la fin mais bon c'est aussi un nouveau départ et certains sont déjà dans les starting-blocks, n'est-ce pas ?

Tāvana Vai ! Ça va ? Je ne sais pas si tu t'attendais à tout ça quand tu as proposé la candidature de ta commune pour ce congrès ! C'est, de mémoire, le second aux Tuamotu-Gambier. C'est assez important pour le souligner. En tout cas, merci à ton conseil municipal, à toute ta population ainsi qu'à tes agents d'avoir fait le nécessaire pour accueillir notre rassemblement dans les meilleures conditions possibles. Je vous demande de les applaudir s'il vous plaît.
Māuruuru maitai !

Trente ans ! Eh oui, cela fait trente ans que tous les ans les élus communaux de Polynésie se réunissent. Ça n'est pas rien ! Pour moi c'est le témoignage de l'engagement continuel des élus communaux à vouloir faire progresser et entendre notre voix. Beaucoup reste à faire mais que de chemin parcouru. Bravo !

Maro'i nui, māuruuru roa.

C'est le moment pour moi de présenter **un court bilan de mon mandat en tant que président du SPCPF**.

En premier lieu, notre syndicat a tout fait pour représenter au mieux les intérêts et la voix de nos communes.

« Nous étions entendus, nous sommes aujourd'hui écoutés. »

On alerte, on négocie, on sensibilise et c'est vrai, on rèle aussi un peu parfois. Et oui ! On n'est pas toujours d'accord avec nos partenaires. Mais bon, on ne mord pas. Et puis, c'est comme ça, il faut l'accepter. Lorsque je regarde dans le rétroviseur, j'observe un net progrès dans la place accordée au monde communal. Nous étions entendus, nous sommes aujourd'hui écoutés. Je tiens à remercier l'État et le Pays pour cette écoute permanente.

Le SPCPF est un outil reconnu de **la promotion** et de la modernisation de nos communes.

Il a, par exemple, joué un rôle clef en matière de fonction publique communale. Il a été force de proposition dans la réforme du mode d'élection dans les communes associées ainsi que dans celle de la commande publique. Enfin, il faut souligner le rôle du SPCPF dans la place prise ces dernières années par les élus communaux dans les discussions tant au niveau du FIP que du contrat de projet.

Monsieur le ministre, je vous propose, comme l'année dernière, de prendre date pour un entretien, par exemple, en novembre pour en discuter. Tous ces sujets méritent de faire valoir nos différences en droite ligne du principe énoncé par le président de la République.

La formation des élus communaux est en perpétuelle évolution. Chaque année le département apporte de l'innovation dans ses méthodes pédagogiques et se renouvelle pour être toujours à la pointe. Cette année, des séminaires intra-archipels sont organisés pour la première fois et semblent faire l'unanimité. En octobre ce sera le tour des Tuamotu-Gambier et des Marquises. L'année

prochaine sera l'occasion de mettre en place des séminaires d'accueil pour la nouvelle mandature. Je veux souligner aussi que des élus se mobilisent en tant que formateurs pour transmettre leur savoir aux nouveaux représentants. 56 % du nombre total des formations assurées ont été conçues et animées par des élus formateurs. Cette implication est à la fois rare et remarquable. Ces élus ont aussi activement travaillé à la conception de ce congrès ; je leur demande de bien vouloir se lever. *Maro'i nui.*

La compétence informatique, celle qui compte le plus de communes adhérentes, a notamment orienté son action vers trois axes. D'abord, la préparation à la mutation des logiciels de gestion des ressources humaines et financières en lien avec le déploiement prochain du logiciel Hélios. Apparemment ce serait pour 2022 mais nos équipes suivent déjà de près cette évolution qui devrait faciliter la gestion quotidienne de nos collectivités. Sur les questions de sécurité, le département a notamment anticipé la problématique de la sécurité des données avec un séminaire sur la question qui a rencontré un vif succès. Il est de plus pleinement investi dans l'application du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD). Enfin, je n'oublie pas que la transformation digitale conduira très prochainement le SPCPF à concevoir un schéma directeur des systèmes d'information pour lui-même et ses communes adhérentes qui permettra de rapprocher nos collectivités de nos administrés.

« Le SPCPF est un outil reconnu de la promotion et de la modernisation de nos communes. »

La compétence en matière de **restauration scolaire**, seconde en nombre d'adhésions, est dotée de moyens peu importants mais elle a pris de l'ampleur et su se rendre indispensable auprès de nombreuses communes. Le département s'est concentré sur l'accompagnement des communes dans le montage, la mise en œuvre et le suivi des projets. L'objectif reste de mettre en conformité les installations et de servir des repas de qualité aux enfants des écoles primaires. Une prise de conscience est en

cours. Elle doit se poursuivre. Il s'agit tout autant du bien-être de nos enfants que d'un problème de santé publique. La compétence en matière d'**eau potable**, tout aussi importante sur le plan de la santé publique, n'est pas en reste. La mandature

« 56 % du nombre total des formations assurées ont été conçues et animées par des élus formateurs. »

a été marquée par la volonté de prendre en compte la typologie de nos communes adhérentes. D'un côté, l'engagement pour les îles hautes sur la maîtrise d'œuvre des travaux et l'amélioration des rendements de réseaux. De l'autre, pour les Tuamotu, le rattrapage du retard concernant les schémas directeurs et équipements. J'ajoute qu'une réforme a été menée à notre initiative sur la réglementation locale pour les communes des Tuamotu-Gambier et les autres îles isolées. Cette réforme a vocation à simplifier les procédures d'autocontrôle de la potabilité. Rien ne peut se faire sans nos partenaires et je veux encore une fois remercier toutes les parties qui ont permis d'aboutir dans cette réforme.

... >>



... >>



Alors ce serait mentir de dire que tout va bien entre le SPCPF et ses adhérents. En 2019, le SPCPF est à une étape essentielle de son histoire. Des orientations seront à prendre pour l'avenir à l'appui notamment du rapport de la Chambre territoriale des comptes qui sera prochainement publié. Mes équipes sont déjà à pied d'œuvre pour vous faire des propositions d'évolution des missions et donc des statuts du syndicat.

*« Sortir de Tahiti
c'est mettre en lumière [...] une île ou un archipel. »*

Avant de passer au thème de notre congrès, je ne pourrai pas conclure ce bilan sans vous demander de bien vouloir avec moi applaudir les équipes du SPCPF qui œuvrent chaque jour à votre service. Merci à tous.



REVENONS MAINTENANT À CE QUI NOUS RÉUNIT À RIKITEA.

Pourquoi dédier un congrès à la question de l'environnement ?

D'abord parce que c'est un sujet mondial, national, mais aussi local !

Parce que nous voulons développer nos îles, notre Pays et que les maires veulent être de la partie.

Parce qu'il est impossible aujourd'hui de dissocier le développement économique, sans intégrer les questions sociales, culturelles et environnementales. Surtout dans nos îles qui ont des écosystèmes fragiles. Or, les liens entre ces questions sont complexes et ne connaissent aucune réponse universelle. Nous devons trouver les nôtres. Ces réponses qui correspondent à nos aspirations et dont les bases sont forcément culturelles.

« Il est impossible aujourd'hui de dissocier le développement économique, sans intégrer les questions sociales, culturelles et environnementales. »

Alors que nous avons le sentiment d'être dans une forme de course contre la montre, il faut constater que, si les actions s'organisent, elles manquent parfois de cohérence entre les acteurs.

L'environnement aussi parce que c'est une question qui rassemble. Évidemment aucun d'entre nous ne souhaite transmettre à nos enfants un environnement dégradé, sale, indigne !

En revanche, la mise en œuvre est plus complexe. À cet égard, nous devons tirer les leçons du passé pour faire de notre pays la vitrine de l'excellence environnementale. Nous en avons les moyens. Nous devrions en avoir le courage.

Je suis certains que nous en sommes tous ici parfaitement conscients.

Ensuite pourquoi Rikitea ?

D'abord parce que cela fait quatorze ans que l'archipel des Tuamotu-Gambier n'avait pas été mis à l'honneur dans le cadre d'un congrès. Sortir de Tahiti c'est mettre en lumière, grâce à la couverture médiatique de l'événement, une île ou un archipel. Ensuite parce que la commune de Rikitea, par la voix de son maire, nous y a conviée et que je n'ai pas pour habitude de refuser de si belles invitations.

Enfin, parce qu'à bien des égards, l'île de Rikitea symbolise par son histoire ancienne comme récente bien des questions qui vont nous occuper ces prochains jours.

Enfin, dois-je le rappeler, le SPCPF est dans son rôle de **PROMOTION DE TOUTES LES COMMUNES POLYNÉSIENNES.**

Pour aborder le sujet de l'environnement, mes équipes et moi-même vous proposons, en droite ligne des formations dispensées sur le territoire par l'ENA, de nouvelles méthodes de partage de connaissances et de réflexions.

Pas moins de quarante personnes ont contribué à la conception de ce rassemblement : mes collaborateurs et les élus formateurs bien entendu, les collaborateurs des services du Pays, de l'État, le secteur privé avec le monde du digital, les associations de protection de l'environnement, des porteurs de projets et ici, à Rikitea, les professeurs et leurs élèves, les associations culturelles, sportives, les comités de fêtes et tourisme, les agents et élus de la commune, que je vous demande d'applaudir s'il vous plaît.

Merci également à nos invités de marque pour leur fidélité : l'Association des maires de Nouvelle-Calédonie, l'ACCD'OM, bienvenue à la représentante de Rapa Nui. Merci pour votre présence

Pour finir j'en profite pour saluer l'initiative du président de la République d'un *One Planet Summit* océanien qui s'intéressera principalement aux petits pays du Pacifique. Un seul message de notre part : si cela devait s'organiser en Polynésie, les maires souhaitent être partie prenante de l'événement.

Mesdames et messieurs, je me réjouis d'avance de ce congrès avec vous et vous retrouve vendredi pour les conclusions de nos travaux.

GASTON TONG SANG

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



Monsieur le ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales, Monsieur le président de la Polynésie française, Mesdames et messieurs les parlementaires, Mesdames et messieurs les ministres du gouvernement, Monsieur le maire de Rikitea, Monsieur le président du Syndicat pour la promotion des communes, Mesdames et messieurs les maires et élus municipaux de Polynésie française, mes chers collègues, Monsieur le chef de la subdivision administrative des Tuamotu-Gambier, Mesdames et messieurs les agents communaux,

Chers invités,
'la ora na 'āmui tātou i tō tātou fāreireira'a i teie mahana 'āpī !

C'est avec un double plaisir que je m'exprime devant vous à l'occasion de ce 30^e congrès des communes de la Polynésie française.

Tout d'abord, en effet, en tant que président de l'assemblée de la Polynésie française. Le partenariat institutionnel entre le Pays et les communes est un pilier du développement de notre *fenua* et il est important de continuer à le faire prospérer ensemble.

Dans ce cadre, **l'assemblée s'engage** au quotidien à accompagner le développement de notre territoire pour la mise en œuvre d'un cadre réglementaire moderne, innovant et adapté à la réalité de nos îles. Elle s'engage également à accompagner l'action du président du Pays et de son gouvernement en faveur de nos communes. Une action impartiale, dénuée de toutes considérations partisans et orientée vers le développement des communes polynésiennes et le bien-être de chacun de ses administrés.

Mais c'est également en tant que maire de Bora Bora que j'aurai à échanger avec vous durant les prochains jours et que nous aurons la possibilité de partager nos expériences et nos idées sur une thématique majeure, qui porte avec force le développement de Bora Bora depuis également trente ans.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, permettez-moi de remercier la commune de Gambier et l'île de Rikitea pour l'accueil qui nous a été réservé

« Il ne s'agit plus de dire "est-ce que l'on doit faire quelque chose ?", mais bien "que faisons-nous pour être efficace pour protéger notre environnement ?" »

« *Ce lien ancestral que nous avons avec notre terre, notre océan est un lien de vie, de subsistance, qui se transmet depuis nos ancêtres jusque vers nos enfants.* »

depuis notre arrivée. Félicitations à l'équipe municipale et un grand *māuruuru* à la population de l'île pour avoir mis les moyens et s'être engagée aussi activement pour l'organisation de ce congrès qui sera, j'en suis convaincu, une grande réussite.

Un défi, c'est certain, compte tenu de l'éloignement du centre administratif qu'est Tahiti. Mais une nécessité, tant il convient de se rappeler que chaque commune compte et que, dans le combat pour l'environnement, ce sont souvent les îles éloignées qui sont sur le front des problématiques environnementales.

Fêtant moi-même les trente ans de mon mandat de maire, **je me sens particulièrement concerné par notre congrès de cette année.**

Trente ans, l'âge de la maturité, pourrions-nous dire :

- **maturité** du **SPCPF** qui démontre cette année encore son rôle clé pour nous aider tous, élus de proximité, à préparer nos communes pour affronter les défis auxquels elles font face ;

- **maturité** de nos communes justement qui, depuis la mise en œuvre du CGCT et des nouvelles compétences liées à l'environnement, ont réussi à s'organiser au mieux de leurs moyens pour tenir compte de ces nouvelles obligations. Cela n'a pas été facile, loin s'en faut, et il nous reste encore beaucoup de travail. Mais l'ensemble des élus communaux se sont engagés fortement pour faire avancer ces problématiques pour le bien-être de nos concitoyens. Et je tiens à ce que nous prenions un moment pour constater les progrès réalisés par chacune de nos municipalités ;

- **maturité** enfin **de la problématique environnementale**. Il n'est désormais plus question de discuter de la réalité ou



non du changement climatique. La conscience écologique a gagné la majeure partie de la population et des décideurs publics !

Il ne s'agit plus de dire « *est-ce que l'on doit faire quelque chose ?* », mais bien « *que faisons-nous pour être efficace pour protéger notre environnement ?* ».

De la gestion de l'eau en passant par les déchets, de la protection de nos lagons à une urbanisation contrôlée en passant par des énergies nouvelles, bien des solutions sont proposées et accessibles. Il nous appartiendra, au cours des prochains jours, d'avancer ensemble concrètement sur ces idées et projets et trouver les solutions qui conviennent à nos îles et à notre population, dans le respect de notre culture et de nos traditions.

Qu'est-ce qui nous lie à notre environnement ?

Telle est la question qui nous est posée pour ce 30^e Congrès. Ce lien ancestral que nous avons avec notre terre, notre océan est un lien de vie, de subsistance, qui se transmet depuis nos ancêtres jusque vers nos enfants.

À nous, décideurs publics, **il nous appartient de prendre soin de ce lien, de s'assurer que nous maintenons l'équilibre et que nous travaillons en cohérence avec les besoins de notre *fenua* et de nos populations.**

Au-delà de ce rôle important, la préservation de notre environnement doit se faire en collaboration et avec l'engagement

de tous nos citoyens. Chaque individu à un rôle à jouer, chaque homme, chaque femme, chaque enfant peut changer les choses, à Tahiti, Rikitea, Nuku Hiva, Rapa, Rangiroa et jusqu'à Nukutepipi.

Si je mentionne cette île c'est parce qu'elle est la preuve de l'importance de l'environnement dans le développement économique et dans la stratégie de croissance de nos entreprises. Nous parlons aujourd'hui, et nous en reparlerons dans les jours à venir, d'opportunités, de nouvelles possibilités de développement, de chances pour nos îles dans un monde qui change. Un changement pour lequel nous avons été préparés depuis que nos anciens ont appris à survivre, vivre et s'épanouir sur ces terres éloignées, désormais nos terres natales. Et cet héritage, cette capacité d'adaptation de notre population et de nos institutions sera aussi – je l'espère – au cours de ce congrès, source d'inspiration pour nos partenaires de l'État, représenté aujourd'hui par le ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires.

Monsieur le ministre, merci d'être venu jusqu'à Rikitea pour travailler avec nous ! C'est un honneur de vous compter parmi nous.

Je suis certain que ce congrès vous apportera un éclairage utile sur les contraintes auxquelles nous faisons face, sur les besoins de nos communes dispersées sur une surface aussi grande que l'Europe, et sur le rôle clé que joue l'État face à ces situations. Notre partenariat avec l'État est nécessaire et se concrétise également au travers de nos communes qui sont le lien entre nos institutions locales, notre population et l'administration centrale.

Bon congrès à tous.

Māuruuru i te fāro'ora'a mai 'e 'ia ha'amaita'i mai te Atua ia tātou pā'ato'a !

« *La préservation de notre environnement doit se faire en collaboration et avec l'engagement de tous nos citoyens.* »

ÉDOUARD FRITCH

PRÉSIDENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



Monsieur le ministre, cher Sébastien,
 Monsieur le secrétaire général, représentant le haut-commissaire,
 Monsieur le président de l'assemblée de la Polynésie française,
 Monsieur le vice-président,
 Mesdames les députées,
 Monsieur le sénateur,
 Mesdames et messieurs les ministres,
 Monsieur le président du Syndicat pour la promotion des Communes,
 Monsieur le maire de Rikitea, qui nous accueille aujourd'hui,
 Mesdames et messieurs les représentants,
 Madame, messieurs les administrateurs d'État,
 Mesdames et messieurs les maires,
 Mesdames et messieurs,
 Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer toute ma joie et ma gratitude au ministre en charge des Collectivités territoriales, monsieur Sébastien Lecornu, d'avoir bien voulu accepter d'être parmi nous, à l'occasion de ce congrès des communes. Merci Monsieur le ministre. Merci également à votre conseiller spécial, monsieur Olivier Bouchery, d'être à nos côtés pour cette occasion.

Mesdames et messieurs les maires, l'année dernière, vous aviez abordé le sujet important du **statut de l'élu**. Vos réflexions ont été portées à Paris par notre sénatrice Lana Tetuanui et par le sénateur Jean-Marie Bockel qui, vous vous en rappelez, avaient participé

à l'édition 2018 de notre congrès à Teva i Uta. Notre ami, le ministre Sébastien Lecornu a travaillé et avancé rapidement, dans le cadre du débat national, sur ce sujet important pour l'ensemble des 500 000 élus municipaux de la République. Un projet de loi relatif à « l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique » a été déposé par le ministre, il y a quelques jours. Il en parlera plus longuement dans quelques instants. C'est donc, mes chers collègues maires de Polynésie, un privilège d'avoir à nos côtés le ministre lui-même venu nous en parler de vive voix, avant que le texte de loi ne soit examiné par le Parlement. Merci Monsieur le ministre d'être venu jusqu'à Rikitea, malgré votre emploi du temps très chargé.

La sénatrice Lana Tetuanui, actuellement à Paris pour accompagner son fils en traitement médical, et pour qui nous avons une pensée amicale et affectueuse, a contribué également à convaincre notre ami chargé des collectivités territoriales, de participer à ce congrès.

*« Nous avons saisi cette réforme
 [du statut d'autonomie]
 pour notamment encourager
 l'action communale
 et intercommunale. »*

Monsieur le ministre, dans votre présentation de la loi, vous avez dit une réalité à laquelle je souscris pleinement et qui confirme également que les citoyens de Polynésie sont pleinement « attachés à l'échelon communal de proximité qui, souvent, est le premier niveau de service public ». Oui, en Polynésie française, cette réalité de proximité est une vérité en raison de l'éclatement géographique de notre collectivité. Une île est pratiquement une commune. Dans ce contexte de forte insularité océanique, le maire est souvent la seule autorité publique dans un périmètre de plusieurs centaines de kilomètres.

« M. le Ministre, vous redonnerez aux maires un regain de confiance, d'engagement et de considération, en leur accordant plus de pouvoir, en améliorant leurs indemnités, en les protégeant mieux des risques judiciaires. »

C'est pourquoi, vous redonnerez aux maires un regain de confiance, d'engagement et de considération, en leur accordant plus de pouvoir, en améliorant leurs indemnités, en les protégeant mieux des risques judiciaires.

Monsieur le ministre, nous vous adressons tous nos encouragements pour faire aboutir vos propositions en faveur de nos élus de proximité et ainsi contribuer à redonner à la liberté, l'égalité et la fraternité, un sens renouvelé dans notre pays.

Je voudrais également saisir cette occasion pour dire quelques mots sur la **modification de notre statut d'autonomie** qui a été promulgué par le président de la République, le 5 juillet dernier. Il est important de souligner que c'est la première vraie réforme désirée par la Polynésie française depuis 2004, et elle est le reflet de la volonté de notre pays. En tout cas, nous remercions nos parlementaires polynésiens. En particulier notre sénatrice, Lana Tetuanui, et notre députée, Maina Sage, toutes deux membres des Commissions des lois du Sénat et de l'Assemblée nationale, qui ont porté avec beaucoup de force et de conviction la réforme de notre statut.

Nous avons saisi cette réforme pour notamment encourager l'action communale et intercommunale. Les nouvelles compétences liées au fonctionnement des communes sont le fruit d'une concertation menée entre le SPCPF, l'État et le Pays.

Cela nous a permis d'aboutir à un résultat utile aux maires et aux communes qu'ils gèrent. Ainsi, **le domaine de participation des communes à l'exercice de compétences relevant du Pays est étendu** aux matières suivantes : Développement économique ; Aménagement de l'espace ; Jeunesse et sports ; Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie ; Politique du logement et du cadre de vie ; Politique de la ville. Dans le domaine de la **fiscalité**, les modifications statutaires prévoient aussi que les communes ou EPCI qui le souhaitent, puissent confier au Pays, par convention, le recouvrement des impôts et taxes communaux.

Sur un autre plan, le **Fonds Intercommunal de Péréquation** pourra désormais recevoir des subventions du Pays et un maire sera associé à la présidence du Comité des finances locales en charge de sa gestion.

À ce propos, il me paraît essentiel de rappeler qu'en 2019, la dotation du Pays au FIP est à nouveau en forte croissance. Elle atteint une somme exceptionnelle de plus de 18,545 milliards de francs (155,4 M€). Cette tendance haussière est constante depuis 2014 : + 5 milliards de francs (41,9 M€) entre 2014 et 2019, soit plus de 38 % de hausse.

Cette progression a fait bénéficier en 2019, d'une évolution positive des dotations non affectées de 2 %, et toutes les communes disposent donc de recettes supplémentaires pour mieux fonctionner et surtout mieux investir.

Je ferme ici cette parenthèse financière.

Enfin, parmi les autres modifications apportées à notre statut, on peut aussi noter qu'il sera désormais possible de constituer des syndicats mixtes entre le Pays et les communes ou leurs établissements publics. Elles faciliteront la gestion de nos collectivités.

La réforme du statut a également touché **le foncier**. La loi facilitant le **droit des successions** et la mise en place du **tribunal**

foncier, constituent des réponses adaptées et attendues depuis près de cinquante ans.

Le partage par souche, le droit préférentiel et la majorité qualifiée sont notamment des dispositions qui apporteront des solutions au règlement de nombreux dossiers en souffrance. De même, les aides financières à la sortie de l'indivision (ASI), mises en place par le gouvernement, viennent également soulager les familles freinées par les frais importants liés aux procédures de partage.

Le tribunal foncier de Papeete est l'unique tribunal de ce type dans toute la République. C'est une marque d'exception qui démontre toute l'attention et la considération de l'État envers la Polynésie française. Sur le plan opérationnel du tribunal foncier, on note déjà des résultats très positifs. En janvier 2017, on estimait à 821 le stock des dossiers à traiter. Un an après l'instauration du tribunal foncier, ce stock avait déjà été ramené à 617 dossiers. Tout ne sera pas centralisé au tribunal foncier de Papeete puisque les sections détachées de Taiohae et d'Uturoa continueront à traiter du contentieux foncier des îles.

Monsieur le ministre, vous voudrez bien remercier chaleureusement madame la Garde des Sceaux pour son implication et son efficacité qui ont permis l'adoption rapide de la loi sur le droit des successions.

Venons au thème de ce 30^e congrès des communes.



... >>

Vous avez choisi cette année de débattre d'une thématique très importante : L' ENVIRONNEMENT.

C'est également une préoccupation majeure en Polynésie française. Nous ne pourrions conserver la qualité de vie polynésienne à laquelle nous tenons tant, ni avoir de développement économique et sociétal durable de notre Pays, si nous ne parvenons pas à **préserver les ressources naturelles que nous exploitons.**

Nous ne pourrions développer notre économie touristique, notre économie bleue et notre économie verte, si on ne protège pas notre milieu naturel.

J'ai signé à Paris avec le ministre des Outre-mer, **la charte 5.0 en faveur de l'environnement.** Il s'agit d'un engagement national et ultramarin comprenant **5 objectifs : 0 déchet, 0 carbone, 0 polluant agricole, 0 exclusion et 0 vulnérabilité au changement climatique.** Il manque peut-être un autre objectif : 0 perte de

C'est aujourd'hui le grand sujet de tous les rendez-vous régionaux et internationaux. Mais

biodiversité. N'oublions pas que 80 % de la biodiversité française se trouve dans les Outre-mer. Cette signature réaffirme la volonté de la Polynésie française de renforcer l'action en faveur de la protection de l'environnement.

Les efforts de protection de nos ressources et de nos espaces naturels sont anciens et remontent à 1952. Soixante-sept ans déjà.

Aujourd'hui, la Polynésie française compte **51 espaces naturels protégés** dont près de la moitié sont des espaces marins côtiers. Dès 2002, nous sommes officiellement devenus le plus grand sanctuaire au monde de mammifères marins – baleines, dauphins, raies, tortues. Par ailleurs, depuis 2012, toutes les espèces de requins sont protégées dans nos eaux. Les efforts que nous faisons pour protéger ces trésors font l'objet de labels, à l'instar de celui de l'Unesco pour la réserve de biosphère de Fakarava, classée depuis 2006 ou le *marae* de Taputapuatea, classé en juillet 2017. Et j'espère prochainement un **classement**

en faveur des sites des Marquises. C'est un véritable challenge. L'inscription du *marae* de Taputapuatea au patrimoine mondial a coûté 240 MFcfp — 120 MF pour le dossier d'inscription et 120 MF pour des travaux d'aménagement et de restauration divers.

En matière de **pêche**, depuis 1996, **notre ZEE** est exclusivement réservée aux pêcheurs polynésiens. La pêche à la senne et au chalut de fond a également été interdite. La pêche polynésienne est aujourd'hui une pêche exemplaire et possède le label international MSC. Je souhaiterais aller plus loin au niveau du Pacifique, en faisant que la pêche à la senne soit totalement interdite.

Enfin, pour consolider tous ces **efforts de gestion**, la collectivité a classé l'ensemble de sa zone économique exclusive de 5 millions de km² en **Aire Marine Gérée**, nommée « Te Tai nui Atea », en avril 2018.

D'autres grands projets sont actuellement en cours, tels que l'inscription des îles Marquises au patrimoine mondial de l'Unesco, la création de la première réserve de biosphère d'archipel aux Australes ou encore l'extension des Aires marines éduvatives (AME) à toute la Polynésie et au niveau hexagonal. Et je suis heureux que le ministre Sébastien Lecornu ait pu vivre une expérience inoubliable avec les enfants et la population de Anaa, il y a deux jours.

Je soutiens fortement les communes qui se sont lancées ou se lancent dans la **création de rāhui**, cet outil traditionnel de gestion des ressources ou des espaces naturels. Ces initiatives participent à la bonne gestion de notre océan mais aussi à renouer les liens entre le Polynésien et l'océan, entre le Polynésien et son environnement, entre nature et culture.

Au niveau communal également, de grands pas ont été faits pour la préservation de l'environnement.

Certes, le transfert des **compétences environnementales** en matière d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et de déchets, a parfois été vécu par les municipalités comme quelque chose de contraignant et de compliqué à mettre en œuvre. Mais **le principal est d'avancer** et rappelons-nous que la préservation de notre environnement en dépend.



... >>



... >>



À l'heure actuelle, près de 60 % de la population polynésienne a accès à l'eau potable. La progression est rendue difficile, notamment en raison de ressources limitées sur certaines îles et de la faiblesse des infrastructures de production. Au niveau de l'assainissement, les systèmes collectifs ne sont accessibles qu'à 9 % de la population polynésienne. Seules les communes de Bora Bora, Punaauia, Moorea et Papeete disposent d'un réseau d'assainissement collectif ; 83 % de la population dépend de réseaux d'assainissement individuels ou semi-collectifs.

« Le prochain contrat avec le Fonds Européen de Développement sera entièrement consacré à l'assainissement public. Pour protéger nos lagons, il nous faut avancer plus vite. »

Le coût total des besoins en infrastructures collectives d'assainissement est estimé à près de 100 milliards de francs pour la zone couvrant Paea à Mahina.

Je prends l'engagement que le prochain contrat avec le Fonds Européen de Développement sera entièrement consacré à l'assainissement public. Pour protéger nos lagons, à l'image de ce que BoraBora a réalisé, il nous faut avancer plus vite et plus fortement sur le dossier de l'assainissement collectif.

Quant à la **gestion des déchets**, si Tahiti et Moorea disposent d'un réseau structuré de gestion des déchets ménagers, le schéma adéquat de gestion des déchets des autres archipels n'a pas encore été finalisé. Au niveau du Pays, nous travaillons actuellement sur un schéma territorial de gestion des déchets qui, je l'espère, permettra notamment d'orienter les choix de technologies de traitement les mieux adaptées pour chacun de nos archipels. Pour l'heure, le Pays soutient les îles éloignées, au travers des campagnes de rapatriement des déchets ménagers spéciaux (piles, huiles, batteries), la collecte, le traitement et le rapatriement des véhicules hors d'usage ou encore au travers des campagnes de nettoyage des plages. En 2019, 20 plages des Tuamotu ont ainsi été nettoyées,

avec l'implication des populations (coût de l'opération 25 MF CFP) et il est prévu d'amplifier l'opération à partir de 2020.

Chers amis maires, vous l'avez compris, **la tâche est immense**, que ce soit au niveau territorial ou au niveau de chacune de nos communes.

Sur un autre plan, je voudrais aussi aborder la question des **moyens financiers importants octroyés aux communes**.

Depuis la mise en place de mon gouvernement en septembre 2014, le conseil des ministres a validé 473 octrois de financements du Pays aux communes qui représentent la somme totale de 6,740 milliards de francs de subvention.

Je crois que les communes n'ont jamais été autant soutenues.

Sur les projets environnementaux plus précisément, mon gouvernement a validé plus de 117 arrêtés d'octroi en faveur des communes. En clair, plus de 3,6 milliards de francs ont été, à ce jour, dédiés par le Pays aux projets touchant à la gestion de l'eau potable, des eaux usées et des déchets. Nous devrions largement atteindre 4 milliards d'ici quelques semaines. C'est déjà beaucoup de soutien et il reste encore beaucoup à faire.

« Au niveau du Pays, nous travaillons actuellement sur un schéma territorial de gestion des déchets. »

En dernier lieu, je voudrais évoquer avec vous plus particulièrement **le contrat de projets**. Le 9 mars 2015, nous mettions en place un contrat de projets spécifique aux investissements communaux en matière environnementale (eau potable, assainissement, déchets...). Depuis 2015 à ce jour, les subventions État-Pays représentent, à part égale, près de 6 milliards de francs pour un total d'investissements communaux de plus de 6,7 milliards de francs.

En plus de ces financements publics, certains élus communaux ont recherché à compléter les financements par d'autres sources. Le SPCPF a sollicité le haut-commissariat et la présidence pour ouvrir **la possibilité de co-financement d'une même opération**

« Je mettrai tout en œuvre pour que le partenariat entre les communes et le Pays soit renforcé [...] pour la préservation de notre environnement. »

par un prêt bonifié ou par un prêt AFD ou par un financement par l'Agence française pour la biodiversité. Cela a donné lieu à l'élaboration concertée d'un projet d'avenant entre les équipes du Pays, de l'État et du SPCPF. À cet égard, je suis heureux de vous informer que l'assemblée de la Polynésie française a validé cet avenant, le 8 juillet dernier, et que nous signerons cet avenant dès lundi prochain avec l'État et le président du SPCPF.

En conclusion, sachez que je mettrai tout en œuvre pour que le partenariat entre les communes et le Pays soit renforcé, en vue notamment d'améliorer l'efficacité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets et plus globalement pour la préservation de notre environnement.

Voilà, je souhaitais partager avec vous ces informations d'ordre général sur **les actions réalisées ou les résultats obtenus en faveur de la protection de notre environnement commun**.

Ces trois jours de congrès sont destinés à l'échange et au débat. Enfin pour clore mes propos, je voudrais vous remercier toutes et tous pour le bon score obtenu par notre ami Tearii Alpha, candidat sur la liste La République en Marche aux élections européennes. Merci pour votre confiance au président de la République. Merci pour votre confiance au gouvernement et à la majorité que je préside. Votre soutien nous va droit au cœur et nous encourage à continuer à nous battre pour le bien-être de notre population et pour l'intérêt général.

Je vous souhaite donc de fructueuses discussions.

SÉBASTIEN LECORNU

MINISTRE AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, CHARGÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Monsieur le président de la Polynésie française, mon cher Édouard,
Monsieur le président de l'Assemblée, mon cher Gaston,
Madame la députée, chère Maina, heureux de te retrouver ici,...

Monsieur le maire de Gambier qui m'accueille avec beaucoup de gentillesse et un grand sens républicain cet après-midi dans votre commune - moi qui suis normand et élu normand, j'apprécie cette délicatesse, monsieur le maire, que d'avoir prévu un tout petit peu de pluie pour m'accueillir ici, je reconnais bien là l'hospitalité polynésienne - ,

Mesdames, messieurs les maires, et en premier chef le président du syndicat qui m'accueille cet après-midi, mais également maires adjoints et conseillers municipaux, car moi aussi j'ai été maire et je sais très bien qu'un maire sans son équipe n'est pas un maire. Un maire est l'animateur d'une équipe municipale. J'aimerais donc commencer par avoir une pensée particulière pour les adjoints au maire, les conseillers municipaux, celles et ceux qui souvent bénévolement donnent du temps pour leurs concitoyens, mettent entre parenthèses leur vie personnelle, leur vie familiale pendant six, douze, dix-huit ans parce qu'ils considèrent que donner de leur temps leur permet et permet de faire avancer leur petit bout de territoire et d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens. Et cet engagement-là, on va y revenir, c'est l'engagement que nous souhaitons promouvoir.

Moi aussi j'aimerais avoir une pensée pour mon amie sénatrice Lana, qui s'occupe de sa famille, j'aimerais qu'une fois de plus vous l'applaudissiez puisque que, si je ne refuse rien à mon ami Édouard qui m'a invité à venir ici, je ne refuse rien non plus à Lana tout simplement parce que j'ai peur d'elle.

Ma deuxième visite ministérielle s'inscrit dans la suite d'autres visites récentes : deux visites de la ministre de l'Outre-mer, ma collègue et amie Annie Girardin, durant lesquelles elle n'a pas compté son énergie et son temps dans ce fameux toilettage du statut de la Polynésie française, et ce projet de loi organique qui a également occupé la députée Maina. Visite ministérielle de mon ami Gérard Darmanin, qui est venu se rendre compte d'un certain nombre d'activités économiques et qui, derrière, a enclenché un chantier important de défiscalisation, notamment en matière de transport – et on sait à quel point le désenclavement de nos îles ici est un enjeu majeur et que la défiscalisation est un outil performant qui permet justement d'améliorer les choses. Là aussi, la parole du gouvernement a été tenue sur la défiscalisation. Et, il y a encore quelques jours, visite de la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, sur les questions ô combien délicates, en Polynésie française mais surtout dans l'ensemble du Pacifique, liées au foncier et sur lesquelles, au nom du gouvernement de la République française, elle a tenu parole. Toutes ces visites et la mienne s'inscrivent dans une perspective : celle de la visite du président de la

République Emmanuel Macron en avril prochain pour présider la 3^e édition du *One Planet Summit*.

Arrêtons-nous un instant sur **ces questions environnementales** puisque c'est le thème de votre congrès. Les questions environnementales sont passionnantes, elles sont terriblement engageantes parce qu'elles concernent tous les échelons de la réponse publique ou privée. Une part de la réponse est entre les mains de tout un chacun en tant que citoyen, en tant que consommateur, en tant qu'entrepreneur. Mais de l'autre côté, la puissance publique est attendue massivement sur ces questions environnementales. Et là où c'est passionnant, c'est que **la réponse est à la fois globale, à l'échelle des États, de la diplomatie, des grands chefs de ce monde, tout autant qu'elle est dans le quotidien des communes** parce que, depuis des années, en France métropolitaine comme en Polynésie, pour des raisons de bon sens autant que de droit, les questions de déchets, d'eau, d'assainissement, de transport, d'énergie, sont des questions gérées au plus proche de nos concitoyens et au plus proche de nos territoires. Mais l'ambiance globale n'est pas toujours facile



« Les questions environnementales sont passionnantes, elles sont terriblement engageantes parce qu'elles concernent tous les échelons de la réponse publique ou privée. »

sur le combat contre le réchauffement climatique. Il se trouve qu'ici dans cet archipel – et je l'ai vu dans les Tuamotu – la question de l'érosion du trait de côte, ou de la montée du niveau de la mer, ou la mise en protection des populations potentiellement liée à de graves cyclones, c'est une réalité que vous connaissez bien. Les États-Unis, grande puissance mondiale si ce n'est la plus grande, non loin d'ici, avec son président Trump, décide de se désengager de la COP 21 et de l'accord de Paris qui était pourtant le premier acte politique et diplomatique permettant aux grandes nations du monde dont la France de s'accorder sur des objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Et voilà que le président de la République, élu en 2017, se retrouve à devoir prendre la tête d'un leadership international pour sauver cet accord. Et c'est ce qui va se passer en avril prochain encore ici. La tenue de ce forum, qui certes s'adressera peut-être avant tout aux chefs d'État et de gouvernement de la zone Pacifique, va mettre dans l'agenda international la question de la résilience climatique tant par les causes que par les effets concrets. Et les effets concrets, les habitants

« À ne rien y faire, dans vingt ou trente ans, certains atolls [...] auront disparu parce que malheureusement toute une génération n'aura pas pris ses responsabilités. »

de la Polynésie française les connaissent bien puisque, à ne rien y faire, dans vingt ou trente ans, certains atolls qui sont de la terre polynésienne, de la terre française, auront disparu parce que malheureusement toute une génération n'aura pas pris ses responsabilités. Ce forum va s'inscrire dans une diplomatie climatique ambitieuse. J'avais déjà eu

l'occasion avec le président Fritch et les autorités calédoniennes et de Wallis et Futuna de me retrouver, il y a maintenant deux ans, sur l'île de Samoa, pour le Forum des îles du Pacifique qui est un outil important. **Avec la visite du président de la République dans le Pacifique, c'est le monde entier qui portera son regard ici pour parler de tout cela.**

... >>

Bien sûr, si je puis me permettre, mes chers collègues élus locaux, **cette affaire doit vous enthousiasmer mais doit aussi vous obliger : comment faire** du Pacifique et de cette partie du Pacifique, **de cette terre française qu'est la Polynésie, une vitrine de ce qu'il convient de mener comme combats à l'avenir sans pour autant se détourner des missions traditionnelles des communes au quotidien** ? De cela aussi, je vous remercie pour ce que j'y ai vu. Monsieur le maire de Gambier, le projet RESCCUE est important parce qu'il permet de traduire une réalité concrète en matière de biodiversité ; comme à Anaa où on m'a présenté cette aire marine éducative dans laquelle, grâce à des fonds européens du programme BEST, on vient justement mettre en œuvre des actes de protection sur le récif et dans l'atoll tout en faisant le lien avec les enfants et la nouvelle génération. Mais il faut aller plus loin. Et je le dis, peut-être un peu en mettant les pieds dans le plat, ne considérons pas que ce que Gaston Tong Sang a fait à Bora Bora n'est faisable que parce que c'est Bora Bora. Il n'y a pas de politique touristique possible s'il n'y a pas un service public de l'assainissement de qualité ; il n'y a pas de capacité à maintenir une jeunesse, les enfants de la Polynésie, sur les îles, y compris les plus petites, les plus reculées, s'il n'y a pas la garantie d'avoir un accès en eau potable pour les années qui viennent ; il n'y a pas de possibilité de dire aux familles polynésiennes « rassurez-vous, tout va bien se passer », si on ne prend pas nos responsabilités sur la construction d'abris anticycloniques comme nous le faisons entre l'État et le Pays depuis quelques années.

« Comment faire pour ré-enchanter la commune tant en métropole qu'ici dans nos archipels ? »

Tous ces sujets, il faut les regarder en face, et pour ce faire, il y a une entité de base qu'il faut, non pas réinventer mais plutôt ré-enchanter, c'est la commune. Parce que **sans la commune, ni le Pays**, et le président l'a dit avec humilité et respect, **ni l'État ne pourront faire grand-chose**. Comment faire pour ré-enchanter la commune tant en métropole qu'ici dans nos archipels ? Je vois quelques pistes que je peux vous présenter maintenant.

ADAPTER LES NORMES

La première des pistes : il faut davantage adapter les normes. Vous avez commencé à le faire avec

l'action du gouvernement, avec le toilettage du statut et l'action des parlementaires mais il faut continuer à le faire sur le code dont j'ai la responsabilité politique et institutionnelle avec les parlementaires, à savoir le CGCT. Faut-il avoir une offre d'assainissement très qualitative ? Je viens de vous le dire, n'ayez aucun doute, la réponse est oui et mille fois oui pour maintenant et les décennies à venir. **Est-ce que pour autant, dans vos atolls, on doit vous demander le même respect des normes, les mêmes techniques, les mêmes délais, les mêmes procédures qu'en métropole ou qu'à Tahiti par exemple, je le dis ici : la réponse est non.** Donc nous allons davantage adapter le système de normes à l'avenir notamment sur les questions environnementales. Le jeune maire de Makemo me dit l'autre jour : « Monsieur le ministre, moi je veux bien avancer sur une forme d'assainissement collectif sur la commune mère

mais je ne saurai pas le faire sur les communes associées à Taenga (là où vous m'avez amené président) », où évidemment sur un atoll de 80 habitants le CGCT ne va pas s'appliquer de la même manière ! Monsieur le président, sans attendre le mois de novembre - où j'imagine que vous montez à Paris pour le congrès des maires -, je vous propose de vous servir des jours de votre congrès pour, en atelier, avec l'ensemble des maires, maires adjoints et

conseillers municipaux et tous les employés des communes et du syndicat qui sont ici présents, me formaliser des propositions très concrètes, très précises comme si vous étiez vous-mêmes députés ou sénateurs et que vous deviez écrire des amendements avec vos assistants parlementaires. Transcendez le constat et dites-vous que je suis avec vous ; **je serai votre porte-parole** et je défendrai au banc des ministres à l'Assemblée nationale et au Sénat ce qu'il conviendra de faire en lien avec les équipes de l'État, le haut-commissaire et l'ensemble des administrateurs des différentes circonscriptions administratives.

Écrivons le droit, co-produisons-le tous ensemble. **Que faut-il faire exactement ?**

Faut-il prévoir

non pas de changer la règle mais un système de dérogation à la main du haut-commissaire pour faire du cas par cas ?

Faut-il prévoir un calendrier différencié entre la commune mère et les communes associées ?

Faut-il imaginer que, lorsqu'une commune est touristique, elle a peut-être plus de contraintes, comme une commune qui va construire des lotissements ne peut pas construire des habitations nouvelles sans se poser des questions fondamentales sur l'eau potable ou sur l'assainissement. Inversement, pour une commune ou un atoll ou une petite île qui voit sa population diminuer, on peut peut-être comprendre qu'il faut prendre un peu plus de temps. Peut-être aussi que les techniques scientifiques de traitement des eaux usées ne sont pas les mêmes d'une île à l'autre. À un moment donné, il faut l'écrire en droit. Puisque vous êtes des élus, vous écrivez des délibérations du conseil municipal, vous votez sur ces délibérations, c'est pareil pour moi. Une fois passé le constat, il faut bien que j'écrive quelque chose pour modifier le CGCT soit pour la Polynésie, soit pour d'autres territoires de la République en Outre-mer, soit d'ailleurs – pourquoi pas si les idées sont bonnes (et je ne doute pas qu'elles le soient) –, peut-être aussi des adaptations plus globales à l'échelle de l'ensemble du Pays. Mais je souhaite que nous avancions, comme d'ailleurs nous avons su avancer ces dernières années. Je remercie les équipes de l'État et l'ensemble des fonctionnaires du haut-commissariat sur les questions de visio-conférence. Il y a quelques années, ce n'était pas possible, vous ne pouviez pas tenir un conseil municipal avec la visio-conférence et aujourd'hui, grâce à un décret qui a été pris, vous pouvez le faire. Mais il fallait prendre le décret, il fallait transformer cela en droit. Et donc autant que vous attendez de moi, j'attends désormais de vous : **pour adapter les normes, j'ai aussi besoin de propositions concrètes.**

« Nous allons davantage adapter le système de normes à l'avenir notamment sur les questions environnementales. »

... >>

“ ÉCRIVONS LE DROIT,
CO-PRODUISONS-LE
TOUS ENSEMBLE. ”



... >>

DES MOYENS FINANCIERS

La deuxième chose pour ré-enchanter la commune, c'est évidemment de parler un peu **d'argent**. Il se trouve que l'argent, pour avoir regardé les choses depuis mon arrivée, il en manque toujours. C'est certain. Mais je vous prie de croire que pour celles et ceux qui ont des projets bien ficelés, je crois pouvoir dire, moi représentant l'État, avec Édouard Fritch, patron et président du Pays, nous nous débrouillerons toujours pour trouver de l'argent. Pour une simple et bonne raison : à Paris, le président de la République a fait un choix politique très clair, c'est de ne demander aucun effort

financier particulier à la Polynésie française. Voilà maintenant deux ans que nous sommes aux affaires, et j'en veux pour preuve **la dotation globale de fonctionnement (DGF)** : le budget de mon ministère l'a encore augmentée de 900 000 euros (*107,3 millions Fcfp - ndlr*) entre 2018 et 2019. Rendez-vous compte : pratiquement un million d'euros de plus pour les communes de Polynésie française. Ce n'est pas de l'argent de l'État qu'on remet en plus – parce que par ailleurs nous faisons attention au redressement des finances publiques de la nation française qui en a bien besoin. On a fait le choix de prendre l'enveloppe globale des dotations de l'État (27 milliards d'euros - *226,2 millions Fcfp - ndlr*) et de faire de la péréquation,

c'est-à-dire de prendre aux communes les plus riches et/ou les plus grosses pour donner aux communes les plus petites et/ou les plus pauvres. Bien évidemment, toutes les communes de la Polynésie française, par leur éloignement vis-à-vis de la métropole, et même par les distances vis-à-vis de Tahiti et de Papeete, font l'objet de cette péréquation. Et si vous regardez bien, aucune commune ne voit sa DGF diminuer. Mieux que ça, elle augmente chaque année. Elle a augmenté l'année dernière, cette année, et je m'appête cet automne en loi de finances à continuer d'améliorer la péréquation pour les communes les plus fragiles donc **elle continuera d'augmenter l'année prochaine. C'est un engagement que je prends devant vous.**



Pareil pour la **dotation d'intercommunalité**. Deux ensembles se sont lancés dans l'aventure de la construction d'une communauté de communes ici en Polynésie française (*CODIM et Havai - ndlr*) ; là aussi vous avez un régime dérogatoire : la dotation d'intercommunalité est fixe alors qu'elle bouge pour tout le monde en métropole, y compris dans les départements d'Outre-mer. Ici, on a fait le choix que celles et ceux qui décidaient de se regrouper voyaient leur dotation d'intercommunalité fixe. Ce qui veut dire, je le dis pour le maire de Bora Bora, que **toute évolution du périmètre intercommunal**

sera accompagné par les services de l'État avec énormément de bienveillance parce que l'intercommunalité n'est pas une fin en soi ici, vu la taille de vos archipels, mais celles et ceux qui décideront de faire de la mise en commun comme vous avez su le faire par l'outil syndical (preuve en est celui-ci mais également les syndicats de traitement des ordures ménagères dont le maire de Gambier me parlait tout à l'heure sur le bateau), continuez à vous regrouper non pas pour intégrer les compétences comme en métropole mais pour les mutualiser. Pourquoi acheter et entretenir des matériels chacun de son côté si vous pouvez vous regrouper pour partager l'effort ? Dans cela aussi, nous vous accompagnerons.

Les communes de Polynésie française sont toutes bénéficiaires du FPIC (**Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales**), mais aucune ne sera contributrice à ce FPIC. Là aussi c'est une garantie de ressource importante que nous allons continuer à stabiliser dans la loi de finances que je présenterai à l'automne prochain.

S'il faut fonctionner, il faut aussi investir, notamment pour les projets environnementaux, pour continuer à monter en puissance sur les questions liées aux déchets et à l'assainissement pour ne citer qu'elles. Il y a les outils que vous connaissez bien. Merci monsieur le président du gouvernement d'augmenter la part du

« On a décidé de prendre aux communes les plus riches et/ou les plus grosses pour donner aux communes les plus petites et/ou les plus pauvres. »

Pays dans le **Fonds intercommunal de péréquation (FIP)**. Cela ne va pas de soi. Vous auriez pu faire un autre choix politique considérant que l'argent du Pays c'est pour les politiques et les compétences du Pays et les communes n'ont qu'à se débrouiller.

Vous avez fait le choix politique inverse : mélanger nos moyens avec ceux de l'État dans ce fonds qui est un fonds souple, un fonds utile. J'ai pu voir ces derniers jours à quel point il est populaire chez les maires, il permet de faire avancer des dossiers petits, pratiques, concrets pour nos concitoyens. C'est une bonne décision que vous avez prise et je pense que nous pouvons vous applaudir de nouveau pour l'avoir fait car cela ne coulait pas de source.

De mon côté, je tiens à vous faire une deuxième annonce. J'ai une autre dotation dans mon budget dont j'ai la responsabilité politique et le haussariat la responsabilité de la mise en œuvre : **la DETR, dotation d'équipement des territoires ruraux** qui est une dotation populaire chez tous les maires, les maires adjoints et conseillers municipaux de France, comme la dotation des plus fragiles. Elle a été faite en métropole pour les ruraux, les pauvres, celles et ceux qui n'ont pas les moyens de financer par eux-mêmes un investissement important, un bout de service public,

« Continuez à vous regrouper non pas pour intégrer les compétences comme en métropole mais pour les mutualiser. »

un bout d'école, un centre d'incendie et de secours. (Je fais une parenthèse : vous êtes de nombreux conseils municipaux à vous être engagés sur l'armement d'un centre d'incendie et de secours, c'est une excellente nouvelle, continuez et la DETR va justement continuer à le faire). Mon annonce est la suivante.

« Nous allons faire œuvre de justice [...] et] sanctuariser ces 5,7 millions d'euros de DETR pour la Polynésie française. »

J'ai cru voir que **la DETR était, pour un tiers de cette enveloppe, utilisée sans projet et parfois en fonctionnement pour les trois plus grosses collectivités de Polynésie française, ce qui fait que les plus petites communes**, les communes plus isolées, les Marquises, les Australes, les Tuamotu, ici à Gambier, les îles Sous-le-Vent **sont privées d'une part importante de DETR** alors que vous avez un projet, là où les trois principales communes, elles, n'ont pas besoin de déposer de projet et, mieux que ça, récupèrent cette dotation en fonctionnement et même pas en investissement. Eh bien nous allons faire œuvre de justice et sanctuariser ces 5,7 millions d'euros (*680,2 millions de Fcfp - ndlr*) de DETR pour la Polynésie française et ainsi mettre tout le monde à égalité. C'est-à-dire que la plus grosse commune de Polynésie française, Faa'a, comme Papeete, pourront, si elles ont un projet, avoir de la DETR dans les mêmes proportions que n'importe quel autre porteur de projet, autant que la plus petite commune du plus petit des archipels.

La dotation globale pour l'autonomie, vous avez souhaité qu'elle soit sanctuarisée parce qu'elle participe à une reconnaissance, à une dette que l'État doit à la Polynésie française. Dans le cadre du projet de loi, cette DGA n'a pas pu migrer du ministère de l'Outre-mer vers mon ministère, pour des raisons d'écriture de la loi. Je tiens à dire au nom de la ministre Annick Girardin, que, en loi de finances, **cette DGA sera corrigée et inscrite dans les lignes de mon ministère**. Elle rentre ainsi dans le champ constitutionnel des dotations de l'État et se trouve protégée de politique éventuelle de successeurs lointains qui pourraient faire des choix différents.

... >>>

... »

UN CADRE VISIBLE ET SOUTENANT POUR LES ÉLUS

Le dernier outil pour conforter les communes, c'est bien sûr de conforter les élus locaux eux-mêmes et donc les élus municipaux. Il n'y a pas de démocratie locale, je le disais tout à l'heure, s'il n'y pas des hommes et des femmes qui décident de s'engager pour leur commune et pour leurs concitoyens. Au fond, la terminologie « statut » est contestée souvent par les élus locaux eux-mêmes : **si nous sommes élus de nos communes, c'est précisément parce que nous ne souhaitons pas en être les agents ou les salariés**, nous souhaitons en être les élus, ce qui est un rôle tout à fait singulier. Dans l'histoire de la République française, on a bel et bien souvent substitué la paroisse en métropole, on l'a ensuite appelée commune et dans la Pacifique on a substitué la chefferie pour l'appeler commune. La commune a une dimension historique qui fait partie de l'histoire de la République. Et donc, plus qu'un statut, il faut un cadre qui amène de la visibilité pour l'ensemble des maires, maires adjoints et conseillers municipaux de la République. La première des choses c'est de **permettre à celles et ceux qui sont candidats, de l'être dans les conditions les plus faciles**. On ne va pas se mentir, il y a une inégalité entre celui ou celle qui est à la retraite avec celui ou celle qui est en activité. C'est une inégalité de fait, nous ne la corrigerons pas. Néanmoins, on doit permettre de **corriger quelques inégalités pour celui ou celle qui est encore en activité**. Permettre un congé quand on est candidat c'est l'assurance de faire vivre la démocratie, de lui donner du temps pour exposer ses idées devant la population. Si on veut avoir des conseils municipaux qui ressemblent à ce qu'est la France, à ce qu'est la Polynésie française, il faut donc avoir des outils pour ramener les familles. Donc **l'État prendra en charge les frais de garde** ici aussi en Polynésie française pour les enfants jusqu'à six ans et pour celles et ceux qui ont des personnes en situation de handicap et de dépendance dont vous pourriez avoir la charge.

Le dernier outil pour conforter les communes, c'est bien sûr de conforter les élus locaux eux-mêmes et donc les élus municipaux. Il n'y a pas de démocratie locale, je le disais tout à l'heure, s'il n'y pas des hommes et des femmes qui décident de s'engager pour leur commune et pour leurs concitoyens. Au fond, la terminologie « statut » est contestée souvent par les élus locaux eux-mêmes : **si nous sommes élus de nos communes, c'est précisément parce que nous ne souhaitons pas en être les agents ou les salariés**, nous souhaitons en être les élus, ce qui est un rôle tout à fait singulier. Dans l'histoire de la République française, on a bel et bien souvent substitué la paroisse en métropole, on l'a ensuite appelée commune et dans la Pacifique on a substitué la chefferie pour l'appeler commune. La commune a une dimension historique qui fait partie de l'histoire de la République. Et donc, plus qu'un statut, il faut un cadre qui amène de la visibilité pour l'ensemble des maires, maires adjoints et conseillers municipaux de la République. La première des choses c'est de **permettre à celles et ceux qui sont candidats, de l'être dans les conditions les plus faciles**. On ne va pas se mentir, il y a une inégalité entre celui ou celle qui est à la retraite avec celui ou celle qui est en activité. C'est une inégalité de fait, nous ne la corrigerons pas. Néanmoins, on doit permettre de **corriger quelques inégalités pour celui ou celle qui est encore en activité**. Permettre un congé quand on est candidat c'est l'assurance de faire vivre la démocratie, de lui donner du temps pour exposer ses idées devant la population. Si on veut avoir des conseils municipaux qui ressemblent à ce qu'est la France, à ce qu'est la Polynésie française, il faut donc avoir des outils pour ramener les familles. Donc **l'État prendra en charge les frais de garde** ici aussi en Polynésie française pour les enfants jusqu'à six ans et pour celles et ceux qui ont des personnes en situation de handicap et de dépendance dont vous pourriez avoir la charge.

Mesdames, messieurs les élus, de manière plus grave, j'aimerais vous dire avec beaucoup de sérénité, qu'un maire, un adjoint au maire, un conseiller municipal, ne peut pas dans notre République être menacé de mort, être invectivé, être injurié, dans la presse, sur la voie publique ou pire pour les plus lâches sur les réseaux sociaux, de manière impunie. C'est pour cela que **nous allons vous proposer de rendre obligatoire une assurance juridictionnelle qui vous couvrira les frais potentiels d'avocats, prise en charge par l'État** parce que l'on doit protéger les élus de la République, on ne peut pas les laisser s'exposer à la vindicte de certains.

Dans la fonction publique et dans l'entreprise, c'est un honneur que d'être formé. Il n'y aurait donc que chez les élus locaux qu'il serait curieux ou bizarre d'aller suivre une formation de quelques heures, de quelques jours pour être meilleur en droit, en finances, en urbanisme ? La formation va faire l'objet d'une réforme profonde par voie d'ordonnance parce que c'est un dossier complexe sur lequel je souhaite que les dispositions que nous prendrions pour la métropole soit des dispositions en lien avec vous, monsieur le président du CGF, en lien avec les élus formateurs, des dispositions très concrètes d'application rapide sur le territoire. **Car la nouvelle génération d'élus locaux issue du suffrage de 2020 jusqu'en 2026, doit être la première génération à former d'urgence à toutes les nouvelles complexités que ce monde connaît pour l'exercice du mandat local**. C'est un combat majeur. Le monde est complexe. On doit à tout prix donner des outils aux élus pour se former, on doit aussi leur donner des outils pour valoriser leurs acquis. On ne peut pas être maire pendant douze ou dix-huit ans, être patron d'une d'administration, gérer des

centaines de milliers d'euros ou des millions de francs Pacifique, sans se voir reconnaître à un moment donné une qualification. Monsieur le président du Pays, je vais avoir besoin de vous, parce que c'est un partenariat avec les universités, avec les cycles de formation supérieure.

« Plus qu'un statut [de l'élu], il faut un cadre qui amène de la visibilité pour l'ensemble des maires, maires adjoints et conseillers municipaux de la République. »

« On doit à tout prix donner des outils aux élus pour se former, on doit aussi leur donner des outils pour valoriser leurs acquis. »

Mais pourquoi pas, j'en fais la proposition ici, reconnaître à un adjoint au maire qui s'est occupé de commandes publiques, de ressources humaines pendant douze ans, un grade universitaire qu'il pourra valoriser ensuite sur un concours de la fonction publique ou sur un travail dans le privé ? C'est un travail de longue haleine parce qu'il faudra convaincre les universitaires de bâtir des équivalences mais c'est un chantier que je vous propose de lancer.

Dernier chantier, ce n'est pas le plus simple ici comme ailleurs, c'est bien sûr **la question des indemnités**. Pourquoi ce n'est pas le plus simple ? Parce que dans notre pays, avec notre culture chrétienne, parler d'argent quand on fait de la politique, ce n'est pas toujours facile. Déjà parce que dans le conseil municipal – j'ai été maire et président de département donc je connais un peu la chanson – il y a celles et ceux qui sont indemnisés et celles et ceux qui ne le sont pas, ensuite il y a celles et ceux qui le sont d'une certaine manière et dans la commune d'à côté, parce qu'il y a dix habitants de plus au-dessus du seuil, ils ont droit à plus que la commune voisine qui parfois va être plus reculée. Je vais donc faire une proposition dans la loi pour la métropole, qui se traduira par une instruction conjointe d'Annick Girardin et de moi-même au haut-commissaire, de bon sens. Est-ce que la vie quotidienne d'un maire ou d'un maire adjoint dans une commune ou une île de 485 habitants est si différente que la vie quotidienne dans l'île qui est à 45 km avec 510 habitants et qui aura donc le droit à 600 euros (71 600 Fcfp - ndlr) de plus par mois pour le maire que la commune qui est à moins de 500 habitants ? Ça n'a aucun sens. **Je vous propose donc quelque chose de tout simple : supprimer tous les effets de seuil jusqu'à 3 500 habitants, ce qui englobe l'essentiel des communes de la Polynésie française** et chaque conseil municipal décidera du niveau d'indemnisation du maire et des adjoints dans ce seuil de 3 500 habitants. C'était une revendication ancienne du Syndicat des communes – puisque, avec mon cabinet, nous avons lu

les actes du congrès de l'année dernière, faites donc attention à ce que vous direz après notre départ parce que nous lirons également ce que vous aurez dit une fois que nous ne serons plus là. Je crois que cette troisième annonce va dans le bon sens, sans démagogie, au regard des besoins de la commune, au regard des ressources de la commune, et au regard du choix politique que les élus font. Il y a des maires et des adjoints au maire qui ont une belle retraite et n'ont pas envie de prendre le maximum et il y a des élus qui ont dû arrêter de travailler pour se consacrer à la mairie. De toute évidence, on voit bien qu'ils ne sont pas à égalité. Comme ça, on aura de la liberté et de la souplesse qui permettront à chaque commune d'avancer dans le bon sens. C'est le bon sens que l'on vous doit ici, comme ailleurs en France.

« La formation [des élus] va faire l'objet d'une réforme profonde par voie d'ordonnance. »

J'ai été long et bavard, je m'en excuse. C'est que j'avais quand même des choses à vous dire. En guise de conclusion, j'aimerais vous dire la chose la plus importante de ce que je retiens de mes deux visites en Polynésie, de ma représentation de la France au Forum des îles du Pacifique, des réunions que je peux avoir avec Maina et Lana (puisque ce sont les deux parlementaires que je vois le plus, qui viennent le plus me voir au Parlement et Sénat pour me glisser des dossiers de la Polynésie), des longs entretiens que j'ai avec Édouard très régulièrement à Paris, **j'aimerais vraiment que, à quelques mois de la visite du chef de l'État, vous mesuriez**

toutes et tous, vous qui êtes des décideurs publics, le moment singulier dans lequel se trouve me semble-t-il la Polynésie française. Pendant des années soit la relation entre la Polynésie et l'État français était déséquilibrée, soit il y avait de l'instabilité politique, ou alors des querelles ou des incompréhensions. On est dans un moment tellement différent, un moment – je l'ai dit à Anaa – que j'ai appelé « l'alignement de planètes ». En clair, l'alignement des étoiles. **Les priorités du Pays correspondent aux priorités de l'État français.** La relation entre Édouard Fritch et Emmanuel Macron est une relation non seulement professionnelle, institutionnelle mais c'est aussi une relation d'amitié profonde entre les deux hommes. Dès qu'ils se sont rencontrés, ils ont décidé l'un et l'autre, et j'en ai été le témoin, de se faire confiance. **La Polynésie française a des atouts uniques pour s'en sortir, non seulement s'en sortir cher Gaston, mais pour être une vitrine de la France dans le monde, être un élément de la fierté française.** Puisqu'on fait moins de politique en

ce moment et qu'on parle davantage de projets, goûtons ce moment singulier qui nous autorise à rehausser nos ambitions, notre niveau de jeu, l'exigence que nous avons de nous-même pour faire avancer ce territoire et faire avancer toute la nation. J'en suis désormais persuadé, **sans la Polynésie française, la France ne serait pas la France.** Donc amis de Polynésie, continuez de nous surprendre, de nous emmener, de nous faire rêver, car, plus que jamais, la France a besoin de la Polynésie française parce que sans elle, la France ne serait pas la France. Vive la Polynésie, vive la République et vive la France.

“ LA POLYNÉSIE FRANÇAISE A DES ATOUTS UNIQUES [...] POUR ÊTRE UNE VITRINE DE LA FRANCE DANS LE MONDE. ”





L'HOMME AU SEIN DE SON ENVIRONNEMENT

LETTRE 2

Le 30^e congrès des communes a voulu replacer l'individu au centre et interroger son lien à l'environnement à partir de l'impact que ce dernier a sur ses émotions, sa vie, ses valeurs. Il a donc démarré sur des activités pour ouvrir les sens, retrouver des sensations voire des souvenirs. L'objectif : mettre en lumière les liens que chacun, en tant qu'être humain avant d'être élu, entretient avec la nature, la biodiversité, l'environnement terrestre et maritime et les valeurs qui les sous-tendent. Une connexion à même de le responsabiliser et l'obliger à s'engager pour sa préservation.



RECONNECTER L'ÊTRE HUMAIN À SON ENVIRONNEMENT

Une expérience sensorielle guidée

Si l'activité proposée est connue de certains dans le domaine du bien-être personnel, elle était tout à fait nouvelle pour d'autres et innovante dans le cadre d'un congrès des communes, de sorte que chacun avait la liberté de l'accepter ou non, à condition de ne pas gêner ni empêcher le reste de l'assemblée de la vivre.

Après avoir rappelé le cadre bienveillant dans lequel s'inscrit cette activité, Chantal Kwong, élue formatrice du SPCPF, précise que chacun peut bouger sur sa chaise et/ou interrompre l'activité à sa guise. Un fond musical très doux soutient les paroles de l'animatrice :

« Je vous invite à vous installer aussi confortablement que possible sur votre chaise, dos calé au dossier, nuque, cou, tête souples, épaules abaissées, bras détendus, mains sur les cuisses, jambes décroisées, pieds à plat au sol. Respirez lentement, laissez-vous bercer par la musique. Regardez ce qui vous entoure, murs, sol, plafond, décors... couleurs, formes, aspects, luminosité de l'espace (lumière chaude, froide...).



Chantal Kwong,
élue formatrice du SPCPF

Sentez le parfum que vous vous êtes mis ce matin, le léger et discret parfum des fleurs ou plantes du décor, souvenez-vous de l'odeur du café, de la boisson chaude prise ce matin au petit déjeuner. Le petit déjeuner était-il sucré, salé, acidulé?... En tous les cas, il était bon. Sentez l'air qui vous entoure, la température, bonne pour quelques-uns, un peu fraîche pour d'autres, enfiler un vêtement chaud si c'est nécessaire. Réunissez vos mains, sont-elles chaudes, froides ? Frottez-les doucement pour les réchauffer, massez vos doigts avec douceur. Portez votre attention sur vos pieds, comment sont-ils dans vos chaussures, serrés, confortables, bien au chaud dans les chaussettes ?

Appréciez la musique douce qui passe, peut-être entendez-vous votre propre respiration, lente, calme, détendue ou des bruits plus lointains comme celui du vent dans les feuillages, celui de la mer... Frottez-les doucement pour les réchauffer, massez vos doigts avec douceur. Portez votre attention sur vos pieds, comment sont-ils dans vos chaussures, serrés, confortables, bien au chaud dans les chaussettes ?

Appréciez la musique douce qui passe, peut-être entendez-vous votre propre respiration, lente, calme, détendue ou des bruits plus lointains comme celui du vent dans les feuillages, celui de la mer...

Appréciez la musique douce qui passe, peut-être entendez-vous votre propre respiration, lente, calme, détendue ou des bruits plus lointains comme celui du vent dans les feuillages, celui de la mer...

Dans cet état de calme, de paix, de bien-être, où vous vous sentez bien, rassuré et rempli de ce que vous venez de vivre, de ressentir et surtout conscients de la place que chacun occupe dans cet espace où nous sommes tous rassemblés, **je vous invite à fermer les yeux**. Si vous n'êtes pas encore prêt, prenez le temps qu'il vous faut sans gêner vos proches voisins.

[Yeux fermés.] **Réentendez, ressentez, visualisez** tout ce qui vient de se passer [la musique diminue jusqu'à s'éteindre pour quelques secondes de silence où chacun n'est que dans son ressenti].

Imaginez maintenant que le plafond de la salle s'ouvre comme par enchantement, que les murs, les cloisons, les portes s'effacent aussi, nous laissant découvrir un magnifique ciel clair aux multiples nuances de bleu, parsemées de nuages moutonneux d'un blanc translucide nous transportant comme dans un voyage. L'air frais et doux nous enveloppe et apporte encore un peu plus le parfum des fleurs, fougères, feuillages, arbres. Certaines senteurs nous rappellent des goûts connus, le bruit du vent, des vagues, des rivières nous berce... Doucement vous vous sentez transporté dans un endroit connu uniquement de vous, c'est votre lieu secret, paisible rassurant, où vous êtes à l'aise : c'est une forêt, une vallée, une colline, une plaine... une plage, le bord d'une rivière





Des éléments de la nature (pierre, fibre de coco ou feuille puis *mono'i*) ont été distribués aux élus pour qu'ils éprouvent, ressentent... et ce faisant, se connectent à eux-mêmes et aux « éléments ».

ou tout simplement votre jardin ! **À cette place où vous êtes assis ou allongé**, vous savourez chaque instant... Un son vous parvient : une musique, un chant d'oiseau, des petites pierres qui roulent... votre curiosité vous fait vous lever pour vous diriger lentement vers la source de ce son... Sur votre chemin, toute la nature vous souhaite la bienvenue et vous enchante ! En face de vous, une personne, que vous reconnaissez au fur et à mesure que vous vous approchez, vous fait signe pour vous saluer. C'est une connaissance de longue date, un parent, un être aimé ; appelons-le Mana'o... Un instant de bonheur ! Vous vous asseyez et échangez vos souvenirs... Cette agréable surprise se prolonge car Mana'o vous offre un cadeau, vous lui tendez une main pour le recevoir... [distribution du cadeau numéro 1 par l'équipe de concepteurs : une feuille, une fleur, un pétale, une branchette, un corail, une pierre...]. **Vous accueillez votre cadeau, l'enserrez dans votre main** ou dans vos deux mains. Quelle est sa matière ? (végétale, minérale), sa forme ? (longue, ronde, plate, bosselée), sa texture ? (dure, souple, doux, lisse, friable), fait-il du bruit ? (en le froissant, le manipulant), a-t-il une odeur ? vous rappelle-t-il un goût ?... **Quels souvenirs agréables vous évoque ce cadeau ?** Je vous laisse apprécier ces moments... Mana'o resté près de vous se met à fredonner une chanson que vous aimez, ce qui vous surprend car vous le croyiez parti ! Il vous dit avoir un deuxième cadeau (vous pouvez garder le premier cadeau ou le poser sur votre chaise, vos cuisses, etc.). Vous accueillez ce deuxième cadeau [distribution du cadeau commun : du *mono'i*]. Découvrez-le, ressentez-le, appropriiez-vous ce cadeau, sa forme, sa texture, son parfum... Qui ou que vous évoque-t-il ? Quels souvenirs des goûts, d'événements, de situations de vie, de personnes, de lieux où vous avez été...

« Bienvenue dans ton paradis.
Protège-le, conserve-le
en excellente santé,
pour le transmettre
à tes générations futures. »

Quels éléments de la nature vous rappelle-t-il ?

La terre : la montagne, les champs, la forêt, la colline, la plaine, la vallée, les plantations, le jardin, la plage, le sable, les galets... L'eau : la mer, la rivière, le ruisseau, la cascade, la pluie... L'arc-en-ciel : la chaleur, les rayons du soleil, la fraîcheur de l'air, la luminosité, la lumière qui nous éclaire, le ciel clair du jour, le ciel étoilé de la nuit, les étoiles, les astres, la lune...

Je vous laisse apprécier ces moments et ce présent offert par cet être aimé... et tout doucement, comme une caresse pour votre oreille, le mélodieux chant d'un *vini* vous parvient comme pour vous dire : « Bienvenue dans ton paradis. Protège-le, conserve-le en excellente santé, pour le transmettre à tes générations futures. » Que ces moments de bonheur vécus ensemble fassent sentir en chacun de nous que nous sommes heureux de vivre dans ce

paradis qu'est notre île et que, pour que cette qualité de vie se maintienne longtemps, très longtemps, il est du devoir de chacun de le préserver, de le respecter ! Et lentement, je vous invite à frotter doucement vos mains, passez-les sur votre visage, vos joues, vos oreilles, la nuque. Penchez lentement la tête, devant, derrière, à gauche, à droite. Bougez doucement les épaules, les bras, les jambes, les pieds, les orteils. Respirez longuement. Étirez-vous et tout doucement ouvrez les yeux... Souriez... et **remerciez-vous de vous être accordé ce merveilleux voyage !** Bienvenue à tous dans notre salle de congrès et je vous souhaite de merveilleux et fructueux échanges afin que "homme et environnement soient au cœur l'un de l'autre". Merci pour votre participation.

Sans tarder, et encore remplis de ressentis vécus, vous êtes invités à vous retourner vers le panneau qui est derrière vous afin de découvrir l'activité suivante. ... ➤

... >>

DU RESENTI DÉCOULENT DES VALEURS

Dans le prolongement de l'expérience sensorielle, la réflexion en petits groupes a permis de faire émerger les valeurs découlant des ressentis par lesquels chacun avait été traversé durant l'expérience sensorielle. Pour ce faire, les élus ont été invités à répondre à

une série de questions : qu'avez-vous ressenti dans cette expérience ? avec votre élément ? Quel lien faites-vous entre ce que vous avez ressenti et votre environnement ? À quoi l'environnement vous fait-il penser ? Qu'est-ce que l'environnement représente pour vous ? Comment préserver le lien avec nos éléments : l'océan, les rivières, les montagnes, la terre et l'air que nous respirons ?

Après un travail sur les idées, chaque groupe a désigné un rapporteur pour présenter en plénière les valeurs essentielles communes qui s'en dégagent pour les partager avec l'ensemble. Des valeurs affichées sur une fresque peinte pour l'occasion par Keanu Hikutini, sorte de « mur d'expression » des congressistes tout au long du congrès.

Avec les deux types d'îles en Polynésie, hautes et basses, la fresque représente toutes les activités humaines qui ont un impact sur l'environnement. Disposée dans l'espace exposition, elle a recueilli et montré les valeurs des congressistes autour de l'environnement ainsi que tous leurs messages au fur et mesure des avancées du congrès : ce qui les a marqués, dérangés ou leur a fait plaisir.





La fresque peinte par Keanu Hikutini pour représenter le *fenua* et toutes les activités humaines ayant un impact sur l'environnement s'est transformée, durant le congrès, en mur d'expression des participants.

... >>

DES HOMMES INTERPELLÉS PAR LES DIEUX

Dans un premier temps, une mise en scène a fait intervenir une jeune fille de Mangareva, pour s'adresser aux Hommes, deux représentants des élus et des citoyens, à qui elle déclame un *ōrero* en l'honneur de son île.

Lui ont succédé les dieux du Ciel (Hinara'i), de la Terre (Ta'arua) et de la Mer (Ruahatu).

Dans un deuxième temps, les participants interpellés par les dieux ont été répartis, selon la couleur attachée à leur sac de congressistes, dans un des cinq groupes pour traiter des questions environnementales liées aux interactions des Hommes avec les différents éléments de la nature.

« Mangareva, île de lumière »

Ōrero déclamé par Revahere Moo

Île de lumière ballotée au gré des vagues
 Tu prends naissance dans l'abîme de l'océan.
 Comme l'étoffe humectée de gouttes de pluie
 Tu parais dans le souffle du vent du sud-est.
 Et déjà résonne le son mélodieux de ta langue
 De tes chants, de tes légendes et de ta culture !
 Mangareva ! Horizon du ciel et de la terre
 Île de nos ancêtres ! Qui es-tu ?
 Une montagne de granite au nom fleuri de « *reva* » ?
 Une montagne de basalte flottant dans le néant de la nuit ?
 Qui peut nous le dire ! C'est sans importance !
 Car le pouvoir divin a établi en ton âme un sentiment de paix.
 Île fière et digne, à tes sommets s'élèvent
 Auorotini et Mokoto !
 Reboisée de bosquets d'arbres altiers
 Ta robe végétale autrefois austère s'est transformée
 En un beau manteau luxuriant de fraîcheur.
 Environnée de barrière de coraux et de petites îles
 Tu nous présentes le berceau de la famille royale
 Rikitea ton village.
 Quand viennent les fines pluies au loin

Tu déclines les marques de la vie sereine.
 Les sentinelles du passé gardiens des cols de montagne
 Surveillaient les passages de tes sentiers
 Et les entrées des bateaux dans les passes
 Île renommée par ton lagon essaimé de nacres
 Ta richesse fut convoitée, offerte dans la paume de la main.
 Île de liberté ! Île de sagesse ! Île croyante !
 Tu as choisi de restaurer les œuvres chrétiennes
 Qui sont autant les cicatrices de l'époque d'antan.
 Mystique ! Belle par la clarté de la mer !
 Et par les couleurs diverses du sable !
 À ton apparition tu ébranles et ravis l'étranger.
 Panorama de bleus à l'infini
 Qui captive les regards admiratifs
 Fascinés par la parade des oiseaux marins
 Dans l'air brumeux des îlots du sud-est.
 Mangareva ! De tous temps tu es la souveraine de l'archipel
 Terre de nos ancêtres ! Terre bénie par la providence !
 Notre conscience nous dicte de ne pas oublier nos origines !
 De respecter de préserver notre patrimoine si précieux
 Biodiversité de la terre de la mer et du ciel.

Odile Purue, le 8 juin 2019



« Magareva kaiga turama »

*E kaiga turama i 'urigaru 'ia
 Puna mai koe mei te 'iriga no te moana.
 Pe te ka'u ta te matamataua i ve'ive'i
 'Ikei mai koe mei roto i te puagiagi o te maragai.
 Tekemo 'akarorogo te vinivini no to koe reo
 Ta koe tagi ta koe atoga me ta koe pouga !
 Magareva ! Kaiga aroaroragi !
 Kaiga tupuna ! Ko ai koe ?
 E maga verota i puapua 'ia ki te igoa no te reva ?
 E maga ke'o i 'urike'urike ki te ao kore no te po ?
 Ma vai e takao mai ! E eai meameanoa !
 Ku 'akano'o mai te kaoka etua te 'airaga merie ki roto ia koe.
 Kaiga teitei me te ururoa i to koe mau pukoto e tu ana
 'Aurorotini me ko Mokoto !
 Pou 'ia ki te tumurakau matarua te marumarua te toa'iva
 Riro mai to koe ka'u kaka'o tama'o'o no matini ara
 Ei mato mariari no te porotoroto ritorito.
 Takai 'ia na te tuakau me te utu nuku
 'Akavaraka mai koe te kona no te pu 'akariki
 Ko Rikitea te punui
 Ia makavekave mai i te 'ata'ata
 E 'akakite ana koe te ga'o no te ao merie.*

Avant que n'interviennent les dieux
 du Ciel, de la Mer et de la Terre,
 Revahere Moo, jeune Mangaréviennne,
 déclame un 'ōrero en hommage à son
 île, qui constituait « l'environnement »
 des congressistes durant quelques jours.

*Te utu magaika tiaki 'itiga no garoatuara
 Kua matiro ana te puta no to koe utu 'atupapa
 Me te tomoraga mai o te utu pa'i ki to te ava.
 Kaiga vanaga no ta koe moana 'ioro
 Koromi 'ia ta koe mamona, 'oatu roa 'ia ki to te kapurima.
 Kaiga kaiata'u ! kaiga koutu'uga ! Kaiga kereto
 Kua vae koe me mu'ani te 'aga ekeretia
 Koia 'oki te utu kari no te tau te'ito.
 Manamana ! me'ea nui no te ma'inatea o te tai !
 Me no te purepure ma'aro'aro o te one !
 I te kitearaga kia koe koviuvuu ma te rekareka te mata'iva.
 Tumuragi raparapa uriuri ma te otigakore
 I 'akaerire te mau nanaraga rikarika
 Ta te 'akapa o te utu manu moana i poikoiki
 Mei roto i te anuanua no Tukemaragai.
 Magareva ! Mei te tau me te tau, e aurupe koe no te motu-
 mo'aga !
 E to matou kaiga tupuna ! Kaiga togi 'ia na te Etua i te ragi !
 E takao mai ana te 'aiga manava, e kore e 'akanoina 'ia to
 tatou turaga kaiga tumu
 Ka maru ka 'akamamana ta tatou verega ekekura
 Nukutaireva no te kaiga no te tai me no te ragi !*

Otira Purue, le 27 juin 2019



... >>

Les dieux s'expriment

Puis c'est au tour du DIEU DU CIEL, HINARA'I (incarnée par Chantal Kwong), du DIEU DE LA MER, RUAHATU (incarné par Manfred Mahaa) et du DIEU DE LA TERRE, TA'AROA (incarné par Clément Nui) de s'adresser tour à tour aux Hommes représentés par un élu (incarné par Ranka Aunoa) et une citoyenne (incarnée par Namoeata Bernardino) puis aux congressistes, en entremêlant la langue française avec les langues polynésiennes. Par un 'orero de mise en garde, les dieux interpellent l'assemblée, les anciens et les jeunes. Ils invitent ensuite leur peuple à venir avec eux pour y réfléchir et travailler ensemble. Puis les représentants des Hommes (citoyens et élus) se lèvent, font leur mea culpa et invitent leur groupe à travailler avec eux pour apporter des réponses à ceux qui représentent les éléments de la Nature.



HINARA'I :

*Je suis Hinara'i, déesse du ciel.
Vous les anciens, vous dites me respecter,
Vous dites avoir vécu en harmonie
avec moi...
Moi qui vous offre un air pur pour une
excellente santé, qui vous offre un ciel
merveilleux qui vous protège des rayons
nocifs du soleil !
Mais ne voyez-vous pas tout le mal que
vous me faites ?
Moi qui suis si généreuse avec vous et vos
enfants...*

RUAHATU :

*Outou te mau feia paari,
Outou te mau matahiapo
Tei hea atura te parau no te
faatua,
Te ora ho'e raa outou e o vau i
roto i te hau ?*

*O vau teie, o Ruahatu,
Te Atua o te moana,
Tei aupuru noa na i ta outou
mau tamarii
tei niinii i te maitai i roto i te moana, no oe e te taata...
E, i teie nei,
E, i teie mahana,
Aore outou e ite ra, te ino ta outou e rave ra, i ni'a ia'u ?
A tae ho'i e...*



TA'AROA :

*Koutou te haga makui, Outou te mau
matahiapo
Tei hea atura te parau no te faatura,
Tei hea tura te ora hoe ra'a outou e
o vau nei
Te ho'e raa outou e o vau i roto i te hau ?*

*O vau teie, o Tagaroa, Homa o vau o Ta'aroa.
e « Atua o te aō nei, Atua o te Fenua »,
Ô tei fa'aherehere, tei aupurupuru noa na ia outou e
ta outou mau tama.
o tei horo'a to a tu te mau hotu e te mau maita'i o te fenua,
no oe hoa ra e te ta'ata e noho nei i nia to'u tino nei...*

*E, i teie nei ra... ua ru'i to outou mata, oia nei, te reko nei
au, ua Ruki to koutou nohi, note ino rahi ta outou e rave
tamaù nei i ni'a tou nei tino. Aue kiaku nei, aueee iaù nei.*

HINARA'I :

*Vous les jeunes, vous le futur... Pensez-vous qu'avec de tels
agissements votre avenir est assuré ? Ne voyez-vous pas
que vous êtes en train de me détruire ?*

RUAHATU :

*Ootou te u'i no ananahi,
Outou e ta outou mau peu ti'a ore,
Tei hea to ananahi ?
Te varavara noa atura te mau i'a
Te reru noa atura te tai i te viivii
A tae ho'i e,
A NANA I TO FAUFAA TUMU !*

TA'AROA :

*Koutou teie ùki, koutou Te ùki no ananahi,
outou e ta outou mau pèu tano ore,
eaha to oe ananahi, i muri teie mau arepurepu ra'a. ua papu anei ia oe
e faùfa'a ta oe e toe mai ?
aita anei to mata e ite nei, ta oe vavahi no hia ra, Te moù'a, te ra'àu
tupu note fenua, te ra'àu taero e mani'i hia i nia i to'u tino,
ua varavara roe te faùfa'a o te mau tahora.*

HINARA'I :

*Je rejoins le peuple du ciel et nous allons vous démontrer à quel point
nous avons besoin que vous preniez conscience de vos actes.*

RUAHATU :

*Je rejoins le peuple de la mer et nous allons vous démontrer à quel point
nous avons besoin que vous preniez conscience de vos actes.*

TA'AROA :

I teie nei, e tomo atu vaù i roto ia oe te nuna'a o te fenua no te fafai ra'a i.



REPRÉSENTANT DES ÉLUS :

*Hinara'i, Ruahatu, Ta'arua, je vous ai entendus...
Je reconnais les conséquences de notre peuple
sur le monde qui nous entoure. En tant qu'élu,
j'ai toutefois des propositions à vous faire.
Je rejoins le groupe des élus et nous travaillerons
ensemble pour vous montrer que nous pouvons
toujours protéger et valoriser notre environnement.*



REPRÉSENTANTE DES CITOYENS :

*Hinara'i, Ruahatu, Ta'arua, je vous ai entendus...
Je reconnais les conséquences de notre peuple
sur le monde qui nous entoure. En tant que citoyenne,
j'ai toutefois des propositions à vous faire.
Je rejoins le groupe des citoyens et nous
travaillerons ensemble pour vous montrer
que nous pouvons toujours protéger et valoriser
notre environnement.*



... >>

PREMIÈRES RÉPONSES DES ÉLUS ET CITOYENS FACE À DES RESSOURCES EN SOUFFRANCE

Répartis en cinq ateliers, chacun animé par l'un des interprètes de la saynète précédente, les congressistes ont échangé : d'une part, sur les ressources offertes par l'un des éléments (ciel, terre, mer) et les atteintes qu'ils subissent pour finir par s'interroger sur ce qui se passerait si elles disparaissaient, et d'autre part, sur les actions potentielles des citoyens et des élus pour protéger et valoriser l'environnement.



ATELIERS DES ÉLÉMENTS	CIEL	MER	TERRE
<i>Animateurs, rédacteur</i>	<i>Chantal Kwong, Doris Hart, Francine Tsiou Fouc, Julien Biarez</i>	<i>Manfred Mahaa, Juliana Faatahe, Yoko, Onyx Le Bihan, Anne-Mai Do Chi</i>	<i>Clément Nui, Rauhere Bourbe, Terena Hargous, Hereiti Arapari</i>
Quelles ressources ?	Oxygène, rythme de la vie (jour-nuit), changement de temps, pluie, l'énergie du vent et du soleil, la lumière, la chaleur, les étoiles (navigation), etc.	Alimentaires, énergétiques (SWAC), lien entre les îles, sports et loisirs, protection (isolement, récif), biodiversité marine (algues, rori, pāhua...), climatique, richesse minière, développement économique (pêche, tourisme, perliculture, médecine), plancton (oxygène), sel, cycle de vie (poisson, oiseaux, etc.), habitation du futur, beaucoup encore à découvrir (grands fonds).	Habitants, Eau Animaux/Insectes, Fruits/légumes/Alimentations La terre =valeurs (elle nous parle, elle nous guide) Arbres = Oxygène ; Végétation, Richesse souterraines (Minerais), Montagnes Ressources gratuites, Remèdes, Un abri, Ressource financière
Quelles atteintes ?	Pollution (atmosphérique, lumineuse, sonore, olfactive - fumées des pots d'échappement), transports terrestres, maritimes et aériens, trou dans la couche d'ozone, effet de serre, pollution de l'espace (débris des satellites), nucléaire, etc.	Surexploitation, pillage, réchauffement climatique (acidification et mort des coraux, extinction des espèces marines), urbanisation du littoral, pollution (mer dépotoir), assainissement mal géré, homme destructeur de son environnement, mauvaise éducation et mauvais comportements, eutrophisation	Pollution (système d'assainissement), surexploitation, terrassement, remblais, Abattage, Extractions, Destruction, Urbanisation, Perte des ressources Pesticides/Produits chimiques Élevage et agriculture avec des produits chimiques Gaspillage alimentaire, Nucléaire Érosion dû à l'activité humaine, Démographie
Et si ces ressources disparaissaient ?	Isolement, surpopulation, maladies, moins d'interactions, de rencontres, mutation, adaptation, mort (plus d'air, plus de vie, plus rien).	Plus de vie, mort, fin du monde.	Problèmes L'homme va/doit s'adapter Famine, plus de pouvoir, La guerre Disparition des peuples, Mort Pillage chez les voisins, Laideur, Cannibalisme Alimentation à base de plastique <i>A amu i te mata'i taha'ari</i> <i>(PAPI PAIMORE TAHAA)</i>



Les réflexions ont abouti à **classer les actions prioritaires** de protection et de valorisation de l'environnement de la manière suivante :

GROUPE DES HOMMES	CITOYENS	ÉLUS
<i>Animateurs</i>	<i>Namoeata Bernardino, Amaury Corolleur, Pauline Sillinger</i>	<i>Ranka Aunoa, Frédéric Teriatetoofa, Teva Guillain, Ludo Teatiu</i>
Priorités	<p>TERRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter et faire le tri des déchets (tous types, incluant les encombrants) • Utiliser des produits naturels (agriculture, construction, lutte antimoustique) • Éviter les terrassements et les extractions • Reboiser • Passer au zéro plastique • Préserver la biodiversité <p>MER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éviter d'utiliser le <i>hora papua</i> (chlorox) dans le domaine de la pêche • Éviter les remblais • Respecter le <i>rāhui</i> • Passer au zéro plastique • Préserver la biodiversité • Opter pour des protections solaires respectueuses de l'environnement <p>CIEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer au zéro plastique • Ne pas brûler les pneus • Favoriser les transports doux (à pied, à vélo, à cheval, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Éduquer (sensibiliser et responsabiliser) • Trier (collaboration, implication) • Réduire • Transformer, réutiliser et valoriser • Répartition des compétences (ex : <i>rāhui</i>) • Gestion de la ressource (sensibilisation / formation) • Démarche participative (élus / citoyens = acteurs) <p>Définition des méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Constat = sensibilisation, consultation * Propositions * Mise en œuvre des actions



Deux soirées du congrès ont été consacrées à la présentation par différents intervenants, de projets environnementaux de nature à susciter les échanges, favoriser les synergies et inspirer les congressistes dans leurs propres actions communales.

LES AIRES MARINES ÉDUCATIVES

C'est la Polynésie française qui a initié le réseau des aires marines éducatives (AME). La première AME a vu le jour à Tahuata en 2012, dans une école marquisienne, où les élèves séduits par l'intégrité écologique rapportée par les scientifiques ont décidé de préserver les ressources naturelles de leur propre baie.

L'AME est un support employé par l'enseignant pour mettre en œuvre son projet pédagogique, en exploitant ce que la nature, à proximité de la classe, a à lui offrir. Sa finalité : l'éducation et non la protection même si indirectement les enfants, les familles, la communauté éducative et les villages s'imprègnent par ce concept innovant du respect de leur milieu exceptionnel. L'école va entamer en classe un processus similaire à celui de la création puis de la gestion d'une AMP. Pour que les enfants deviennent de futurs gestionnaires de leur environnement, forts de cette conscientisation et de cette citoyenneté assumée.

L'AME repose sur trois piliers issus du parcours éducatifs, artistiques et culturels de l'élève, inscrits dans les objectifs pour la refondation de l'école que la Polynésie française a intégrés. **Connaître, vivre et transmettre la mer** sont les fondamentaux qui guident la construction du projet d'AME, menant la classe à sa labellisation.

Huit écoles candidates, douze labellisées et des perspectives d'extension nationale

Aujourd'hui huit écoles candidates des archipels de la Société et des Tuamotu emboîtent le pas aux douze déjà labellisées en Polynésie. C'est le réseau Pukatel. La France, avec la signature d'un accord entre les deux gouvernements, a aussi l'ambition de déployer son réseau sur le sol national et dans les départements d'Outre-mer. Elle a ainsi confié à l'Agence française pour la biodiversité, opérateur de l'État, la charge de développer les AME en respectant le concept originaire des Marquises. Son objectif reste la **sensibilisation à l'environnement et l'action citoyenne**. L'AFB, en appui technique aux politiques publiques du gouvernement de la Polynésie française, accompagne le ministère polynésien en charge de l'Éducation pour l'extension du réseau et sa mise en œuvre dans les établissements.

Les AME suscitent des convoitises à l'étranger lorsque les experts et les élèves viennent y présenter leurs actions. Aussi l'extension à l'international est une question que la Polynésie et la France pourront envisager ensemble de façon à maintenir la beauté et l'originalité de ce concept éducatif qui promeut à la fois le patrimoine naturel et culturel.

Contact :

Roland Sanquer, DGEE - Tél. : 87 73 32 31

● Roland Sanquer,
● chargé « Environnement
● et Développement Durable »
● à la DGEE



LA CONSTRUCTION À MOOREA D'UNE ÉCOLE BIOCLIMATIQUE



Terena Hargous,
Directrice des services
techniques adjointe
de la commune
de Moorea-Maiao

La commune de Moorea-Maiao conduit un projet de reconstruction d'un groupe scolaire en école bioclimatique, une première en Polynésie.

Située dans le village de Papetoai, l'école, dotée de deux espaces (maternelle et élémentaire), est spécialement conçue pour apporter plus de confort aux élèves et aux enseignants, notamment en période de fortes chaleurs et de taux d'humidité élevé. Elle respecte l'environnement de l'école, vise la réduction de la consommation énergétique, repose sur des matériaux plus résistants, pérennes et recyclables, tient compte de l'orientation du soleil et du climat ainsi que de la circulation de l'air (vents). L'école sera rafraîchie par une cour de récréation aux allures d'espace vert ombragé et pourvue d'aires d'activités sportives.

L'architecture doit permettre plus d'éclairage naturel et plus de circulation de l'air. L'implantation des bâtiments a été décidée suite aux études sur la course du soleil et le passage des vents dominants. Des tôles sandwich ont été posées sur la maternelle : ces tôles sont déjà isolées et permettent d'améliorer le confort thermique. La toiture est spécialement conçue pour permettre d'utiliser au mieux les courants d'air

naturels ainsi que la lumière du jour. Sa pente facilite l'évacuation de l'air chaud et crée un appel d'air frais pour les fenêtres.

De grandes fenêtres permettent l'entrée du vent et de la lumière du soleil et réduit ainsi l'utilisation des brasseurs d'airs et des néons.

Pour un coût prévisionnel de 527 371 851 Fcfp, les travaux sont réalisés en trois phases (7 mois pour 50% de la maternelle et 50% de l'élémentaire, 4 mois pour la voirie, les préaux, l'accueil et le parking, et 7 mois pour finir les deux espaces). L'Ademe gère le support technique et financier de l'opération. En 2017, l'AFD a été sollicitée pour participer au financement de ce projet à hauteur 131 millions de Fcfp et a fait profiter la commune de son PSP Vert à 0 %.

Contact :

Commune de Moorea-Maiao
Tél. : 40 55 04 55
Fax : 40 56 19 26
Email : courrier@commune-moorea.pf

À RAPA NUI, ON SE PRÉSERVE AVEC AMOR



Claudia Fernandez Paoa,
Directrice générale
de la planification
des projets communaux
à Rapa Nui

Situé à 3 700 km du Chili et 4 000 km de Tahiti, ce territoire de 166 km² et de 7 750 habitants reçoit plus de 120 000 touristes par an. L'énergie provient des groupes électrogènes et donc du diesel, l'eau d'une nappe phréatique et de la pluie, et 46% du territoire est constitué par la parc national aux 800 *moai*. Une aire marine protégée de 579 000 km² entoure l'île de Pâques depuis 2017.

UN PEU D'HISTOIRE

Annexée au Chili en 1888, Rapa Nui fut louée à des planteurs et éleveurs anglais confinant les « indigènes » dans le village de Hanga Roa jusqu'en 1964, date à laquelle la loi pascuane leur attribue la citoyenneté chilienne et installe des services publics et une mairie. Sans fiscalité propre, ils dépendent alors totalement financièrement du Chili. En 1967, commencent les premiers vols commerciaux, et une petite activité touristique se développe. En 1983, une loi dispose que seuls les Rapa Nui peuvent être propriétaires et s'échanger leurs terres. Une réforme constitutionnelle de 2007 dote l'île d'un statut de « territoire spécial » et facilite l'adoption et la mise en place de projets. Face à l'ampleur de l'urbanisation et au développement du tourisme mettant en danger les ressources naturelles, une loi de 2017 empêche les non-résidents (sans famille ni contrat de travail) d'y séjourner au-delà d'un mois. La même année, la gestion du parc national (classé patrimoine de l'humanité à l'Unesco en 1995) revient à l'île comme les investissements qui en découlent.





UN PROGRAMME POUR VINGT ANS

Petero Edmunds est le *tāvana* de Hanga Roa, seule commune de l'île, depuis 1994. Visionnaire, il agit

à l'horizon des vingt ans. Il a ainsi ouvert les portes des universités à la population et, vingt ans après, est entouré de 50 professionnels qui travaillent pour la commune. Il a offert à ses collaborateurs une formation au leadership car selon lui le pays a moins besoin de « chefs » que de « leaders ».

Le plan actuel (2017-2037) intitulé « Rapa Nui Hai Mahatu » ambitionne de travailler avec le cœur et vise l'Autosuffisance, l'amélioration en continu, l'Optimisation des ressources et le Respect en société ou solidarité (AMOR en espagnol). Les valeurs qui le portent sont celles de la famille, la confiance et l'engagement. Il s'agit d'éduquer la génération à venir. Un travail, inscrit dans un partenariat avec l'ONU, sur l'héritage culturel, l'environnement, l'éducation pour améliorer les projets communaux a donc été entrepris. RED, un programme d'éducation à l'environnement réunit toutes les institutions pour éduquer les enfants à ces problèmes (reboisement, traitement des déchets, etc.).

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Un des problèmes actuels de l'île vient de tous les déchets qui restent sur place et sont enfouis. La fermeture d'une déchetterie prévoit de mettre le terrain de 14 ha au service des projets communaux : centre de tri, potager et système de compostage à grande échelle. Une initiative digitale propose une appli qui prévient du moment de collecte des déchets afin d'éviter que les chiens ne fouillent dans les poubelles. Mille foyers ont été équipés de composteurs et de cinq contenants (fabriqués avec du plastique recyclé) pour faciliter la collecte des déchets recyclables : un bac bleu pour le papier et carton, vert pour les bouteilles, jaune pour le plastique, rouge pour

les tetra pack et noire pour les canettes et l'alu. Le centre de tri a lui-même été construit à partir de canettes, tetra pack et pneus. Quelques chiffres concernant les déchets sur l'île : 66% de papier-carton, 7,5% d'aluminium, 16% de plastique, 9% de batteries, 1% de pneus, 1% d'électronique.

La plupart des déchets sont vendus au Chili, excepté les huiles et pneus pour des contraintes d'hygiène et sanitaires. Autoriser leur exportation est actuellement à l'étude.

Une action collective de nettoyage des plages a lieu tous les mois et un programme rémunère les jeunes qui s'y emploient durant leurs vacances. Le choix du « 0 alcool, 0 plastique » a réduit de 10 tonnes les déchets durant Tapati, et sera étendu à tous les événements sur l'île.

DE NOMBREUX PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Un autre projet propose aux enfants de cultiver leur potager dans les écoles : ce sont eux qui le mettent en place et l'entretiennent. Les lampadaires ont été remplacés par des leds.

Parmi les autres projets examinés : un établissement photovoltaïque (appel à projet lancé), la collecte des eaux de pluie (à l'étude avec Taiwan), le traitement des carcasses de voitures (convention en cours avec une entreprise qui veut les acheter), les transports durables avec des bus électriques et des actions pour favoriser la marche et la bicyclette.

Les décisions de la COP étant peu accessibles, un congrès sur le l'environnement permet, tous les deux ans, de partager avec la population sur ce qui est dit durant ces COP. Les maires du Chili y sont naturellement conviés, une invitation qui s'étend désormais aux maires polynésiens !

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS POUR LE COMPOSTAGE À TAPUTAPUATEA



Thomas Moutame,
Maire de la commune
de Taputapuatea

La commune de Taputapuatea dispose de quatre agents pour **la collecte des déchets verts** : deux conducteurs pour un camion et un tracto-pelle et deux agents de manutention. Les conducteurs assurent la collecte mécanique des déchets avec un rôle de surveillance du chargement ; les agents de manœuvre assurant quant à eux l'assistance au chargement (chargement manuel des petits tas, nettoyage de la chaussée, etc.) ainsi que des missions de sécurité de la chaussée et de gestion de la circulation en cas de danger. Ils assurent le ramassage deux fois par semaine, ils broient, amènent dans la zone de compostage, s'occupent de préparer, traiter, mélanger avec la fiente et de remuer le compost (200 à 300 m³), ce qui nécessite deux à trois jours.

La collecte s'effectue en matinée sur quatre zones (entre le pk 2.5 au nord et le pk 11 au sud). Les communes de Opoa et Puohine ne sont pas collectées dans le cadre du service (densité d'habitants insuffisante par rapport aux distances en jeu). Les autres secteurs sont constitués de zones rurales pour lesquelles les usagers disposent plus facilement de modes d'élimination des déchets verts comme le compostage individuel ou des tas dans les jardins. Toutefois la commune peut intervenir à la demande en cas de volumes importants que l'usager ne peut gérer seul.

Le procédé de compostage en place correspond au principe de fermentation semi-dynamique

par andains trapézoïdaux avec retournement mécanique. Il présente plusieurs avantages : des coûts d'investissement réduits par la mise en place de techniques très simples ; un coût de traitement minimisé ; un procès simplifié permettant de garantir une bonne hygiénisation du produit ; une maintenance réduite avec des risques moindres en cas de panne ; des besoins en énergie faibles et une installation facile à modifier.

Le hangar de compostage exploité fait 810 m² couverts. L'installation comporte **plusieurs zones de traitement** : une aire de déchargement non couverte, une aire couverte de stockage-tampon et préparation de déchets broyés ; des plateformes techniques, couvertes, de fermentation et maturation ; une zone d'affinage, criblage du produit fini, couverte, et des boîtes de stockage de compost couverts.



Les opérations de broyage sont assurées chaque semaine après la collecte pour éviter de stocker des volumes trop importants de déchets bruts.

Les phases de fermentation et de maturation sont réalisées sous le hangar. Après le broyage, lorsque les volumes sont suffisants, y sont ajoutées des fientes en provenance des élevages de Opoa à raison de 3 volumes de broyat pour 1 volume de fientes (ou du lisier de porc ou des déchets de poisson), sinon les fientes sont envoyées aux agriculteurs de Faaroa.

Pour activer la décomposition du compost et réduire les odeurs, une fois par semaine, on utilise une solution à base d'IM, ce sont des micro-organismes efficaces. Pour 200 litres d'eau, il faut ajouter 10 litres d'IM et 10 litres de mélasse, et faire reposer durant quinze jours ; en évitant d'utiliser de l'eau traitée/chlorée pour faire en sorte que la solution fonctionne. L'IM prête à 100% fait apparaître de la mousse blanche (bonnes bactéries) et peut être pulvérisée à grande échelle sur le compost. Il permet aussi de nettoyer le sol pour retirer les odeurs de fientes de poules (c'est un désinfectant).

Une fois que le compost a été préparé, il est **stocké** pendant cinq mois. Une fois par semaine, il est **remué**. Grâce à un thermomètre, on peut mesurer la chaleur du compost qui se décompose (entre 60 et 70 °C). On continue également de l'arroser avec la solution d'IM et d'eau parce qu'il a besoin d'humidité (50 à 60 % d'eau). Quand le compost ne chauffe plus, c'est qu'il est bien décomposé. Il passe alors dans le cribleur pour être tamisé, mis en sac et vendu aux agriculteurs.

La commune dispose d'un retourneur-aérateur d'andains, qui permet de réaliser des opérations d'homogénéisation du compost en cours de maturation. Le cribleur rotatif traite entre 20 et 30 m³ par heure de déchets entrants, soit 2 à 3 heures d'utilisation par semaine.

Le compost criblé mis en sac ou stocké dans le box de finition est destiné à l'usage des services communaux ou vendu aux particuliers ou professionnels (2 500 Fcfp le sac). Il peut être utilisé pour les cultures maraîchères, les plantes ornementales. Pour les arbres fruitiers, il est préférable d'utiliser le compost non tamisé. Les usagers qui achètent du compost doivent préalablement passer par la régie municipale pour régler l'achat avant de présenter le bon d'enlèvement à la station de compostage.

Le projet de ferme solaire

Thomas Moutame, à l'occasion du forum sur le traitement des déchets verts avec Technival et Fenua ma en Nouvelle-Calédonie, a visité une ferme solaire qui revend son électricité avec des serres de 1 200 m² dotées de panneaux solaires et de tôles transparentes permettant les cultures maraîchères et qui empêchent les mouches de fruit de rentrer à l'intérieur. La commune de Taputapuatea, elle, souhaite développer l'agriculture maraîchère biologique sur 3 ha (tomates, vanille). Avec une serre de 1 000 m², on peut produire en moyenne une tonne de vanille... à 15 000 F le kilo. Et si on fait sécher la vanille, quatre mois après, c'est le double. La visite de la société à Taputapuatea, prévue en août 2019, permettra de voir si ce projet est réalisable sur le terrain dédié dans la commune par rapport à l'emplacement et l'orientation du soleil et du vent. Le maire a également pu voir les poulaillers. Il s'agit d'une ferme sur 3 à 4 000 m² avec de l'herbe haute à 1,50 m. Un mois et demi après, il n'y a plus d'herbe. Ce sont des poules pondeuses. À l'intérieur, une charrette ramène les poules à l'intérieur pour pondre.

Autour, un mètre de grillage électrique empêche les chiens de rentrer à l'intérieur et les poulets de s'envoler à l'extérieur.

Les dépenses de ce projet (achat du matériel et salaire des agents) sont prélevées dans le budget annexe des déchets. Des dépenses bien plus importantes que les bénéfiques. C'est pourquoi la commune a installé la société Morinda pour planter du noni. La commune lance le projet en préparant des parcelles de 5 000 m² avec pour objectif que chaque famille en tire un revenu. Le sol pourra être fertilisé avec du compost et de la fiente de poule. D'après le comptable, le budget du traitement des déchets verts pourra être ainsi équilibré.



Contact :

Commune de Taputapuatea

Tél. : 40 600 360

Fax : 40 662 945

Email : courrier@commune-taputapuatea.pf





LE CITOYEN AU CŒUR DES ACTIONS LOCALES ENVIRONNEMENTALES

LE CITOYEN AU CŒUR DES ACTIONS LOCALES ENVIRONNEMENTALES

Au cœur de chaque projet lié à son environnement, l'être humain est citoyen. Son challenge aujourd'hui est de devenir un meilleur éco-citoyen. Une fois n'est pas coutume, les élus après avoir échangé sur l'éco-citoyenneté, ont pu la mettre en pratique sur le territoire qui les accueillait en s'inscrivant à l'une des activités prévues par les associations et établissements scolaires de Rikitea.



QU'EST-CE QU'UN ÉCO-CITOYEN ?

INTRODUCTION

C'est à travers un exemple de la vie quotidienne d'un geste éco-citoyen

(l'utilisation de vaisselle et couverts compostables) que quatre élues formatrices du SPCPF, par une saynète humoristique, ont illustré des éléments de réponses pour finir par interpellier les congressistes : « Et vous ? Que faites-vous comme geste éco-citoyen pour la planète ? » Une question examinée en world cafés.

Le sketch se passe lors d'un pique-nique sur la plage. Il met en scène deux amies « éco-citoyennes » et qui montrent l'exemple, avec un panier en *pae'ore*, des couverts et de la vaisselle compostables et deux amies « non éco-citoyennes » qui ne font pas d'effort pour changer leurs habitudes et considèrent que c'est aux autres de le faire (sacs en plastique, vaisselle et couverts jetables en plastique). Les deux premières font comprendre aux deux autres que leurs gestes vont se retourner contre elles lorsqu'elles ne pourront plus consommer de poissons car ils auront tous été contaminés par des micro-plastiques.



L'ÉCO-CITOYENNETÉ VUE PAR LES ÉLUS



Chaque groupe encadré par 2 à 3 animateurs et un rédacteur était invité à réfléchir à l'une des cinq questions prévues durant 15 minutes. Une fois le délai passé, le son du *pahu* indiquait qu'il fallait passer à la question suivante et ainsi de suite jusqu'à la troisième où chaque groupe devait réfléchir à la restitution présentée en plénière.

1. Que signifie « s'engager pour l'environnement » ?

Les animateurs : *Roland Sanquer, chargé de mission de la DGEE, Doris Hart, élue formatrice du SPCPF, Kissy Baude, agent du SPCPF - Rapporteur : Thomas Moutame, maire de Taputapuatea - Rédactrice : Reva Tetuanui, juriste au SPCPF*

S'engager en tant qu'éco-citoyen c'est notamment :

- Un devoir, pas un privilège : cela ne dépend pas de la situation sociale
- Prendre des décisions et s'impliquer dans ces décisions
- Se former, former, sensibiliser, accompagner, communiquer
- S'aimer soi-même, aimer son environnement
- Être RESPONSABLE

Les acteurs sont à la base : la famille fonde les valeurs mais en tant qu'éco-citoyen ET élu, on doit travailler tous ensemble. Seulement une fois que tout est mis en place (formation, sensibilisation, infrastructures...), on peut sanctionner en cas de non-respect.

2. Quels comportements exemplaires sont à adopter au niveau individuel ou familial vis-à-vis de l'environnement ?

Les animateurs : *Juliana Faatahe, élue formatrice SPCPF, Manfred Mahaa, SG Rimatara, Chloé Desplechin, AFB - Rapporteur : Tamatoa Doom, Teva i Uta - Rédactrice : Onyx Le Bihan, chargée de mission à la Délégation à l'Habitat et à la Ville*

Les actions exemplaires consistent à :

- Adopter les bons gestes (exemplarité, transmission, se responsabiliser)
- Préserver et économiser les ressources (économie financière, prendre uniquement ce dont on a besoin)
- Développer les alternatives.

Exemples : éteindre la lumière, utiliser des objets réutilisables (consignes, verre, etc.), trier, éviter le gaspillage alimentaire, moins climatiser, utiliser des engrais faits maison (compostage), et d'autres moyens de transport : covoiturage, marche, transports en commun, modifier les modes de vie (troc, partage).



“ IL FAUT LIER
L'ENVIRONNEMENT
À L'ÉDUCATION, NOTRE
CULTURE ET LA SANTÉ. ”



3. Au niveau local (île, vallée, quartier, commune, etc.), quels sont les exemples de projets ou de pratiques qui peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et la biodiversité ? Selon vous, comment mieux préserver l'environnement ?

Les animateurs : *Namoeata Bernardino, élue formatrice du SPCPF, Teva Guillain DGS Havai - Rapporteur : Mihimana Roopinia, président du Spicom Havai - Rédacteur : Lou Temaehu*

1- Pollution par les voitures

- Meilleur réseau de transports (en commun, transports doux...)
- Reboisement

2- Décharges sauvages (terre, mer, et periculture)

- Sensibiliser et réunir les acteurs concernés
- Sanctionner les pollueurs
- Mettre de la signalisation

3- Extractions, remblais et terrassements

- Augmenter les contrôles

4- Pollution plastique et destruction de la faune et de la flore

- Interdire le plastique
- Proposer des alternatives propres (tissus) à faible coût

5- Problèmes de biosécurité dans les îles

- Remettre les services phytosanitaires dans les îles
- Valoriser les espèces nuisibles
- Introduire des espèces prédatrices

6- Produits chimiques dans l'agriculture

- Favoriser agriculture bio, la permaculture
- Planter des arbres fruitiers
- Favoriser l'écoconstruction (matériaux naturels)



... >>

4. Comment les institutions (services municipaux, du Pays, de l'État) peuvent-elles favoriser les comportements et les initiatives éco-citoyens ?

Les animateurs : Clément Nui, élu formateur du SPCPF, Hereiti Arapari, chargée du PGEM de Moorea-Maiao, Terena Hargous, DST adjoint de Moorea-Maiao - Rapporteur : Teikiehuupoko Georges (Toti), Norma Poetai - Rédactrice : Manon Marcadet, agent AFD

L'État, le Pays, l'Europe doivent donner aux communes :

- **les moyens financiers** (AFD mentionnée) :
 - pour que ça puisse se faire à partir des mêmes moyens publics limités, il faut mieux flécher les financements vers les projets verts,
 - mieux informer sur l'existence de ces moyens ;
- **et l'expertise technique et réglementaire** :
 - formation/accompagnement (par la DIREN, la DIP et l'ADEME notamment) et auprès des élus par le SPCPF,
 - le Pays doit mettre en place des cadres réglementaires et des outils de gestion (exemples : interdiction du plastique ; mise en place de labels « éco-citoyens »).

L'ensemble des institutions doit **travailler en partenariat** mais aussi avec :

- les associations (le fonds étatique « FDVA » peut être sollicité directement par elles mais il est mal connu et l'État les connaît moins bien que les communes),
- les organisations religieuses,
- les écoles : les enfants eux-mêmes peuvent être des ambassadeurs.

Chaque institution doit **être exemplaire** :

- Par exemple,
 - pour le transport inter-îles, privilégier les bateaux à voile/hybrides (exemple Îles Cook),
 - production d'électricité : énergies renouvelables,
 - transport terrestre : pistes cyclables,
 - construction : éco-construction.

Aller rencontrer la population en personne, profiter d'événements.

Communiquer, informer, sensibiliser, éduquer, médiatiser :

- sur **les bonnes pratiques** : par exemple, avec le mode de vie « zéro déchet » (achat de produits réutilisables plutôt que jetables ; en vrac/sans emballage). Le problème de la gestion des déchets peut être éliminé à la source / minimisé,
- sur **les mauvaises pratiques**,
- Outils : programmes scolaires.

Sanctionner les mauvais comportements.

S'inspirer des exemples extérieurs.

Adapter aux spécificités locales :

- Atolls vs. îles hautes : pas les mêmes problèmes ni les mêmes solutions,
- Outils : schéma directeur par archipel.



5. Que risque-t-on si on ne fait rien pour notre environnement ?

Les animateurs : Frédéric Teriatetoofa, élu formateur du SPCPF, Armelle Masse, maire déléguée de Puohine - Rapporteur : Patrick Howell, Punaauia - Rédacteur : Amaury Corolleur, juriste SPCPF

- Pollution
- Maladie
- Plus d'argent
- Famine
- Changement climatique => Réfugié climatique
- Augmentation de la violence
- Pas d'avenir pour les générations futures
- L'anarchie
- La mort - Disparition de l'humanité

TOUS ÉCO-CITOYENS !

UN ENGAGEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF

Tous les congressistes, munis d'un stylo et d'une carteline recyclée, ont été invités à se lever et, yeux fermés, à s'interroger sur leurs propres comportements au quotidien qui permettent de préserver notre environnement, puis

ceux qui nuisent à l'environnement et enfin, par rapport à ce(s) dernier(s) comportements(s), à se fixer un objectif à atteindre, un engagement à tenir et d'écrire cet engagement « comme un message à la Terre, à la mer ». Une séquence marquée d'un pas en avant à chaque question avant de revenir à sa place.

À la suite de quoi, les congressistes se sont engagés tous ensemble d'une seule et haute voix : « **Je m'engage à devenir un meilleur éco-citoyen pour notre fenua** », puis à chanter tous en chœur : « *Te aue nei, te ûuru nei te mau natura* ».

Les élus ont pu ensuite déposer leur engagement personnel dans une urne et s'inscrire, s'il ne l'avait pas encore fait, à l'une des actions prévues avec la commune et sa population.



CHANT

« *Te aue nei, te ûuru nei te mau natura* »

TE AUE NEI TE UURU NEI TE MAU NATURA
la Nature se lamente, la Nature gémit
I MUA I TE PUA I HOPE O TE TAATA NEI
devant la détermination démesurée de l'Homme
UA FERURI A NEI OE E TOU TAEAE ITI E
as-tu réfléchi à mon frère aimé
NO TE ATUA HOI TAUA NEI
que nous sommes tous deux (des créations) du Seigneur (de la Nature)

RUPERUPE MAU A TE MAU MEA IA POIETE HIA
Tout a été créé avec luxuriance
E FENUA TO NIA NO ROTO IANA RA E
sur Terre comme en son sein
UA FERURI ANEI OE E TOU TAEAE ITI E
as-tu réfléchi mon frère aimé
NO TE ATUA HOI TAUA NEI
que nous sommes tous deux (des créations) du Seigneur (de la Nature)

TE PII NEI TE RAI IA OE UA VII VII AU
le ciel te crie je suis souillé
TE PII NEI TE TAI E TE PAPE UA VII VII MAU A
la mer, l'eau te crient nous sommes souillés
TE PII ATOA NEI TE FENUA UA VII VII AU
la terre aussi te crie je suis souillée

TE AUE NEI TE UURU NOA NEI RATOU
ils se lamentent, ils gémissent
NO OE TOU TAEAE
pour toi mon frère



... >>

PAS D'ENGAGEMENT SANS ACTION !

Dans le prolongement des discussions en ateliers et de leur engagement personnel et collectif, tous les volontaires – et tous les élus l'ont été ! –, ont eu l'opportunité de donner du corps à leur élan en passant à l'action. Chacun s'est ainsi inscrit à l'une des quatorze activités éco-citoyennes prévues sur cinq sites de Rikitea (CED, école, Rouru, Gatavake, Atituiti) en partenariat avec les associations, les établissements scolaires de l'île et la direction de l'agriculture.

Il y en avait pour tous les goûts : fabrication de composteurs et de supports de jardinières avec des palettes recyclées au bénéfice de l'école et du CED et compostage (3 actions), ou encore valorisation de *poito* (2 actions), confection « maison » de produits de nettoyage et de cosmétiques ainsi que de répulsifs anti-insectes (2 actions), plantation de plantes ornementales et d'agrumes sur le site de Rouru (1 action), ramassage d'escargots sur le site de Gatavake (3 actions), transformation du café local (1 action), randonnée en pleine nature au pied du mont Mokoto (1 action) et écriture d'un chant sur l'environnement, qui a clôturé ce congrès (1 action).

Autant d'entrées en matière, pratiques et utiles, qui ont permis aux congressistes, outre de servir le territoire qui les accueillait et sa population, d'acquérir des connaissances ou d'apprendre des techniques nouvelles, comme de mesurer leurs intérêts écologiques et économiques voire leur faisabilité dans leurs propres communes (moyens, public, partenaires).

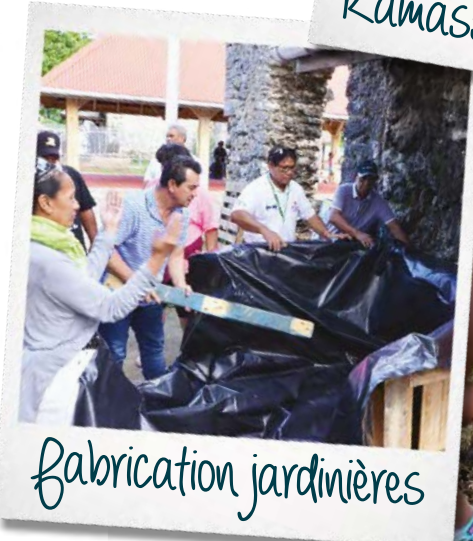
À l'issue de chaque action, un référent était chargé d'en assurer une évaluation avec l'ensemble du groupe, à l'aide d'un petit guide d'entretien, permettant un temps d'échanges informels entre les participants et la possibilité de donner du sens à l'action tout en la reliant aux travaux préalables du congrès.



Ramassage escargots



Transformation café



Fabrication jardinières



Plantation



Compostage



Randonnée

LES PARTENAIRES LOCAUX

Joséphine Labbeyi, directrice de l'école primaire de Rikitea ; **Toa-Maikao Shan Phang**, école primaire ; **Amata Teissier**, directrice du collège Saint Raphaël, **Odile Alfonsi**, traductrice, **Fabrice Gleizes**, agent de la direction de l'agriculture, **Stéphane Paemara**, élu et professeur au collège, **Hinarau Anihia, Tepoe, Kahearani, Fabienne**, professeures au collège, **Raymond Ah Tak**, élu de la commune de Gambier, **Teva Teapiki**, élu de la commune de Gambier, **Teicho Paemara**, agent de la commune de Gambier, **Marie-Jo Mamatui**, agent de la commune de Gambier.

FABRIQUER UN COMPOSTEUR ET DES SUPPORTS DE JARDINIÈRE

Cette action consistant à fabriquer un composteur et des supports de jardinière à partir de palettes de bois a été marquée par le bon travail d'équipe, la découverte et l'apprentissage de techniques pour réutiliser les palettes. Une action éco-citoyenne à plusieurs égards pour l'aide apportée aux établissements scolaires à qui sont destinés les composteur et support de jardinière, par la récupération, le recyclage et la revalorisation des palettes de bois. Elle s'est avérée utile sur le plan personnel et communautaire en vue de faire son propre potager.



Les élus ont estimé que l'implication des citoyens dans ce type d'action était tout à fait envisageable, que la commune pouvait être porteuse de tels projets pour motiver et accompagner les particuliers et les agriculteurs. C'est un savoir-faire à partager qui peut réunir une communauté d'acteurs : éducation, association, jeunes, enfants et populations dans les grandes comme les petites communes.

Des bouées ont été découpées pour les transformer en pots de fleurs. Une action éco-citoyenne donc dans la mesure où elle consiste à recycler et revaloriser des déchets et qui est à la portée de tous les citoyens qui peuvent récupérer les bouées. Les élus ont proposé que les communes concernées incitent à la récupération des bouées abîmées et mettent en place une zone de dépôt avant expédition sur Tahiti. Une idée : réparer et revendre les bouées sur place (moins d'arrivage sur Tahiti et petite activité économique). Le *tāvana* de Teahupo'o s'est montré intéressé pour un partenariat avec l'école de Rikitea (Maputeoa).

VALORISER DES POITO

Dans le « *fare durable* », les participants ont apprécié les intérêts économique et écologique de ces produits faits maison, qui évitent de polluer la nature. La création d'ateliers de formation à destination des enfants et des foyers en partenariat commune-écoles-associations environnementales a particulièrement inspiré les élus qui, pour certains, ont d'ores et déjà demandé à la FAPE de venir organiser ce type d'ateliers dans leur commune.

CONFECTIONNER DES PRODUITS MÉNAGERS ET COSMÉTIQUES « MAISON »



REBOISER ET LUTTER NATURELLEMENT CONTRE LES MOUSTIQUES

Sur Rouru, les élus ont pu planter des arbres, voir fabriquer des répulsifs anti-moustiques à base de produits naturels, et apprécier l'histoire du site et des projets *in situ*. Ils ont été enchantés par la nature qui les entourait, les activités proposées, la mise en pratique en lien avec le congrès, la participation active des *tāvana hau*. Préservation du sol, paillage et reboisement en font une action écocitoyenne dans laquelle les communes peuvent s'impliquer en accompagnant sur les plans technique et financier. Des partenariats avec les ministères, les associations et les confessions et les écoles leur permettraient d'essaimer ce type d'action, notamment auprès des enfants scolarisés.



... >>

RAMASSER DES ESCARGOTS

Au départ, la vingtaine de participants était très motivée pour ramasser les escargots qui ont envahi une partie de l'île et détruisent les récoltes. Après plus d'une heure à avoir pris la mesure de l'invasion, l'action s'est avérée « utile [5 poubelles remplies d'escargots et déchets divers] mais pas efficace » en termes de durée et de fréquence. La situation nécessiterait, dans les îles concernées par ce type de fléau, l'implication de tous chez soi et la mise en place par les communes d'une action quotidienne sur plusieurs mois par un certain nombre de personnes (recrutées, ou volontaires).



TRANSFORMER LE CAFÉ

La transformation du café a eu beaucoup de succès auprès des élus qui ont pu le « déparcher » (décortiquer), le torrifier et le moudre, appréciant au-delà du parfum, l'acquisition d'un savoir-faire hérité des anciens. Ils estiment que les citoyens pourraient travailler ensemble dans ce type d'action, c'est une économie pour l'île et des micro-projets pourraient faire vivre une famille. Et les communes peuvent soutenir leur développement, relancer la plantation même si, il est vrai que la cueillette est difficile.

À Rurutu, la commune met les machines à la disposition d'une coopérative agricole. La dépulpeuse, le séchoir, la déparcheuse, la machine à torrifier, le vide air, la création de sacs revient à 23 millions de Fcfp. Un tourisme peut être développé, un circuit (de la cueillette au départ avec son café) avec des points d'arrêt (commune, acteurs économiques, etc.) et un label peut être créé (café des Australes).



RANDONNER À LA DÉCOUVERTE D'UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

La randonnée au pied du Mokoto s'est avérée aussi agréable qu'intéressante. Cette immersion en pleine nature au milieu du congrès a été bien appréciée par ses participants qui ont pu faire un peu de sport, tout en approchant autrement le thème du congrès avec un bon exemple de projet de préservation de la biodiversité.

Le guide leur a présenté toutes les espèces de plantes croisées sur le chemin, leur place dans la flore de Mangareva, le projet RESCCUE et les actions mises en place dans ce cadre, etc. L'occasion aussi de nettoyer des framboisiers sauvages qui sont une

plante très invasive pour les plantes endémiques. Les élus ont pu constater l'entretien du chemin et du site pour protéger la zone (arrachage des framboisiers sauvages et pose de clôtures en cours pour éviter que les bœufs et les cochons n'écrasent tout sur leur passage).





CRÉER UN CHANT SUR L'ENVIRONNEMENT

Ta'iruru mai nei mai tatou
I teie nei taimē
E taimē teie amui hia ai tatou
Ua i'o teinei katahiia
E humu ia no tatou
Te mamae nei aoatakua
No'u te Enana nei
Te haapouri nei te rai
Te reru hia te miti
Ua ino roa te fenua
Na hea ra i teie nei
Éco-citoyen !
Ka tu, ka tu tatou e
Ka riu, ka aga
Kia porotu (te) Nukutaireva
Akatura te ora aka'ere'ere (Hi)
Éco-citoyen (Ha)
Aka o'araga



DES COLLÉGIENS ACTIFS ET IMPLIQUÉS À RIKITEA

Deux élèves du collège Saint Raphaël de Rikitea ont présenté les actions menées dans le cadre de leur établissement en faveur de l'environnement : le clean up day et la chasse aux escargots. Le clean up day existe depuis cinq ans. Il a été initié devant les constats alarmants :

- beaucoup de déchets sur les littoraux, dans les chemins de randonnée, sur les bords de route ;
 - des conséquences négatives sur toute forme de vie ;
 - une population à sensibiliser, des responsabilités à assumer.
- La chasse aux escargots a commencé en juin 2019 suite à une

invasion récente et préoccupante. D'un côté l'escargot géant d'Afrique, espèce envahissante à Tahiti depuis le début des années 1970, et porteuse d'une méningite bénigne, ravage les cultures et les arbres fruitiers. Il peut pondre jusqu'à 1 200 œufs par an provoquant des invasions importantes comme à Rimatarā et récemment à Mangareva.

L'escargot carnivore *Euglandina* a été introduit pour s'attaquer à lui à Tahiti et Moorea mais il s'est avéré inefficace contre l'escargot géant et s'est attaqué à des proies plus faciles : les petits escargots de Polynésie française. Présent sur onze îles, il est responsable de l'extinction de près de 60 espèces d'escargots polynésiens uniques au monde. Il est classé « menace pour la biodiversité », il est interdit de le transporter entre les îles. Les œufs pouvant se trouver dans la terre, il est recommandé de ne pas transporter de plante en pot entre les îles.

Par ailleurs, dans le cadre de levée de fonds et journées portes ouvertes, un stand de tri pour sensibiliser la population et des couverts en carton sont prévus pour sensibiliser la population et limiter l'utilisation du plastique.

« Notre *fenua* est précieux. Nous luttons pour sa préservation, et incitons les générations futures à devenir des éco-citoyens actifs et responsables. »

Contact :
Collège Saint Raphaël
Mangareva, Rikitea -
Tél. : 40 97 82 89 / 40 97 82 89



RÉSEAU HEIMATA'ARA, LES ÉCO-SENTINELLES DES AUSTRALES

Le projet éco-sentinelles est né de la conviction que les membres de la société civile sont des acteurs indispensables pour la protection de l'environnement en Polynésie française. Une éco-sentinelles est une personne qui a le rôle de veiller à la protection de l'environnement et de mettre en œuvre des projets environnementaux dans son île. Dans cette optique, la Fédération Te Ora Naho s'emploie à créer un réseau d'éco-sentinelles bénévoles partout en Polynésie. Elle a commencé en 2017 aux Australes où 15 bénévoles ont été recrutés. Les éco-sentinelles ont reçu une formation de base sur le développement durable.

Si modifier les comportements des adultes est chose difficile, on peut leur faire comprendre pourquoi il faut protéger, à mettre en œuvre des démarches et à relayer cette information. Ils protégeront ainsi leur île en assurant le relais entre les populations et les organismes qui œuvrent pour le développement durable. « On a toujours fait ça de manière ancestrale, on écoute et respecte les anciens qui expliquent et conseillent. Les éco-sentinelles remettent cette idée au goût du jour. »

Pour ce faire, une formation de base a été mise sur pied qui associe les partenaires associatifs et institutionnels de la FAPE. La formation met en avant l'importance des connaissances ancestrales polynésiennes. « En effet, pour faire comprendre aux gens, il faut des gens qui parlent le même langage qu'eux parce que c'est une question culturelle, et non des scientifiques qui ne se feront pas entendre tout de suite. » Cette formation ne traite pas uniquement de l'environnement, le développement durable faisant également référence à la sphère économique et sociale. Les modules appréhendent l'environnement terrestre, marin, l'agriculture alternative, l'alimentation, la culture, l'économie, etc. Suite à la formation, un suivi est assuré par un réseau de soutien avec toutes les associations membres et les personnes rencontrées durant la semaine de formation, dans leurs démarches et leurs éventuels projets.

Le réseau éco-sentinelles a vocation à s'étendre à toute la Polynésie. Il veillera à ce que le *fenua* avance sur la voie du développement durable. Heureusement, aujourd'hui, de nombreuses personnes ont pris conscience que leur manière de vivre doit être changée pour être « durable ».



Contact :

Te Ora Naho -
Fédération des associations
de protection de l'environnement
(FAPE)
BP 21289 - 98 713 Papeete
Tahiti
Tél. : 87 21 39 79
Email :
teoranaho.fape@gmail.com
www.teoranaho-fape.org

Pauline Sillinger,
Chef de projet
à la Fédération des
associations de protection
de l'environnement

LA COMMUNE DE TEVA I UTA

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES SCOLAIRES



Namoeata Bernardino,
4^e adjointe au maire

Suite à une réflexion conjointe de la commune de Teva i Uta avec le Grepfoc, l'Éducation et le SPCPF, la commune a mis en place un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

Cela commence dans la cuisine centrale où tout est trié et pesé avant la distribution à la cuisine satellite où, là encore, après le déjeuner, les restes sont triés, pesés et toutes ces informations consignées dans des tableaux.

Les résultats sont probants puisque le bilan effectué sur six mois entre janvier et juin 2019 a montré une diminution du pourcentage de gaspillage de 22% (de 35 à 13% de gaspillage).

Par ailleurs, suite à des *cooking class* favorisant l'utilisation des produits locaux effectuées dans la commune de Taputapuatea avec visite de la pépinière communale, la commune de Teva i Uta a reproduit ces *cooking class* auprès des familles de la commune.

De même, des jardins partagés ont été mis en place depuis janvier 2019 en partenariat avec les écoles, les familles et la commune.

À l'avenir, la commune prévoit des projets de transformation des déchets alimentaires en compost, une *cooking class* au CJA, des journées portes ouvertes et le renforcement du partenariat avec les producteurs locaux.

Contact :
Commune de Teva i Uta
Mataiea
Tél. : 40 57 42 22
mairie@commune-tevaiuta.pf

A LA CUISINE CENTRALE

On trie, on pèse, avant la distribution à la cuisine satellite

A LA CUISINE SATELLITE

On trie

On déjeune

On pèse

On note

BILAN

2019		Pourcentage de gaspillage
JANVIER	35%	
JUIN	13%	

TARANI UIRA : UN PROGRAMME DE MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

L'Espace info énergie est un service public cofinancé par l'Ademe et le Pays, et porté juridiquement par la Fédération des œuvres laïques (FOL). C'est **un service gratuit d'accompagnement des particuliers dans la maîtrise de l'énergie, l'écoconstruction et les énergies renouvelables.**

L'Espace info énergie a mis en place un programme intitulé **Tarani Uira**. Son objectif est d'accompagner les familles gratuitement dans le but de réduire leur consommation d'énergie et, de ce fait, leur facture d'électricité. Le déroulement repose sur une « défi gratuit » qui met en compétition des groupes de familles tout en les accompagnant constamment pendant quatre mois au travers de réunions mensuelles et une suivi téléphonique hebdomadaire. Leur sensibilisation à la maîtrise de l'énergie passe par **une formation aux éco-gestes.**

L'an dernier, le défi a été organisé en partenariat avec la commune de Punaauia, en visant surtout les familles en situation de précarité. Mais ce défi peut s'étendre à toutes les autres familles, ou encore entre des groupes dans des centres de formation. **L'Espace info énergie souhaite développer ce défi entre différents services d'une commune voire entre différentes communes** pour sensibiliser les agents communaux à la maîtrise de l'énergie et les former aux éco-gestes et, ce faisant, **diminuer la facture énergétique des communes.**

En 2018 à Punaauia, 6 familles soit 45 personnes ont été accompagnées en partenariat avec la commune. La sensibilisation est progressive au cours des réunions mensuelles, du matériel est prêté pour mesurer la consommation des appareils à la maison. Un support est également utilisé : un petit guide sur la maîtrise de l'énergie qui comporte un résumé de tous les éco-gestes à la maison comme en dehors. **Les résultats** sur l'ensemble des factures ont donné une réduction totale des consommations de 13 % et une réduction moyenne de la facture

mensuelle de 1 200 Fcfp. La famille qui est parvenue à diminuer le plus sa consommation d'énergie a fait baisser sa facture mensuelle de 2 000 Fcfp en moyenne en quatre mois.

L'intérêt de ce programme est donc de former les participants aux éco-gestes, de réduire le montant de sa facture, de réaliser des économies d'énergie et financière, et de diminuer le gaspillage et la dépendance énergétique. Économiser de l'argent c'est bien, mais si on peut le faire en économisant nos ressources et en polluant moins, c'est encore mieux !



Julien Biarez,
Espace info énergie
de Polynésie

Contact :

Espace info énergie

Tél. : 87 331 430 - 40 500 429

eieconseil.pf@gmail.com

www.facebook.com/EspaceInfoEnergie

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAVAI

La communauté de communes Havai a été créée en 2012 sous l'impulsion de deux maires, Thomas Moutame et Cyril Tetuanui, rejoints en 2016 par quatre autres maires des communes, de Uturoa, Huahine, Tahaa et Maupiti pour venir mutualiser les moyens en matière de gestion et de traitement des déchets.

Des Points d'apport volontaire (PAV) en bord de route attendent la bonne volonté de chacun pour recevoir les déchets recyclables dans des gros sacs ou *big bags* prévoyant un compartiment par matériau (bouteilles plastique, bricks, boîtes alu, verre : vides, propres et jetés en vrac, sans sac plastique). Les piles, les huiles usagées et les batteries, qui ont besoin d'un traitement spécial pour être exportées, doivent être déposées dans des bennes à côté des PAV.

Des employés de la communauté de communes collectent les déchets dans les PAV avec des camions et les transportent jusque dans un entrepôt où le tri est vérifié à la main. Les tas par type de matériau sont écrasés pour en faciliter le transport, emballés en gros paquets puis envoyés par bateau à Tahiti où ils sont récupérés et traités par Fenua ma, le centre de recyclage et de transfert de Motu Uta, qui les exporte par conteneurs sur des bateaux vers les filières de recyclage en Thaïlande, en Malaisie et en Nouvelle-Zélande.

Le verre est traité sur place. Une broyeuse le réduit en agrégat pour servir de sous-couche aux routes voire pour construire des murs.

Dans certaines communes, les foyers disposent d'un bio-seau pour les déchets alimentaires (sauf les carcasses de viande et de poisson), le papier et le carton (recyclables aussi à part entière). Ramassés régulièrement chez l'habitant pour

fabriquer du compost, ces déchets sont donc transformés en engrais naturel qui fait pousser les cultures hors-sol du *fa'a'apu* communal. La cuisine centrale prépare ses fruits et légumes bio pour les repas distribués dans les cantines scolaires.

Tout ce qui n'est pas recyclable (comme les barquettes, sacs et films plastique, le polystyrène, etc.) doit être jeté dans un sac en plastique transparent dans le bac gris pour être traité, à terme, par un centre d'enfouissement pour réduire au maximum la pollution. Le sac transparent permet aux agents de vérifier que le tri a bien été fait. Si ce n'est pas le cas, ils ne ramassent pas le sac... Les déchets plus encombrants sont également collectés par la communauté de communes Havai.

Le non-respect des règles est sanctionné à partir de 4 150 F, jusqu'à 179 000 F pour les dépotoirs sauvages. Ce service induit une participation financière qui varie de 3 000 à 9 000 F par an et par foyer (soit 750 Fcfp par mois), selon le service rendu qui n'est pas encore le même partout.

Aujourd'hui, cela commence à bien fonctionner avec le partenariat de la population et des enfants sensibilisés au tri sélectif, et à la manière dont on crée les déchets. Actuellement à l'étude : un centre d'enfouissement technique couplé avec une usine de gazéification pour prolonger la durée de vie du CET.

Contact :
Communauté de communes Havai
 PK 13 côté mer
 BP 49 - 98735 Tumaraa Raiatea
 Tél. : 40 66 48 59
www.comcomhavai.com



GASTON TONG SANG :

Actuellement, les déchets coûtent de l'argent et ne rapportent rien. Chaque année, on cherche des solutions, ça évolue très vite. Le plastique peut produire de l'électricité. Avant on brûlait les déchets pour produire de l'électricité. On parle

de pyrolyse. Faa'a en avait parlé en premier et on l'avait traité de fou. Le problème de l'incinération est qu'elle produit des fumées toxiques dont le traitement coûte plus cher que de récupérer l'énergie. Les communes de Tahiti et des îles devraient y réfléchir ensemble, on a beau dénoncer la pollution, si on ne sait pas la traiter, on tourne en rond.

L'expérience de Havai est importante mais il faut aller beaucoup plus loin. Ce qui demande une politique de l'environnement en amont bien pensée, et globale. La difficulté aujourd'hui est qu'il faut atteindre 10 000 t par an de déchets pour justifier une technologie industrielle. Le CET Paihoro sera très bientôt saturé. Le foncier est tellement rare, difficile, chez nous, qu'on risque d'être devant le mur dans dix ans. Il est urgent de trouver une solution de valorisation, de réduction du volume de déchets pour augmenter la durée de vie des CET sinon on est morts. Je pense qu'on va trouver la solution. Je suis sur une piste mais je préfère voir avant pour vérifier que ça marche.



Mihimana Roopinia,
Président Spicom Havai

“ IL EST URGENT DE TROUVER
UNE SOLUTION DE VALORISATION,
DE RÉDUCTION DU VOLUME
DE DÉCHETS POUR AUGMENTER
LA DURÉE DE VIE DES CET,
SINON ON EST MORTS. ”

GASTON TONG SANG

8) Quels sont mes savoir faire qui nous permettraient de préserver

Richesse patrimoniale pour créer du développement économique

- ↳ Vallée Punaruu
- ↳ Démarche participative

Anciens (Associations)

Savoir

Mettre

- o Cor
- o M
- o F

Savoir faire extérieurs:

Canada → Usagers peuvent récupérer le Compost

- o Cultures agricoles adaptées au sol
 - o Consommer locale
- ↳ MODE DE VIE

Savoir faire locaux:

Phyto (1918) intérêt
Exploitation ↔ Régénération (local)
Nahui → Côte TERRE + MER
PGEM (Moorea)
- démarche participative (Anciens)
- sur gestion de la Ressource
+ Traditionnelle

L'ENVIRONNEMENT, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

PIÈRE 4 C

Organisée en quatre ateliers et quatre world cafés, cette séquence a initié une réflexion chez les élus sur comment l'environnement peut être un levier de développement dans les domaines de l'économie bleue, l'économie verte, l'agriculture, la pêche, l'éco-tourisme, la culture... et cherché à mettre en avant des exemples de préservation et de valorisation des ressources naturelles qui ont eu un impact sur le développement culturel, éducatif et économique.





Hereiti Arapari,
Chargée du PGEM
dans la commune
de Moorea-Maiao

INTRODUCTION

la orana tāvana ma, laorana à tous,

« Nous n’héritons pas de la terre de nos parents, nous l’empruntons à nos enfants. » Cette citation résume très bien la raison pour

laquelle nous sommes ici. Je m’interroge même et me demande si, ici chez nous, nous partageons cette vision.

Ces dernières soixante années, on nous a amenés sur un chemin que nous n’avons jamais vraiment décidé de prendre. Je ne les ai pas vécues. J’ai vécu l’après. Mes parents et mes grands-parents me disent que c’était la belle époque. Aujourd’hui, la nouvelle génération s’interroge : il y a eu du développement économique, de la richesse, de l’argent, mais

- est-ce que cela a été une véritable source de bien-être ?
- est-ce que la nature, l’une des plus grandes richesses, a été respectée ?
- quel chemin prendra-t-on demain ?

Ce n’est pas un jugement mais plus une grande préoccupation car ces mêmes interrogations me seront un jour posées par mes enfants. Je les entends déjà : « As-tu fait quelque chose ? » Cette question nous interpelle en tant que personne, en tant que collectivité ou en tant que communauté. Elle se pose à nous au niveau de l’État, au niveau du Pays, mais aussi au niveau des communes.

La réponse ne pourra pas se résumer uniquement à l’eau potable, au traitement des déchets ou à l’assainissement des eaux usées même si c’est important. Il faut aller chercher plus loin. C’est donc de cela que nous allons discuter aujourd’hui.

Comment concilier, comment satisfaire, comment articuler :

- **le développement économique,**
- **l’équité sociale,**
- **la préservation des systèmes naturels.**

Ce n’est certainement pas la première fois que vous entendez parler de ça. Presque tous les jours, un article ou un reportage porte sur cette question. Mais la difficulté se pose souvent au niveau de l’application et de sa traduction en opérations, notamment au niveau local.

Comment faire ? C’est la question désormais importante, et celle du lien aussi.

Nous avons pris le parti de vous interroger en partant de deux principes de base.

Premièrement, **on ne peut rien faire sans s’appuyer sur la culture. On a choisi le terme de savoir-faire. Pas seulement dans une vision du passé. Notre culture, nos savoir-faire sont en perpétuelle évolution.** Ils sont issus de notre culture initiale. Ils viennent aussi d’influences extérieures, qui forgent de nouveaux savoir-faire et nous aident à réinventer notre culture. Deuxièmement, **il faut partir des besoins de la population, de ce qu’elle souhaite, car, sans adhésion de la population, aucun projet n’est, surtout au niveau local, vraiment durable.** Comme disait Gandhi : « Ce que vous faites pour moi mais sans moi vous le faites contre moi. »

« Nous n’héritons pas de la terre de nos parents, nous l’empruntons à nos enfants. »

LES RESSOURCES TERRESTRES

Les animatrices : *Rauhere Bourbe, élue formatrice du SPCPF, Terena Hargous, DSTA commune de Moorea-Maïao* - La rédactrice : *Onyx Le Bihan, chargée de mission à la Délégation à l'Habitat et à la Ville*

La Polynésie française c'est 3 521 km² de terres, 78 îles habitées et 48 communes pour 275 918 habitants.

Les îles de la Société : 1 597 km² de terre, 20 communes et 247 047 habitants.

Les Australes 148 km² de terre, 5 communes et 7 233 habitants.

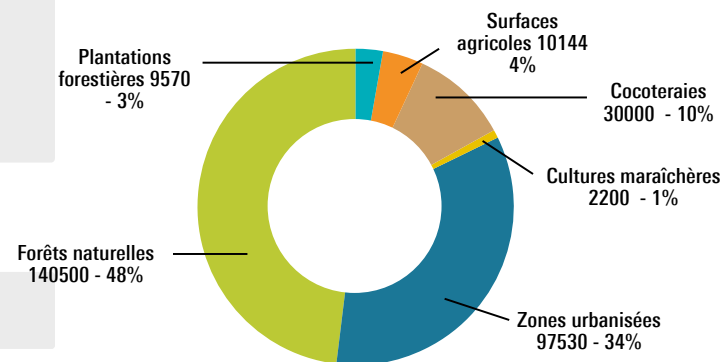
Les Marquises : 1 050 km² de terre, 6 communes et 9 835 habitants.

Les Tuamotu Gambier : 726 km² de terre, 17 communes, 17 559 habitants.

Les ressources sont naturelles, culturelles, économiques et humaines.

L'occupation des sols

- 70% de notre espace terrestre n'est pas occupé (difficulté d'accès).
- 19 espaces protégés et 1 aire de gestion occupent 4% des terres.
- La ligne de rivage a été fortement modifiée dans les îles (ex : Moorea : 22% de rivage naturel disparu en 15 ans).
- 51 sites ont été classés dont le premier en 1952.



L'eau, les rivières

L'eau des rivières est importante dans la culture polynésienne en tant qu'espace récréatif, de baignade, lien entre vallées et lagon et système vivant en évolution (biodiversité). Les rivières procurent une ressource en eau : le captage d'eaux de surface apporte 26% de la consommation totale (79 captages), en matériaux (760 000 m³ extraits/an) et en énergie : 6,4 % de la consommation sont issus des rivières. Elles contribuent à diminuer la dépendance aux énergies fossiles.

Soixante-dix-neuf cours d'eau ont été diagnostiqués par la DIREN à Tahiti (77) et Moorea (2) entre 2015 et 2018. Les deux principales sources de dégradation sont les rejets d'eaux sales ou usées et les déchets en quantité importante.

La biodiversité et la pharmacopée

Le taux d'endémisme est important : 40% (sur 10 espèces de végétaux présents en Polynésie française, il y en a 4 qui n'existent nulle part ailleurs). La Polynésie française compte plus de 557 plantes à fleurs endémiques (contre 91 en France), 1 000 espèces végétales (assez peu et majoritairement sur les îles hautes), 52 espèces classées menacent la biodiversité en Polynésie (13 animaux et 39 plantes) et impactent les écosystèmes, la biodiversité, l'économie, la santé.

De tout temps, les Polynésiens ont domestiqué les espèces pour répondre à leurs besoins :

- **Alimentation** : tubercule, *'uru*, banane, *fē'i*, *vī tahiti*, *māpē*, etc.
- **Tissus et cordages** : plantes à fibres comme le *pūrau* (hibiscus tahitien), le *fara* (pandanus), *puru ha'ari* (bourre de coco tressé).
- **Vêtements** : *tapa* (écorces végétales écrasées et battues) et plantes tinctoriales pour colorer les *tapa* (fruits du ficus – *mati* –, feuilles du *tou* ou écorce du *aito*).
- **Habitat** : troncs de cocotier, *nī'au*, etc.
- **Pharmacopée** : remèdes utilisant plusieurs essences à l'état frais. Plantes toxiques utilisées en cataplasme (usage externe). Cinq Polynésiens sur dix se soignent aux *rā'au tahiti* ; 148 plantes inscrites à la pharmacopée nationale et européenne sont en vente libre en Polynésie française depuis 2008, dont 46 plantes des Outre-mer mais aucune de Polynésie. Leur usage est alimentaire et condimentaire. Inscire les plantes dans la pharmacopée est un processus long. Les scientifiques se focalisent sur les plantes endémiques qui ont plus de chance d'être inscrites. Il s'agit d'un travail partenarial entre centre de recherche, tradipraticien, ethnobotaniste, etc. (ex : *apu apu*, une sorte de myrtille locale aurait une vertu antidiabète).

Les activités économiques

Exploitation forestière

7% de la superficie de forêts naturelles sont exploités (9 570 ha), majoritairement le pin des caraïbes (mais la cartographie de la ressource est inexistante) : 8 400 m³ bois sont sciés par an (des scieries sur 7 îles dont 4 fonctionnelles), 30 000 m³ importés / an, 170 F/p² de bois importé contre 120 à 130 F/p² de bois local.





Agriculture

3% de la surface agricole totale sont exploitées (hors cocoteraie) soit 10 144 ha pour 15 000 actifs et 7,4 milliards Fcfp en 2012. 508 tonnes de pesticides et 1 548 tonnes d’engrais sont importées. La Polynésie française compte 5 600 exploitations agricoles (104 agriculteurs certifiés bio) qui produisent 28 000 tonnes par an couvrant environ 50 % de notre consommation.

Élevage (chiffres 2012) : Pour 6 000 tonnes de productions animales locales, on compte 25 000 t importées. Il y a 2 960 ruches et 230 éleveurs de cochons. 15 t/an de viande caprine (10 000 têtes) rapportent 15 MF ; 1 030 t/an de viande porcine (3 676 têtes) 630 MF ; 141 t/an de viande bovine, 66 MF et 2 930 t/an d’œufs 1,1 milliard Fcfp.

Culture

La Polynésie française recense 2 763 artisans, 209 associations culturelles, 120 manifestations culturelles (festival, Heiva...), environ 200 sites historiques : *marae*, *paepae*, grottes... La danse fait appel aux costumes végétaux, *more*... Le tatouage s’inspire pour ses motifs de la nature et son matériel est fait à base de ressources naturelles (bois, plantes, os...). Le tourisme culturel propose une immersion dans les foyers pour apprendre la langue et le mode de vie local.

LES ÉCHANGES EN ATELIER

LES SOUHAITS DE LA POPULATION

OBLIGATIONS COMMUNES	POPULATION
Traitement normé pour eau potable (chloration)	Culturellement incompréhension de chlorer une eau de source
Budget équilibré → tarification adaptée à prévoir	Mauvaise compréhension de la nécessité de payer Souhait de maintenir les tarifs → budget compensé par la commune
Maupiti : SDAEP → technique préconisée = osmoseur → coût important et trop cher	Coût non supportable

D’un côté, il faut préserver les rivières mais de l’autre, il y a un réel besoin en matériaux pour les maisons par exemple. À Rikitea, la population souhaite avoir un réseau routier en bon état. Dans d’autres communes, c’est la filière des déchets (tri, collecte) qui reste à améliorer.

Il existe un problème d’adaptation de la réglementation (PPR) au contexte de l’île. Par exemple il est interdit de construire en bord de mer alors que le foncier disponible est essentiellement en bord de mer. Il faut trouver des alternatives (ex : construction sur pilotis).

Il y a un réel manque de vision à long terme.

À Rurutu, le souhait est de développer le tourisme.

À Maupiti, l’exploitation de pastèques a été attaquée par une peste mais le coût important pour la lutte et l’utilisation de produits chimiques ont peu à peu conduit à l’abandon progressif de la culture.

QUELLE EST LA PLACE DE LA COMMUNE ?

La commune a un rôle (des rôles) d'initiateur, partenaire, accompagnateur, acteur, facilitateur, éducateur, lobby et moteur.

- **Accompagner la population** dans le cadre de réunion d'informations et de sensibilisation, exposition, atelier pratique, favoriser l'accès aux données et à l'information (éduquer). Accompagner et orienter la population dans les projets de développement durable.
- **Accompagner et soutenir les administrés qui sont dans une démarche constructive** (exemple : permettre la régénération de la ressource après avoir constaté sa diminution). Mettre à disposition ou faciliter l'accès à des moyens (foncier infra, par exemple).
- **Valoriser les forces vives de sa commune** (exemple des associations) et contribuer à la promotion des actions / des acteurs (ex : budget participatif de Pirae, la commune est initiatrice avec le budget et des objectifs globaux, les administrés proposent des projets et toute la population est concertée pour adopter les projets qui l'intéressent). Être leader fédérateur pour impulser une dynamique et faire en sorte que les professionnels soient porteurs par la suite. La commune doit, dans certains cas, prendre des décisions radicales : mener une réflexion commune avec les parties prenantes tout en gardant à l'esprit l'intérêt général.
- **Trouver les partenaires, des objectifs communs** et des compromis (exemple du *rāhui* à Rurutu), mutualiser, partager. Développer un partenariat, un travail collaboratif pour impulser et créer une synergie autour des projets. Être impliqués dans les projets pour accompagner, créer une dynamique et sensibiliser le Pays pour être partenaire dans les projets. Proposer au Pays via la CAPL par exemple de porter le projet. ATTENTION : agir dans le cadre de ses compétences mais tout en facilitant et orientant les administrés vers les bons interlocuteurs.
- **Mettre en place des petits projets concrets qui permettent de montrer l'exemple**, d'innover et d'impulser. La commune peut dans ses projets contribuer au développement local (ex : des cantines qui se fournissent chez des producteurs locaux et bio ou raisonné).
- **Former et habiliter la police municipale** pour assurer les missions de sécurité, prévention et sanction.
- **Améliorer et composer avec l'existant.**
- **Dispositif de fiscalité à créer ou à revoir par rapport à l'environnement ?**
Le souhait : se mettre à l'action avec un timing et un suivi des résultats pour garder la dynamique initiée dans ce congrès !



LES RESSOURCES DE LA MER

Les animateurs : Cédric Ponsonnet, directeur des ressources marines (DRM), Anne Mai Do Chi, Cluster Maritime de Polynésie française, Clément Nui, élu formateur du SPCPF.

LES RESSOURCES MARINES ET LES ENJEUX DE LEUR GESTION



Cédric Ponsonnet,
Directeur des ressources
marines (DRM)

Les ressources du large :

Le milieu pélagique :

Les principales ressources du milieu pélagique sont les thons et les espèces associées (marlins, *mahi-mahi*...). La **pêche professionnelle** est constituée d'une soixantaine de thoniers palangriers et d'un peu moins de 400 *poti marara* et bonitier.

De par sa situation très centrale et subtropicale, la plus grande partie de la zone économique est relativement peu productive. La ZEE est une zone de passage de plusieurs espèces avec très peu de stocks résidents. Il y a encore un **potentiel de développement** pour cette pêche professionnelle mais à **condition de bien répartir l'effort de pêche et de suivre les déplacements de la ressource.**

Les facteurs clés pour le développement de cette filière de pêche thonière ont tout d'abord été un marché local porteur (mais qui est aujourd'hui proche de la saturation) et des possibilités d'exporter (notamment aux États-Unis). Il faut d'autre part des moyens conséquents : infrastructures (quais, mareyage, entretien, aéroport), humains (métiers à terre et en mer, formation).



La **pêche côtière** pourrait potentiellement se diversifier sur d'autres espèces sur des marchés de niche (calmars, *paru*) mais surtout sur des activités complémentaires (pêche sportive, guide nautique) avec éventuellement la conception d'un nouveau type de navire mixte (pêche, transport de passagers).

Les fonds sous-marins :

La Polynésie c'est 99 % de sols sous-marins et 1 % de terres émergées et de lagon. La profondeur du plancher océanique est généralement aux alentours de 4 000 m entre les archipels ou 2 000 m autour des tombant des îles. Il existe plusieurs chaînes de monts sous-marins à des profondeurs diverses. Ainsi, alors que la surface des terres émergées dépasse à peine 3 500 km², les pentes externes des récifs comprises entre 100 et 600 mètres de profondeur représentent une superficie de 31 637 km² plus celle des monts sous-marins d'environ 3 667 km², réparties sur une surface totale de 4,8 millions de km².

Parmi les formations minérales marines profondes, on trouve des **nodules polymétalliques**, des **boeux riches en terres rares**, des **amas sulfurés**, des **encroûtements polymétalliques**. Seuls ces derniers et à un moindre degré les nodules présentent un intérêt potentiel en Polynésie française. Il s'agit d'encroûtements situés entre 800 et 4 000 m de profondeur, riches en **cobalt** et contenant d'autres métaux intéressants (**nickel**, **manganèse**, **titane**, **platine**...) situés dans des zones de monts sous-marins à faible sédimentation. La présence de **phosphorite** dans le substratum des encroûtements a été constatée, et elle pourrait aussi être exploitée. Les zones les plus prometteuses sont localisées dans **les zones nord-est et sud-ouest du plateau des Tuamotu**, et secondairement vers la chaîne des monts sous-marins Tarava au **sud des îles de la Société**.

Les ressources du récif et du lagon :

Les poissons :

La **pêche lagonaire commerciale** est réalisée avant tout par les parcs à poissons, principalement dans les atolls des Tuamotu, et en grande partie pour alimenter le marché sur Tahiti. L'autosubsistance est également très importante, en particulier dans les îles. Certaines espèces sont exportées vivantes pour le marché de l'aquariophilie.

Le développement de cette pêche doit être appréhendé au cas par cas, mais il doit dans tous les cas rester modéré et ne doit pas entrer en conflit avec la pêche de subsistance.

L'élevage de poisson (la pisciculture) est très peu développé (20 t de *pahara peue*) car cette activité nécessite des moyens importants (cages, aliment, logistique), elle est difficilement compétitive par rapport à la pêche lagonaire. Certaines espèces peuvent cependant être élevées avec peu de moyens (ex : *marava*).

Les mollusques :

Le mollusque le plus important sur le plan économique est l'huître perlière (*pinctada margaritifera*) qui produit la perle culture de Tahiti et dont on peut vendre la coquille et le *korori*. Une trentaine d'îles sont concernées par la perliculture. L'enjeu aujourd'hui est de réduire l'impact de cette activité sur l'environnement.

Le troca et le burgau ont été introduits dans quelques îles et se sont développés inégalement. La pêche se pratique de manière communautaire, avec des périodes de début et de fin définies avec la DRM. Les ouvertures de pêche aux trocas dépendent des stocks mais également de la demande extérieure (et du prix d'achat surtout). Il n'y a pas eu d'ouverture de pêche de burgau en raison du nombre trop faible d'individus. Les chairs et les coquilles ont un intérêt pour la consommation et l'artisanat locaux.

À part dans quelques îles, le bénitier n'est pas suffisamment abondant pour permettre une pêche commerciale de la chair. En revanche, il existe un petit marché pour l'exportation d'individus vivants pour le marché de l'aquariophilie d'autant que le bénitier peut se collecter (captage des larves) comme les huîtres perlières et être ensuite élevé, ce qui diminue la pression sur le stock sauvage. Sa commercialisation sur les marchés internationaux est réglementée par la CITES.

Les crustacés, échinodermes :

Les crustacés sont des espèces fragiles à l'exploitation (faible biomasse, recrutement difficile) mais souvent à forte valeur marchande. Leur exploitation doit rester limitée, si possible pour la consommation dans l'île.

La crevette bleue (*Litopenaeus stylirostris*) est une crevette d'eau de mer importée qui est élevée en aquaculture (en bassin à terre et en cage en mer). Les sites à terre sont rares pour développer la

production mais la filière cage pourrait se développer dans les îles qui ne sont pas trop éloignées de l'écloserie.

Les holothuries séchées (*rari*) sont très prisées sur le marché asiatique et leur pêche s'est développée depuis 2008. S'agissant de stocks très fragiles, les règles d'exploitation sont très strictes : pilotage par le comité de gestion, quota, période restreinte, taille minimale, zone de réserve... 5 espèces seulement sont autorisées.

Les algues et les bactéries :

À part le remu (*Caulerpa racimosa*) consommée aux Australes, les algues ne sont pas exploitées en Polynésie française ; pourtant leur culture est souvent facile et, outre l'alimentation, leurs composés peuvent avoir un intérêt économique. De même, la spiruline est une cyanobactérie qui peut être produite en aquaculture avec relativement peu de moyens et utilisée comme complément alimentaire.

Les substances extraites :

D'une manière générale, les ressources marines possèdent à l'évidence de substances actives potentiellement utiles en santé et en médecine. Les éponges et les cônes sont actuellement étudiés pour des molécules qu'ils produisent. L'enjeu est de maîtriser leur élevage pour ne pas impacter les stocks sauvages et d'essayer de réaliser l'extraction, voir la purification des substances sur place, pour conserver la valeur ajoutée localement.





L'aquaculture

L'aquaculture est souvent présentée comme la solution à la pêche. Mais pour faire de l'élevage, il faut maîtriser tout le cycle biologique d'une espèce (alimentation – reproduction – soin). Il s'agit de refaire ce que la nature fait « gratuitement », ce qui implique notamment de trouver une alimentation adaptée à chaque stade (sevrage), la possibilité de stimuler les pontes, de maîtriser la survie larvaire et l'alvinage (mise en cage), de savoir gérer la densité pendant la croissance, prévenir et guérir les maladies tout en maîtrisant l'impact sur l'écosystème et l'habitat... et au final rester rentable comparé à la pêche.

Les règles de la gestion des ressources aquatiques

Pour rappel, les principes de la gestion des ressources doivent répondre à **une vision à long terme** et se traduire par **des actions au**

jour le jour. Les ressources vivantes sont renouvelables, elles peuvent être exploitées durablement (contrairement aux ressources minérales). Mais elles sont limitées et il est nécessaire d'**équilibrer les prélèvements et le renouvellement**. Étant un bien commun, la gestion de ces ressources souffre de la « tragédie des communs » : ce qui est à tout le monde n'est à personne. La problématique de la gestion ne concerne finalement pas les relations de l'homme à son environnement mais les relations entre les hommes. Enfin, il faut garder à l'esprit que **la ressource n'est rien sans son écosystème** et qu'il est nécessaire de préserver également l'environnement et l'habitat, sinon toutes les mesures de gestion de la pêche ne pourront rien changer.

Direction des ressources marines
 Fare Ute - Immeuble Le caill - 2^e étage
 BP 20 - 98713 Papeete
 Tél. : 40 50 25 50
 Fax : 40 43 49 79
 Email: drm@drm.gov.pf
www.ressources-marines.gov.pf/



Anne Mai Do Chi,
 Cluster maritime
 de Polynésie française

Le développement des activités liées au tourisme nautique

Les activités se développent de plus en plus sur nos lagons.

Avec 16,6 milliards de retombées économiques, le tourisme nautique (plaisance +40%, charter +15%, superyachts +20%, les croisières +103%) et la croisière sont des moteurs de développement et de croissance pour nos îles et archipels. Le charter nautique en particulier permet de faire la différence avec d'autres destinations touristiques, puisque la Polynésie française est leader du Pacifique sud dans ce domaine. Tous ces secteurs connaissent une croissance continue depuis 5 ans.

Les conséquences

La croissance des activités impose de développer des infrastructures : quais, marinas... Cela influence les flux maritimes (desserte, approvisionnement) et joue un rôle positif pour le maintien de la population dans les îles et la création de nouveaux emplois liés au tourisme bleu.

Toutefois, ce développement entraîne aussi de nombreuses problématiques :

- il faut apprendre, ensemble, à gérer de multiples usages et activités humaines (pêche, navigation, tourisme...) sur un espace limité et fragile, le lagon ;
- il faut que ces activités soient acceptées par les populations riveraines, ce qui n'est toujours le cas ;
- il faut enfin penser le développement de manière durable afin de préserver les milieux maritimes et l'environnement. Toute activité générant des pollutions et des déchets, il devient nécessaire de prendre en compte les déchets liés au tourisme nautique et à la croisière (macro-déchets, déchets organiques, pollution par le bruit...). Des études sont menées dans ce domaine, par exemple à Bora Bora avec l'étude d'impact du bruit des activités humaines sur les populations de poissons.

Un enjeu : la gestion partagée de nos espaces

- La gestion des espaces maritimes en Polynésie française est donc un véritable enjeu pour la préservation des ressources marines et le développement durable des îles et archipels.
- Trouver un équilibre implique d'étudier l'impact des activités humaines et de penser le développement de manière raisonnée afin de préserver ses bénéfices pour les générations à venir.
- Des solutions de gestion sont appliquées par les communes et le Pays : classement de la Polynésie en aire marine gérée, réserve de Biosphère à Fakarava, *rāhui* dans plusieurs communes, aires marines éducatives, PGEM de Moorea... Un plan de gestion à l'échelle du Pays devrait être mis en place en concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés.

Cluster maritime de Polynésie française

<http://cluster-maritime.pf/>

LES ÉCHANGES EN ATELIER

LES SOUHAITS DE LA POPULATION

La valorisation des zones écotouristiques

À Bora Bora, le **souhait est de valoriser les activités avec les zones écotouristiques ; le poisson rapporte plus que la pêche dans ce cas** ; le travail sur une réglementation sur ces zones ne pose pas de souci avec les pêcheurs car la main-d'œuvre est surtout employée dans les hôtels et les *poti marara* vendent leurs produits aux hôtels. **La mise en place de nurseries par les hôtels est rendue obligatoire par la commune au moment de la conception de l'infrastructure hôtelière** (ex : nurserie de bénitiers au Saint-Régis ; nurserie de *paraha peue* aux 4 Seasons).

La pollution sonore perturbatrice des milieux marins

À Uturoa, dans le cadre d'un projet de tourisme nautique, des corps morts ont été mis en place mais cela a posé des problèmes liés à la gestion. On a travaillé aussi avec des océanographes étrangers pour mettre en place **une étude pour étudier la pollution sonore sous-marine car elle détruit nos ressources**. Trop de licences ont été attribuées et la réglementation n'est pas respectée. Cette étude est à la charge la commune.

Le pillage de la ressource et la surveillance

Les populations craignent le pillage de la ressource par les bateaux chinois voire les voiliers (langoustes, poissons qu'ils n'achètent pas aux pêcheurs), ils se demandent pourquoi ils devraient limiter leurs prises. Le souhait est que la ZEE soit mieux surveillée au niveau des Marquises.

Le soutien au développement des activités

La DRM facilite-t-elle le développement des activités liées aux ressources marines ? **La DRM prévoit 250 millions d'aides individuelles par an**. Par exemple, pour des bateaux ou encore elle peut fournir la machine à glace, mais ce sera aux pêcheurs de payer pour l'énergie, l'infrastructure, etc. La DRM aide plutôt des coopératives (ex : pour le mareyage). La DRM est cependant une porte d'entrée pour se renseigner. Si c'est un pêcheur seul, il peut se tourner vers les aides de l'ADIE par exemple.

La protection des coraux

À Punaauia : **les associations ont la volonté de protéger les coraux** (Tamarii Pointe des Pêcheurs).

La pêche sportive

Nuku Hiva : des milliardaires viennent dans nos eaux pour la **pêche sportive**. Les grosses prises sont partagées avec la population.





L'occupation de l'espace maritime par les voiliers et la pollution

À Moorea, le souhait est de régler le problème de la pollution issue des voiliers. La problématique se pose pour le traitement des eaux noires. À Bora Bora, elle est liée aux charters pour préserver les zones d'observation des poissons (zones de mouillage obligatoire, vidange des bateaux ; seulement deux paquebots en même temps et réflexion sur le nombre de touristes possibles).

Un cadre juridique et une vision du Pays en la matière s'avère nécessaire comme une extension des compétences pour les communes ou une meilleure symbiose entre les services communaux et le Pays.

À Nuku Hiva : on compte 80 voiliers à l'ancre et pas de gestion des eaux noires. On constate l'absence de réglementation faite par le service maritime, l'absence de taxes pour les poubelles qui sont jetées n'importe comment. L'État répond que théoriquement, il faudrait une marina pour avoir le droit de faire payer en échange de services aux normes. **Il faut trouver les moyens de donner les moyens à la commune.**

À Punaauia : à un moment donné, les pirogues doubles ont conduit à des accidents mortels, de la responsabilité du maire. Le maire a pris un arrêté municipal pour interdire les pirogues doubles, la commune a obtenu le Pavillon Bleu. Mais aujourd'hui, elles sont remplacées par des yachts.

La population revient vers nous pour réclamer contre ces derniers. Or c'est de la compétence du Pays. En tant qu' élu, il faut défendre la population : les yachts ont pris la place des pirogues, on ne sait pas ce qu'ils font de leurs déchets. **Peu de connaissances de la réglementation. Souhait de la population : ne plus avoir de voiliers devant chez eux. Quand il y a un accident, c'est de la responsabilité du maire.**

Le *rāhui*

Création d'une ZPR : courrier à la DRM, arrêté en Conseil des ministres mais pour faire respecter la règle, il faut que les populations la respectent.

Faut-il rendre le *rāhui* obligatoire ? Nécessité de choisir entre plusieurs modèles car adapté à chaque archipel.

- Méconnaissance de la réglementation par les touristes (sites touristiques, jardins de coraux...)
 - Exemple du Comité des sages de Rapa et des sanctions en cas de non-respect du *rāhui*
 - Hikueru – **on souhaite que les petites communes puissent mettre en place rapidement un *rāhui* chez eux** car le prix dans cette petite commune est de 1 000 Fcfp/kg alors que les prix à l'extérieur sont de 2 000 Fcfp/kg ; ils veulent une réglementation sur les prix.
- Le *rāhui* spécifique à chaque commune.

Les aires marines éducatives

Les enfants apprennent à leurs parents la protection avec les Aires marines éducatives



LA PLACE ET LE RÔLE DE LA COMMUNE

- **La commune doit être motivée, porteuse de projet et en relation avec les services du Pays** (ex : Manihi avec *rāhui* classé ZPR).
- Hiva Oa : **pour préserver l'habitat des poissons, il faudrait que les services du Pays soient en bonnes relations avec les communes.** Par exemple, aux Marquises, on autorise les extractions, ce qui détruit les habitats des poissons.
- La compétence pour la ressource revient au Pays. Cependant, **la gestion doit se faire de manière délocalisée.** Ex : par rapport aux remblais, il est nécessaire d'identifier au préalable les zones pour interdire les extractions et protéger les ressources.
- **Un cadre juridique et une vision du Pays en la matière s'avère nécessaire comme une extension des compétences pour les communes ou une meilleure symbiose entre les services communaux et le Pays.**
- **Il n'y a pas assez d'interministérialité : il faudrait un guichet unique** pour des problématiques qui engagent plusieurs ministères à la fois : le ministère de la Mer, celui de l'Environnement, etc., ou s'adresser au *tāvana hau* (Pays) et renforcer son rôle.
- Développer **la responsabilité des communes** dans l'apprentissage des bonnes pratiques.
- **Le transfert de compétences** doit s'accompagner de moyens.
- **Travailler avec les privés** (ex : commune de Bora pour les mouillages).
- **Chaque commune pourrait avoir un comité de gestion du *rāhui* avant même sa mise en place,** sous la tutelle du maire, qui se réunit régulièrement en un lieu pour débattre des problématiques liées à la gestion de la ressource, permettre des échanges avec la population avant la mise en place de la réglementation, faute de quoi cette dernière ne sera pas appliquée.
- **Les sanctions** : compétence du maire en tant qu'officier de police judiciaire. Il peut donc constater et s'accompagner d'agents assermentés.
- **La lenteur administrative reste un frein au développement de projets.**



LES RESSOURCES HUMAINES

Les animateurs : *Tamatoa Bambridge (Criobe), Namoeata Bernardino, élue formatrice du SPCPF.*
 Le rédacteur : *Amaury Corolleur, juriste du SPCPF.*

Introduction « Environnement et Culture »

Natura, Heipuni, Fenua, Nukutaireva : la diversité des termes cache l'absence de définition de l'environnement dans la culture polynésienne dans laquelle il n'y a pas de distanciation entre la culture et l'environnement, mais un principe de continuité entre le minéral, les plantes, les dieux, les humains.

La relation Humain-Environnement est une filiation généalogique, une relation de parenté. Tangaroa, divinité des profondeurs, est une divinité commune à l'ensemble du triangle polynésien, mais aussi en Micronésie. Il occupe la fonction de dieu « créateur » dans certains archipels [ex : Ta'aroa aux îles de la Société (T. Henry, Mare, ...)]. C'est le principe masculin d'engendrement et de poussée verticale, le dieu fondateur enfermé dans une coquille (Rumia), il a créé le monde à partir des parties de son corps (possible syncrétisme). Tangaroa est le père des créatures marines, il est incarné aux Tuamotu par le couple primordial de tortues femelle (Matariki) et mâle (Takeru).

Les notions de *tapu, mana, rāhui* sont importantes dans le triangle polynésien, de même que les *taura'a* (animaux totems) dans les *opu* (familles élargies).

Toutes les ressources naturelles sont utilisées pour différents usages (médecine, alimentation, maison, protection, art, etc.). Sur le plan des soins traditionnels, une recherche menée aux Marquises entre 2012 et 2015 montre qu'environ 190 plantes sont toujours utilisées dans la pharmacopée traditionnelle dans un peu moins de 1 000 contextes d'usages.

Évolutions ?

Parfois, on est face à des situations de déperdition des savoirs, moins de savoirs traditionnels se transmettent. On observe également une souffrance face à la transmission ; les générations se plaignent des difficultés à transmettre les savoirs et les gestes aux plus jeunes. Pourtant, plutôt que de parler de déperdition inéluctable des savoirs traditionnels en Polynésie, on observe plus fréquemment que des savoirs anciens sont réutilisés dans des contextes différents ou encore que des soins traditionnels et la médecine occidentale sont utilisés différemment selon les contextes.

Les défis :

- **Faciliter l'adaptation aux changements globaux et climatiques** : tout n'est pas dû au changement climatique mais il sera un amplificateur des impacts anthropiques locaux.



Le mauvais aménagement du littoral et du territoire exacerbe les impacts négatifs du changement climatique.

- Proposer et mettre en œuvre des mesures d'adaptation avec les populations locales.
- Promouvoir la coordination des municipalités et d'une gouvernance pluri-acteurs.
- Identifier et orienter les financements vers **des actions intégrées et des plans de gestion adaptés** aux changements climatiques.

- Les îles et les atolls sont résilients au changement climatique (niveau des eaux) tant que :

- Les coraux continuent de produire des matériaux.
- Les houles transportent les sédiments sur les plages et compensent l'augmentation du niveau des eaux.
- La salinisation et la contamination des eaux souterraines deviennent un enjeu majeur, surtout dans les atolls.

- Les ressources lagonaires vont directement être affectées par l'augmentation des températures et par l'acidification des océans (dystrophie, anoxie, désoxygénation...).

- On a observé une extension de la zone géographique impactée par la ciguatera avec l'augmentation des températures de surface.

- Les infrastructures devront être plus sûres..., localisées dans des zones adaptées aux cyclones et aux houles.

- Privilégier les solutions naturelles...

- Consolider l'adaptation et le développement économique par :

- La protection de zones refuges.
- Le maintien de la diversité génétique.

L'exemple de Tautira avec les zones de *rāhui* et les zones *tapu*. Les zones *tapu* sont fermées à vie. Elles vont permettre de repeupler. Aux Gambier, ils se sont rendu compte qu'il ne fallait pas se rendre sur certaines zones pour préserver les ressources marines.

Les changements dans l'environnement obligent à construire des schémas plus diversifiés et plus durables.

LES ÉCHANGES EN ATELIER

Sur le *rāhui*

Moorea a mis en place le PGEM. Des pêcheurs veulent un *rāhui*, les deux sont-ils conciliables ? Quelle est la différence entre les deux ? Le problème c'est la question de la gestion du lagon qui est de la compétence du Pays qui demande aux communes d'exercer certaines missions. Problème des bateaux abandonnés pour lesquels la commune ne peut pas intervenir. Moorea a adopté un outil de gestion de conflit : le PGEM. Après des années de recul, certains considèrent que la concertation n'a pas été optimale. Il faudrait envisager un comité local. La difficulté d'un PGEM c'est l'entente entre tous les acteurs. Le PGEM a un atout considérable : il n'y a plus de remblais. Le comité consultatif rend des avis sur des remblais et le gouvernement a toujours été suivi.

Le *rāhui* a-t-il un réel impact sur les écloséries ?

Les juvéniles qu'on ne voyait qu'à 30 mètres, on les voit maintenant à 5 mètres.

Discussion sur la disparition de coraux à Teahupo'o, qui serait la conséquence de la prolifération des *taramea* qui n'auraient plus de prédateurs dans le lagon.

Certains scientifiques considèrent que les *taramea* sont une bonne chose pour l'environnement. Les produits de la mer d'une île peuvent-ils être amenés sur une autre île ? Oui c'est le cas des *pahua* de Reao vers l'éclosérie de Tautira. Ça a marché plus longtemps que prévu.

Pharmacopée

Il faut mettre en avant la valorisation des plantes médicinales. Pourrait-on faire une pharmacie avec des plantes locales, à l'instar des herboristes chinois ?

Solution : reconnaître la médecine traditionnelle. Seuls deux pays dans le monde ont rendu possible l'usage de la médecine traditionnelle : la Chine et l'Inde.

Propositions sur la pharmacopée :

- Créer des espaces de conservation des plantes traditionnelles pour la médecine.
- Mise en place d'un *rāhui* pour gérer la conservation des plantes.
- Reconnaître légalement les tradipraticiens et la médecine traditionnelle.
- Partager la compétence sur la gestion des ressources marines entre le Pays et les communes.

Les abris de survie aux Tuamotu

Une discussion en cours entre les élus communaux via le SPCPF avec leurs partenaires de l'État et du Pays.

La situation des îles basses est alarmante : quelle solution pour sauver la population ?

Récemment il y a eu une autorisation de **pêcher sur les hauts fonds**, prenant la place des pêcheurs autochtones.

La relation avec le Pays montre la nécessité d'une vraie décentralisation (Marquises). Le rôle du *tāvana hau* se limite à de la simple représentation.

Est également discuté le rôle des communes dans le cadre des aires marines gérées.

Propositions sur les ressources marines :

- Textes réglementaires pour que la commune puisse participer à la gestion des ressources de son territoire (loi du Pays de 2012).
- Protéger les 12 miles autour de l'île.
- Extension du pouvoir de police du maire.
- Interdire la pêche palangrière sur les hauts fonds sur tous les archipels.
- Demander la consultation des communes en matière de politique relative aux ressources marines (exemple de l'Aire Marine Gérée - AMG).



LE DÉVELOPPEMENT

Les animateurs : Doris Hart, élue formatrice du SPCPF, Christophe Valadier, juriste du SPCPF.
La rédactrice : Manon Marcadet (AFD).

On parle de plan communal de développement, de développement local, développement intégré, développement territorial, développement rural, développement économique, développement durable, développement personnel, développement participatif, pays en développement, pays sous-développés, pays développés... Il s'agit d'une action ou intervention sur une situation économique, sociale, culturelle, personnelle.

C'est un concept dynamique qui évoque la modification d'une situation antérieure, le fait de s'en éloigner. Il peut prendre des formes variées, viser toutes sortes d'objectifs. Lié à un contexte, il ne connaît pas de définition universelle.



“ CE QUE VOUS FAITES
POUR MOI MAIS SANS MOI,
VOUS LE FAITES CONTRE MOI. ”

GANDHI

Origine

C'est un concept récent : le 20 janvier 1949, dans son discours d'investiture, le président des États-Unis Harry S. Truman déclare : « Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette **les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées (...)** »

Le concept reste marqué par son origine :

« Ceux qui ont proposé l'utilisation de cette notion **se sont considérés eux-mêmes comme "développés", c'est-à-dire, comme appartenant à des sociétés ayant atteint l'âge mûr.** Ils devaient alors étendre les bénéfices de la maturité à toute la planète. » (2002)

Limites

Pendant longtemps, le concept se limite à cette distinction binaire « pays sous-développés » et « pays développés » fondée sur un seul indicateur, celle de la richesse économique [le produit intérieur brut (PIB) par habitant] sans tenir compte de la diversité culturelle, sociale et humaine.

Exemples :

- Alors que l'Arabie, le Gabon, l'Algérie connaissent de fortes rentrées de capitaux grâce au pétrole et donc des PIB par habitant forts qui en font des pays riches, la plus grande partie des habitants connaissent la mortalité infantile, des habitants analphabètes, etc.
- Inversement, l'État du Kerala, en Inde du sud, a un PIB par habitant faible, ce qui en fait un pays pauvre alors que le cadre de vie y est relativement sain et équilibré.
- Le PIB par habitants des régions riveraines de la mer de Chine, au milieu du XX^e siècle, était très faible et la situation y était désespérée alors qu'elles sortent rapidement d'une situation de « sous-développement » pour entrer dans le club des pays riches.

Évolution

Dans les années 1990, un nouvel indicateur apparaît pour prendre en compte la diversité des paramètres de développement : l'**indicateur de développement humain (IDH)**. Le développement se détermine alors à partir du PIB/habitant mais aussi du taux d'alphabétisation et du niveau de mortalité infantile (niveau d'équipement sanitaire, l'émancipation des femmes)

Puis se fait jour la **notion de développement durable** qui relève de **10 indicateurs de richesse** en France, 10 thèmes relevant de trois domaines : économique, social et environnemental :

- **Économique** (Travail : taux d'emploi ; investissement : patrimoine productif ; stabilité financière : dette publique et privée) ;
- **Social** (Santé : espérance de vie en bonne santé ; qualité de vie : satisfaction à l'égard de la vie ; inégalités : écarts de revenus ; éducation : part des diplômés) ;
- **Environnement** (Climat : consommation carbone ; biodiversité : abondance des oiseaux ; ressources naturelles : recyclage des déchets).

Déclinaisons

Le développement participatif

Il part du constat que la population est un gisement d'informations utiles qu'elle est susceptible de partager et repose sur l'idée que les projets sont à mener non pas pour elle mais avec elle et qu'il faut donc l'impliquer dans l'identification des problèmes locaux et des solutions puis leur mise en œuvre, pour une meilleure efficacité et une durabilité des projets. Les mots clés sont responsabilisation, concertation et négociation.

« Le développement participatif suppose davantage de démocratie, un plus grand rôle pour les organisations locales, une plus grande autonomie administrative, le respect des droits de la personne humaine, y compris les systèmes juridiques efficaces et accessibles (...) » OCDE (1989).

Le développement local

Il part du constat que les mesures sectorielles nationales manquent d'efficacité face aux problèmes quotidiens du niveau local. L'idée est donc de mobiliser et stimuler les ressources de la collectivité, de déclencher et d'accompagner les processus individuels et collectifs de changement. L'impulsion vient de l'intérieur mais n'exclut pas l'aide « d'en haut » ou de l'extérieur. La complémentarité est indispensable.

Le niveau local :

- mobilise la population,
- stimule les idées innovantes,
- élabore des projets,
- met en valeur les ressources disponibles,
- rehausse la volonté et la capacité d'agir.

Le second niveau (national ou autres) dispose :

- d'un financement d'investissement structurant,
- d'une offre de formation
- de supports techniques,
- d'un accompagnement avec un pouvoir décentralisé.

« La mobilisation des ressources locales doit précéder tout recours à l'appui des donateurs extérieurs. » (2003)

Le développement intégré

C'est un développement logique et rationnel, dont l'objectif est un objectif de croissance, qui tient compte de tous les aspects interdépendants. Pour un développement « intégré », aucune des conditions nécessaires à ce développement ne doit être oubliée.





LES ÉCHANGES EN ATELIER

Les limites d'intégration des nouveaux concepts de développement :

L'habitude : la population s'est habituée à « un système », il est difficile de « revenir en arrière ». C'est un paradoxe que pendant la période la plus intense de « développement » de la Polynésie française, la population de certaines îles s'est en réalité « appauvrie ». Ex : caféiers disparus ; subsistance grâce aux aides extérieures plutôt que grâce aux ressources locales. En outre, cette



même population se contente de cet état de dépendance ! A suivi un état d'« inconscience » et/ou de « fainéantise » car « le système est bien fait », une perte de la valeur humaine.

Les facteurs de ce changement négatif sont nombreux : « La politique et l'école ont changé notre vie », le business, les aides sociales et les logements sociaux du Pays, le manque de continuité politique, le CGCT venu de métropole, etc. La commune elle-même peut avoir une part de responsabilité avec le système des contrats d'aide à l'emploi. « On en fait de la main-d'œuvre plutôt que des personnes se prenant en charge ». Les parents aussi. « Nos enfants ont grandi au Mc Do ». « Quand les enfants arrivent en maternelle les parents lâchent tout ».

Les élus soulignent la difficulté à « revenir en arrière ». « Ce n'est pas durable, c'est du patchwork ».

« On est les oreilles, les yeux, la bouche de ceux qui nous ont élus », les élus ont le devoir de s'insurger au nom de cette population plutôt que de suivre le parti. « Développer oui, mais de manière à respecter la culture et réfléchir à l'avenir de nos enfants. »

Le « développement participatif » :

Limites :

- Quels outils pour consulter la population ? sondages ?
- La population est habituée à se voir imposer des décisions, un programme ; elle risque de se sentir dupée : « vous me posez la question maintenant ? »
- La démocratie doit précisément permettre à la population de faire un choix à un moment donné pour un programme sur 6 ans (et non tous les matins). Mais il y a aussi un risque de dévier de son programme pour faire plaisir sur le court terme.
- Les consultations publiques ne reflètent pas forcément le souhait réel de la population (juste les plus militants). « Chaque élu a un monde derrière lui » à prendre en compte. Les divisions, oppositions et certains « parlant plus haut que les autres » freinent le développement.
- La population n'a pas forcément une vision sur l'ensemble des données, ni l'expertise technique, ni le recul nécessaire.
- Le risque de déresponsabilisation des élus voire l'incapacité à décider.

Avantages :

- La population peut suggérer des idées auxquelles les élus n'auraient pas pensé seuls.
- L'isolement peut être un atout : dans les îles éloignées, les vallées, la question se pose autrement.

Le développement participatif peut être une solution pour trouver une définition locale du développement, au niveau de chaque commune. (Exemple : PGEM comme à Moorea ; à Hitiaa O Te Ra, il y a eu une tentative de faire participer la population à l'embellissement de la commune mais la population demande que le *tāvana* soit sur le terrain et agisse avec eux.) Le développement participatif peut passer par des petites choses.

Le « développement durable »

Limites :

- Création d'emploi vs. écologie

Se développer signifie avant tout fournir un emploi aux jeunes (cela permet de les garder sur le territoire). « Quand la population est d'abord bien chez elle, elle a envie de rester ET donne envie à d'autres de venir ». Paradoxe : est-ce le rôle de la commune de donner un emploi clé en main ? Certains élus incitent les jeunes à partir faire l'armée (« emploi à vie »).

- Au-delà de l'économique et l'écologique, le concept doit englober l'homme et la culture.
- Le CGCT ne précise pas que le maire est aussi et surtout le gardien de l'esprit, l'âme de l'île : on découvre ce rôle à mesure de l'exercice du mandat. Exemple : risque d'inflammabilité de certaines constructions peut être fatal pour un lieu à haute valeur culturelle (« il n'y a pas d'assurance pour ça »). Avant tout programme, avant même l'eau potable, il est essentiel de bien connaître sa commune et de préserver sa culture et de l'incarner.

Pour un vrai développement durable, il faut une vision la plus large et à plus long terme possible.

Quelle place pour la commune / comment / avec qui ?

- « Toutes les communes veulent développer » ; « Quel maire ne veut pas développer ? ».
- **La commune « impulse »**, est une force de proposition de voies de développement (exemple : Taputapuataea : « changement » au niveau de l'éducation, l'eau et la famille. « On ne demande pas tout au gouvernement/au parti, on fait par nous-mêmes ». Le *tāvana* doit être visionnaire, ambitieux.)
- **La population peut ensuite être mobilisée** pour préciser le projet.
- **Avec « l'extérieur »** : Pour que le projet soit durable il faut aussi (/surtout ?) de grands projets ambitieux. Or, pour les financer cela doit passer par des commissions extérieures à la commune. Il est impossible de s'en passer, la commune ne maîtrise pas tout. Dans le cadre restreint du mandat, impossibilité d'aller au bout de sa vision.

Exemple : à Ua Pou, la demande a été adressée au gouvernement d'un aéroport sur le constat que le tourisme est un moteur du développement économique dont la population est privée alors même qu'elle dispose d'atouts naturels. Mais un aéroport n'est lui-même qu'un outil du développement touristique, il doit s'accompagner d'une série d'infrastructures et de services, notamment portés par des opérateurs privés.



Propositions

- Que le Pays et l'État soient une force d'accompagnement et facilitent les démarches administratives.
- Avoir des mandats électoraux plus longs.
- Que « tout le monde mette la main à la pâte, à différents niveaux » pour un développement participatif/local au sens large :
 - associer/impliquer la population dès la réflexion / l'informer en continu,
 - avec les associations,
 - avec les entreprises privées (« donner du travail à la jeunesse »).
- Parfois, mettre de côté sa casquette de maire et sa couleur politique.



QUELS SONT NOS SAVOIR-FAIRE, QUI NOUS PERMETTRAIENT DE PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ?

Les animateurs : *Ranka Aunoa (conseiller municipal de la commune de Ua Huka), Manfred Mahaa (DGS Rimatara), Francine Tsiou-Fouc (Diren)* - Le rédacteur : *Ludovic Teatiu (DGS Ua Huka)*

Pour un développement économique durable, il est nécessaire de **préserver la richesse de notre patrimoine** : culturel, artisanat, langue maternelle, accueil traditionnel propre aux îles (purification des visiteurs par la fumée à Rimatara, *mave* aux Marquises, etc.). Cela passe par **une démarche participative** (associations, population, acteurs économiques, commune, confessions religieuses, etc.).

Exemple : gestion de la vallée de la Punaru'u.

La sensibilisation par la cellule familiale peut contribuer à préserver la transmission et la mise en application du savoir général (connaissances) et des usages depuis la naissance (habitat traditionnel collectif, *rā au tahiti*, conservation des aliments par le salage, compostage).

Le **recyclage** a évolué : utilisation du verre, du brûlage au compostage des déchets verts, tri des déchets.

Au niveau local, les savoir-faire concernent par exemple :

- **la plantation d'arbres, de plantes** (la filière bois reste à développer) ;
- **la régénération, valorisation et réhabilitation des ressources** :
 - **transformation** des cocoteraies de la racine aux palmes, du pandanus avec le tressage et l'utilisation des paniers, artisanat autour du *miro*... ;
 - mise en place du **rāhui** côté terre et côté mer : cette démarche participative qui nous vient des anciens pour parvenir à un consensus sur la gestion de la ressource s'adapte désormais aux contextes et aux lieux (PGEM (Moorea) ; en cours à Teva i uta ; *to'ohitu*, système plus communautaire à Maiao ; ZPR (Manihi) ; AMP (Teahupo'o) et développement de l'élevage, partage avec les enfants) ;
 - **la médecine traditionnelle – rā au tahiti** (développer une structure de partage entre la médecine traditionnelle et la pharmacie actuelle) ;
 - la mise en place des structures collectives de **jardins partagés**.

Il faut valoriser nos savoir-faire et former nos enfants afin de les perpétuer :

- créer une école de formation des savoir-faire (pôles d'excellence environnementale, complémentarité par archipels) ;
- écrire nos savoir-faire pour en faire des manuels scolaires ;
- rédiger un mémoire sur nos savoir-faire ;
- adopter un cadre réglementaire ;
- partager les savoir-faire : entre élus des archipels, entre élus d'une même commune, avec la population, et en dépolitiser le sujet ;
- intégrer la consommation dans les cantines des produits locaux.

Il est important de mettre en place **une éducation conventionnelle à l'environnement**.

La préservation de l'environnement passe aussi par la mutualisation des moyens : communauté des communes, syndicat intercommunal, structure communale.

Il faudrait **labelliser nos savoir-faire**.



QUELS SONT NOS SAVOIR-FAIRE, QUI NOUS PERMETTRAIENT DE VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT ?

Les animateurs : Chantal Kwong, élue formatrice du SPCPF, Velda Anania, élue formatrice du SPCPF, Teva Guillain, DGS de la communauté de communes Havai



Liste des savoir-faire

Coprahculture, Collier de coquillages,

Pêche et élevage de poissons (Huahine) : ligne / filet / fusil / profondeur / caillou :

- *takikoa* (méthode ancestrale pour appeler le poisson),
- l'appât *Tutae Fee* (Tubuai),
- *mape* sur nervures de *nī'au*,
- *tui* – bois pour enfileur le poisson.

Tressage et *tapa* (panier / *pē'ue* / chapeau) :

- fabrication de costumes,
- tenues végétales,
- teintures naturelles à partir d'écorces.

Fabrication des assiettes en *pūrau*.

Sculpture : végétal / bois / os / pierre.

Tatouage, perliculture, l'accueil traditionnel, la médecine traditionnelle, chant, danse, *ōrero*, cuisine, *ahima'a*, fabrication d'huile naturelle, cosmétique.

Les constructions locales, matériaux locaux.

Agriculture traditionnelle et plantations ancestrales (cycles lunaires) :

- tabac local,
- le *tī* (sucre polynésien – Rurutu),
- salade locale (pourpier),
- plante médicinale,
- paillage des taro dières.

Utilisation des matériaux locaux (pandanus, bois, bambou, *nī'au*).

La gestion du lagon et des ressources en pêche était un savoir-faire à l'époque (*rāhui*).

La navigation traditionnelle.

La transformation des produits (huile de *tāmanu*, transformation du nono, salade).

- Conservation des produits

Élevage de bactéries naturelles et fabrication d'insecticides locaux et anti-moustiques naturels.

Le bancoulier - lumière locale pour remplacer le pétrole, charbon local (noix de coco), pharmacopée, PGEM - PGA, maîtrise des milieux marins, *umu pu'a* (four à chaux).

Comment les valoriser ?

Conservier et entretenir la biodiversité.

Régénérer les cocoteraies, replanter les plantes endémiques (arbres fruitiers), créer des pépinières avec les associations locales des communes.

Valoriser les plantes médicinales de manière à diminuer la production de médicaments chimiques et retour à la terre. Revenir à des méthodes d'agriculture ancestrales (cycles lunaires) qui permettent une meilleure gestion des ressources (eau).

De nouveaux savoir-faire (ré)apparaissent aujourd'hui qui étaient déjà présents avant (ex : permaculture).

Transmettre les savoirs et savoir-faire

Transmettre la culture des *matahiapo* à nos enfants et surtout la volonté d'apprendre cette culture traditionnelle, à l'école aux plus jeunes par des méthodes actives (transmission écrite car les transmissions orales se perdent – cf. Paul Pétard : *Plantes utiles de Polynésie et ra'au Tahiti*)

Valoriser et conserver nos savoir-faire à travers des salons, expo, l'exportation à l'étranger.

Musique, chant et danse traditionnels permettent aussi de transmettre nos savoir-faire à travers leur signification ! (Festival)

Favoriser la transmission du savoir spécifique à chaque commune dans chaque commune. Répertoire le patrimoine. Préserver les langues en mettant en place des académies de langues propres à chaque archipel.

Utiliser l'ouverture touristique

Conservier et partager notre savoir-faire architectural et son authenticité à travers le tourisme (construction des bungalows avec toit en pandanus dans les hôtels).

Pour promouvoir la culture et le patrimoine auprès des touristes, il faut améliorer l'accès à l'information, les moyens de transports, l'accessibilité, l'organisation des acteurs touristiques. Mettre en place des offices du tourisme dans chaque commune pour informer sur les activités possibles. Améliorer.

Réglementer, soutenir, impliquer

Breveter et protéger le patrimoine local pour sa reconnaissance, légiférer et réglementer.

Pour la construction, revoir la réglementation pour permettre l'utilisation des matériaux traditionnels (*nī'au*).

Aider la prise d'initiative (formations, subventions) et accompagner la création d'entreprise.

Faciliter l'accès à la formation (notamment celle des jeunes pour leur permettre de travailler dans la valorisation de l'environnement par exemple dans le tourisme vert).

Inciter la population à privilégier notre pêche, le travail du terrain (impliquer la population).

EN QUOI VALORISER NOS SAVOIR-FAIRE PEUT CRÉER DU BIEN-ÊTRE POUR VOTRE POPULATION ?

Les animateurs : *Bellinda Richerd-Bambridge, élue formatrice du SPCPF, Juliana Faatahe, élue formatrice du SPCPF, Hereiti Arapari (chargée du PGEM de la commune de Moorea).*

Il y a eu une coupure dans la transmission des savoirs qui ont sombré dans l'oubli ; la transmission orale s'est perdue (savoirs sur les oiseaux, les signes, les repères). Nos pratiques ont connu beaucoup de changements, le business a pris le dessus, et la nature a été laissée-pour-compte. Il nous faudrait réapprendre certaines connaissances ancestrales (cycles lunaires pour les plantations par exemple) mais il faudrait deux générations pour revenir aux pratiques anciennes.

Revenir à la langue maternelle est souvent souligné comme une ressource à valoriser.

Il y a une vraie différence des modes de vie entre les îles, les modes de vie rural et citadin. La vie dans les îles a davantage conservé les méthodes traditionnelles de pêche et d'agriculture. Et les savoir-faire, les techniques ont évolué (ex : construction des pirogues).

Valoriser les savoir-faire apporte une certaine gratification, celle de réaliser par soi-même, de participer à une démarche de bout en bout : de la cueillette à la transformation (ex : les potagers pédagogiques des écoles à Punaauia, fabriquer son *mono'i*, son *ma'a*).

À travers des projets comme le label école en santé à Moorea et les aires marines éducatives, la valorisation des richesses contribuent au bien-être des enfants.

L'organisation de festival, comme le festival des Marquises, est un moyen de valoriser les savoir-faire tout en contribuant au bien-être de la population.

Il convient de redonner la parole à la population qui détient le savoir (échanger, partager) et les savoir-faire. Il faut les protéger avant de les valoriser, les recenser dans des livres pour les transmettre et mettre en place des labels, brevets, réglementations qui tiennent compte des traditions (pharmacopée, feu du four tahitien, massage traditionnel, danse, tatouage, etc.). Pourquoi pas une maison, un musée ou école du savoir, une école de *ra'au tahiti* ?

Cela peut aussi être source de rencontres au sein de la commune, entre générations, pour échanger et nécessite de mettre en place des lieux communautaires.

À Teva i Uta, la commune a le projet d'une école-maison des savoirs traditionnels.

Il ne faut pas attendre le pays, les communes vont agir. Les élus peuvent choisir de donner à manger local au lieu de donner des pommes.

Consommer local et le développement économique permettent de diminuer les importations.

Pour protéger nos produits, le gouvernement devrait avoir une réflexion sur le prix des produits importés et des produits locaux (ex : augmenter la taxe d'importation).



EN QUOI NOS SAVOIR-FAIRE PEUVENT-ILS ÊTRE L'OBJET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOS TERRITOIRES ?

Les animateurs : *Frédéric Teriatetoofa, élu formateur et vice-président du SPCPF, Pauline Sillinger (FAPE).*

La rédactrice : *Chloé Desplechin (AFB).*

Après avoir listé les savoir-faire polynésiens (cf. tableau), l'accent a été mis sur comment mobiliser les savoir-faire listés pour générer un développement économique. Les deux thèmes qui reviennent le plus sont **la réglementation** et **l'éducation/transmission** et certains aspects ne sont pas évoqués : la nécessaire durabilité des savoir-faire ; l'entrepreneuriat et la créativité pour générer de nouvelles activités économiques.

Les participants soulignent que la transmission n'est pas suffisante aujourd'hui. **L'éducation** est évoquée en même temps que le sujet de **la recherche** considérée comme insuffisante en Polynésie.

Des questions subsidiaires sont posées par les participants pour relancer le débat : comment s'assurer que nos savoir-faire ne soient pas volés par les pays étrangers ? Les participants soulignent l'importance de la réglementation. « Qu'est-ce que je peux faire au niveau de ma commune pour soutenir le développement économique ? » Baisser les « taxes » et les redevances ; créer des jardins partagés...

Une des participantes suggère **d'adapter la réglementation au contexte de chaque archipel**. Un autre déclare qu'il y a trop de règles qui entravent les possibilités de développement économique. Les communes ont-elles les moyens d'aider leurs populations à générer du développement économique ? La réglementation n'est pas figée, il est possible d'aider les secteurs d'activité à se regrouper.

Les premiers perliculteurs et les premiers pêcheurs sont partis de rien, mais sont parvenus à générer du

développement économique. « **On est toujours en train de critiquer le Pays, mais nous qu'avons-nous fait ?** »

L'éco-tourisme n'est abordé que pour la découverte des animaux des sanctuaires marins.

Quels que soient les savoir-faire, sont aussi évoqués : la formation, la transmission, la protection de l'environnement, le partage de compétences, l'accompagnement des petits entrepreneurs, les partenariats à développer, la décentralisation du développement économique pour transformer la commune en moteur, et arrêter de ne développer qu'à Tahiti.

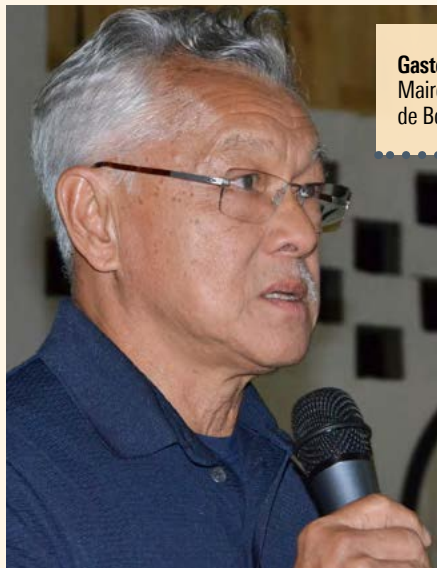


L'ENVIRONNEMENT, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT

Tableau récapitulatif des réponses apportées par les participants sur les savoir-faire spécifiquement polynésiens et leur capacité à générer un revenu économique

Artisanat : sculpture, vannerie, tapa, bijouterie (coquillage), tressage, peinture sur tissu, <i>tifaifai</i> , couronne, costume	Bois précieux Menuiserie, décoration d'intérieur
Filière agricole pour matière première ; filière d'apprentissage ; préserver l'authenticité de nos savoir-faire	Connaissances traditionnelles (culture) Moteurs de développement
Agriculture : permaculture, compostage, paillage, bio, tarodière, vivrière, <i>maite</i> (fosses), horticulture, élevage, turbinaria, insecticides naturels	Pêche : pêche au harpon, pêche de fond, au caillou, ligne, <i>paru, takikahaa, rama, tuta fe'e</i> Recenser, breveter
Jardins partagés, pépinière, transformation agro-alimentaire, agro-tourisme, permaculture	Cuisine traditionnelle : <i>ahi, poi, ma'a, mitihue</i> , poisson salé, <i>fafaru, taioro, ma'a</i>
Perliculture : <i>karori</i> , perle, nacre, keishi Aquaculture, pisciculture, spiruline	Loisirs, sport : pirogue, surf, kitesurf, navigation
Identité polynésienne (accueil, manifestations culturelles (<i>heiva</i> , toponymie, calendrier lunaire) Tourisme durable, volontourisme	Systèmes de gestion : <i>rāhui</i> , AME, apprivoiser les animaux
Médecine traditionnelle : massages, <i>mono'i</i> , plantes médicinales, <i>tāmanu</i> , coco	Ressources marines et minières
Faire attention à l'éthique ; recenser les techniques de médecine traditionnelles ; mettre en place un conservatoire des herbiers traditionnels ; ouvrir une école de médecine traditionnelle ; réglementer pour autoriser ; reconnaître ; formation et professionnalisation ; brevet	<i>Va'a</i>
Pandanus : construction, artisanat Filière d'exploitation	Arts traditionnels : danse, chant, <i>'orero, hīmene</i> , tatouage, jeux, instruments de musique, légendes, sites culturels
Cocotier - Coprahculture Coprah, huile, <i>mono'i</i> , lait/eau de coco, <i>mitihue</i> , beurre, coque (charbon, vaisselle), bourre, tronc, construction (bois, pinex), <i>nī'au</i> (toiture, tressage, nervures), racines, <i>kere ha'ari</i> , cœur de cocotier, tourteau, tortillon, anti-moustique, costumes, friandise-pâtisserie, <i>kono</i>	Navigation ancestrale
<i>'Ofe</i> Filière d'exploitation	Calendrier <i>mā'ohi</i>
	Construction traditionnelle : <i>fare</i> écologique, <i>pandanus, nī'au, 'ofe, mā'ohi</i> , bioclimatique
	Histoire <i>mā'ohi</i> , sites culturels, historiques, <i>marae</i>
	Aquaculture, aquaponie, pisciculture
	Culture de la vanille
	<i>Mōri ti'a'iri</i>
	Huiles essentielles
	Pédagogie traditionnelle (« inductive ») à intégrer dans l'éducation

LE PAVILLON BLEU À BORA BORA



Gaston Tong Sang,
Maire de la commune
de Bora Bora.

Le Pavillon Bleu, c'est le **symbole de la qualité environnementale**. C'est un label qui représente la propreté de nos lagons, il dure un an et, pour le garder, il faut tout mettre en œuvre pour répondre aux critères de sélection dans l'étude du dossier.

Bora Bora a été récompensée pour la **19^e année consécutive** pour les efforts menés en partenariat public-privé en matière d'environnement.

Cette année, les **14 sites présentés** ont respecté les critères stricts d'attribution (excellente qualité de l'eau sur les 4 dernières années, information et éducation à l'environnement, sécurité, services et facilités offerts) et obtenu

le droit de hisser haut le Pavillon Bleu. Les 14 sites labellisés : hôtel Four Seasons, hôtel St Régis, hôtel Le Méridien, hôtel Thalasso Intercontinental (SWAC), hôtel Conrad, hôtel Pearl Beach, hôtel Le Moana Intercontinental, hôtel Sofitel Marara, hôtel Sofitel Motu, hôtel Maitai Polynesia, plage publique de Matira, complexe sportif Teriimaevavua.

Examens : il y a celui effectué par la société en charge de l'eau, de l'assainissement et des déchets. Et il y a l'étude réalisée par l'État qui ne prévient pas à l'avance de sa venue. Si l'État dit qu'une zone est rouge, elle le reste et ne peut plus être verte de nouveau. Nous sommes heureux qu'à Bora il n'y ait pas encore eu de zone rouge, on est encore dans le vert. Ce signe ce n'est pas seulement réservé aux touristes qui viennent chez nous. Mais c'est aussi pour nous indiquer les zones de pêche, de baignade, les zones propres, etc. Si Matira venait à être dans une zone rouge, je serais obligé de mettre une pancarte interdisant la baignade et plus personne ne viendrait à Bora Bora. C'est pour cela que je dis que ce travail est lourd et difficile.

Procédure d'obtention du label :

1. Travaux du comité de suivi de gestion du Pavillon Bleu de Bora Bora : 3 réunions annuelles (commune, associations, délégataire service public, éducation, hôteliers...).
2. Dépôt du dossier de candidature en décembre.

3. Transmission du dossier au jury national (ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Transport et du Logement, éco-organisme, associations et fédération de protection et d'éducation à l'environnement et de développement touristique et délégués régionaux de la FEEE, etc.). Si une étude n'est pas bonne, un drapeau rouge sera déposé à l'endroit où le problème a été détecté. À l'époque, l'analyse se faisait sur Papeete mais les résultats arrivaient trop tard pour que nous puissions interdire l'accès à une zone sale. Aujourd'hui nous avons eu l'autorisation de faire nous-même l'analyse de l'eau en temps voulu.
4. Examen du dossier et recommandations pour améliorer la candidature l'année suivante.
5. Validation du jury national et transmission au jury international (associations/fédérations/agences de protection de l'environnement de développement touristique, etc.).
6. Décision de labellisation.
7. Annonce des résultats en mai.

Reef check : Suivi de l'évolution de l'état de santé des récifs coralliens de Bora Bora depuis 2001 (17 sites actuellement concernés).

Suivi de la qualité des eaux de baignade : tous les mois l'eau de mer est examinée dans à peu près 14 lieux différents, devant les hôtels et sur la plage de Matira. On étudie la qualité de l'eau afin de déterminer sa propreté, on regarde si elle n'est pas sale et si elle ne contient aucune bactérie pouvant provoquer des maladies.

- Plus de 384 analyses d'eau (selon les méthodes normalisées et alternatives) en 2018 pour un budget d'environ de 3 millions Fcfp - Laboratoire à Bora Bora.
- Réalisation du profil des 12 plages présentées à la labellisation : état des lieux des activités urbaines et rurales environnant chacune de ces plages et pouvant être une source de pollution des eaux de baignade.
- Mise en place de 4 sondes d'analyse dans le lagon (en cours d'étude avec le Criobe) qui pourraient permettre un suivi en temps réel de la qualité des eaux (suivie de l'O₂, température, chlorophylle, courantomètre et enregistrement sonores) sur des points spécifiques.

Des préalables à la demande du label

Nous avons reçu ce label car nous avons pris les devants pour distribuer de l'eau potable. En effet, nous ne pouvons pas prétendre à ce label si l'eau distribuée à la population n'est pas bonne, selon les critères donnés par l'OMS. C'est la première chose. Si tu n'as pas d'eau potable, ce n'est pas la peine d'envoyer ton dossier car il sera refusé.

Deuxième chose, le jury te demandera : où cette eau usée est-elle rejetée ? S'il n'y a aucune démarche pour traiter ces eaux usées et qu'elle se déverse dans la mer, encore une fois ce n'est pas la peine d'envoyer ton dossier.

Et dernière chose, les déchets. S'il n'y a aucune démarche pour le ramassage des déchets cette pollution se retrouvera dans la mer. S'il les déchets sont jetés n'importe comment, il n'y a pas d'intérêt à envoyer ton dossier.

Ce label c'est aussi pour remercier ma population qui me soutient. Parce que l'eau est payante, l'eau usée est payante, les déchets aussi. Et si nous n'avions pas fait payer les déchets, il y aurait la pollution aux abords des routes et ils se déverseraient dans la mer.



Punaauia a également son pavillon bleu pour sa marina à Taina. Mais il n'y a aucun lien entre le pavillon bleu de la marina (catégorie ports) et le pavillon bleu de la ville. Pour le pavillon bleu catégorie « Ports », les critères à respecter sont :

- la prévention des pollutions et le traitement des déchets ;
- le traitement des eaux usées des bateaux ou des liquides polluant les cales.

Alors que pour la ville c'est plus complexe.

En 1989 : l'eau n'était pas potable et le réseau incomplet ; en matière d'assainissement, il n'y avait pas de réseau, c'était un assainissement autonome ; et concernant les déchets, le ramassage des déchets ménagers ne concernait qu'une partie de la commune et la décharge municipale n'était pas contrôlée.

L'alimentation en eau potable :

À l'époque, nous avons commencé par puiser de l'eau dans un puits. Mais arrive le moment où ce n'est plus suffisant à cause de l'augmentation de la population et des touristes. Nous avons cherché un autre système et avons trouvé le système de récupération de l'eau de mer pour nous fournir en potable grâce à l'osmoseur. Certaines personnes disent que l'eau n'est pas potable alors que si. Je dis que nous buvons « l'eau des riches » car sur les bateaux de croisière c'est le même système.

Aujourd'hui, nous avons 18 sites de forage sur l'ensemble de la commune et 2 sites de dessalement (unité d'osmose inverse).

L'assainissement des eaux usées :

Notre système d'assainissement est un système collectif autonome. L'eau est traitée puis, lorsqu'elle est suffisamment propre, elle est rejetée dans la mer. Mais cette eau, qu'on appelle de l'eau industrielle, est aussi utilisée pour arroser les plantes, nettoyer les bateaux ou la terrasse, etc. Elle sert également à nos pompiers pour éteindre les incendies.

Aujourd'hui, nous disposons d'une station d'épuration biologique à Faanui et à Povai, d'un réseau d'assainissement collectif de l'île qui raccorde les hôtels sur les *motu*, et d'études sur la mise en place du SPANC (service public d'assainissement non collectif).

La gestion des déchets :

Pour les déchets, nous avons un CET. On a un système de ramassage des ordures, on trie, etc. Les déchets biodégradables sont enfouis et les déchets polluants sont traités autrement. On a également notre propre système de traitement des bouteilles en verre car le fret bateau nous coûte environ 7 millions par an sans compter la facture de Fenua ma. Avec notre nouveau système, nous avons économisé 7 millions et les bouteilles écrasées deviennent du sable que l'on utilise dans le ciment. Et on a un centre de compostage des déchets verts.

Je voulais partager la démarche parce que je sais qu'on ne peut pas copier l'exemple de Bora partout, chacun a ses spécificités. Je voudrais conclure en disant que nous nous appuyons sur une table à 4 pieds. On parle souvent de la table à 3 pieds (État, Pays, commune), on oublie souvent l'usager. Et une table à 4 pieds c'est tout de même plus stable.

Contact :

Commune de Bora Bora

Tél. : 40 60 58 00

Fax : 40 677 442

Email : courrier@commune-borabora.pf

www.borabora.pf

LES COMMUNES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Lou Tamaehu-Plovier,
Fenua Data

Fenua Data accompagne les entreprises, et bientôt les communes, dans une transition vers une économie circulaire.

On parle beaucoup, même ici, du recyclage, du tri des déchets avec les bornes pour les collecter et les renvoyer à Tahiti. Il apparaît comme la solution miracle mais il pose aussi des problèmes. Ainsi, la construction d'une usine de recyclage de déchets plastique sur Tahiti nécessiterait une certaine production de déchets plastique et inciterait à encourager la population de continuer à consommer du plastique. Donc, **oui, il faut régler la problématique des déchets mais il faut aussi se concentrer sur leur réduction à la source.**

La valorisation des déchets en Polynésie française présente des avantages comme des inconvénients. • On ne revient pas sur l'insularité et le problème de rapatriement ou la faible population (ne produisant pas assez de plastique pour justifier une usine par exemple/ mais plus facile à sensibiliser que dans des grands pays et grandes villes). • Le cadre légal manque de rigidité (contrôle, sanction), les lois existent mais ne sont pas forcément appliquées en Polynésie, comme la responsabilité élargie du producteur (qui existe en France et en Europe depuis les années 1990) qui oblige le producteur à prendre la responsabilité des déchets qu'il va produire.

Parmi les exemples concrets d'ores et déjà possibles dans les communes, on peut citer :

- **La valorisation du plastique** : il existe des machines « *precious plastic* » qui permettent de recycler le plastique à petite échelle, par exemple, pour une production artisanale ; les plans sont disponibles gratuitement sur Internet ; Fenua data travaille avec l'université du Pacifique à Fidji pour diminuer leur coût de production et permettre leur accès à plus d'îles ; sur Tetiaroa, l'association Precious plastic Fenua est en train de construire ces machines.
- **La réduction à la source** : (chiffres de novembre 2018 issus du Plan climat énergie). Les ventes locales représentent 13% de nos dépenses, donc 87% sont dépensées à l'étranger d'où importation et emballages. Si on ne veut pas gérer des déchets, il faut les diminuer dès la source. Si on arrivait à redistribuer ne serait-ce que 10 milliards (sur les 45,5 milliards d'importations) vers des ventes locales, outre

stimuler l'économie, cela permettrait une résilience alimentaire c'est-à-dire que les communes seraient mieux capables de s'auto-suffire sur ce plan.

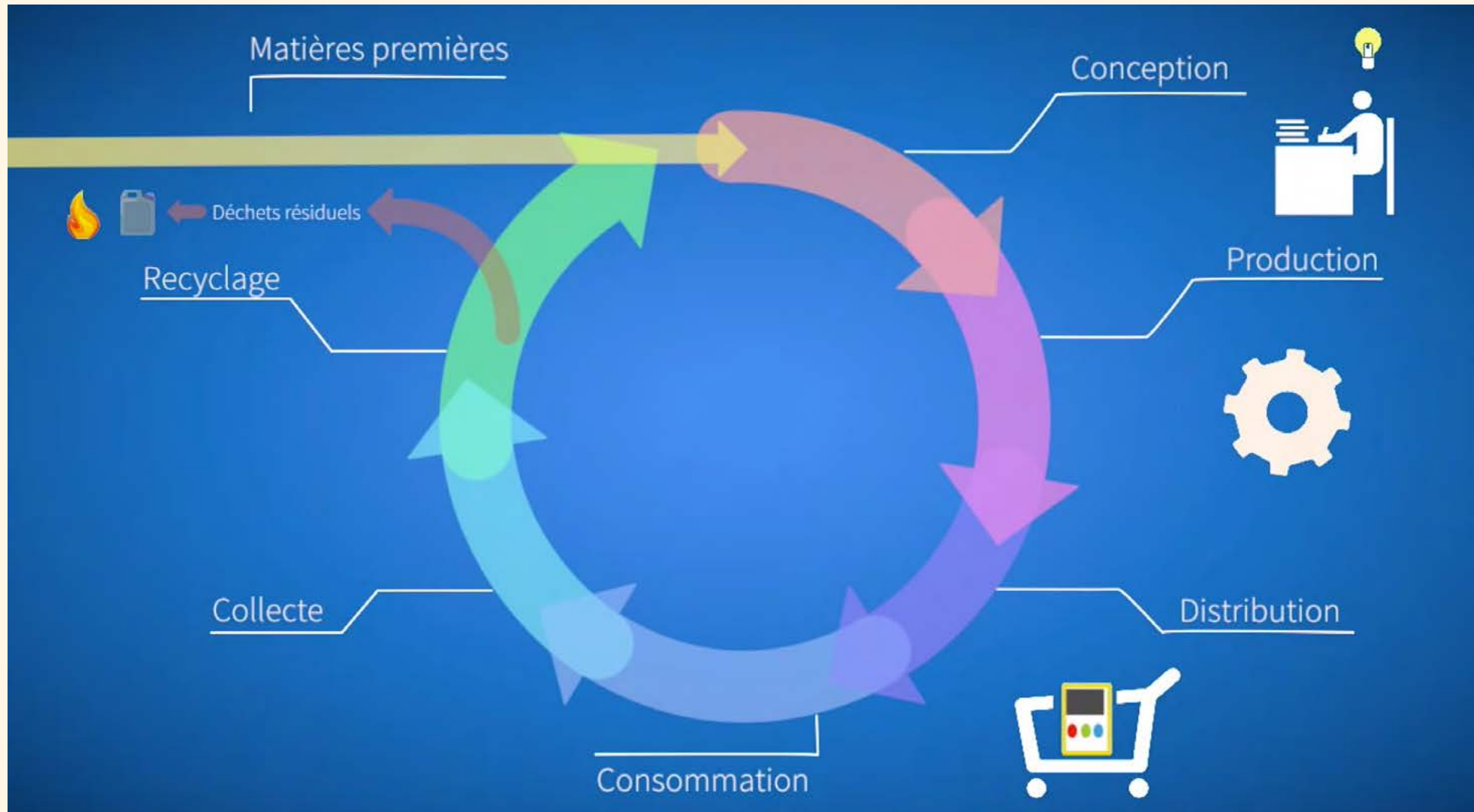
- **Une autre possibilité : l'économie de partage**, « bibliothèque d'outils » : au lieu d'acheter, on peut aussi louer. Cela aura un impact direct dans votre commune. Si 20 personnes utilisent une perceuse, cela fait 19 perceuses en moins dans les poubelles et 15 en moins dans les nappes phréatiques de la commune. Ces projets se montent facilement au sein des associations et sur des petites communes où l'on sait où se trouvent les objets ou les outils.

Dans un quartier d'Amsterdam, Fenua data a travaillé sur un projet en bâtiment et analysé toutes les rentrées en termes d'énergie, d'eau et de matières et tout ce qui sortait de ce quartier. Cette analyse a permis de se rendre compte de deux éléments :

- Beaucoup d'eau chaude sortait des entreprises et des foyers et la dépense principale en énergie concernait le chauffage. Un plan d'aménagement a donc été élaboré qui réutilisait l'eau chaude de sortie d'usine pour chauffer les bâtiments.
- Les eaux usées des foyers étaient très riches en nutriments et pouvaient donc être réutilisées pour créer des engrais. Un plan d'action a donc été mis en place avec la station d'épuration pour créer une nouvelle activité économique au sein de ce quartier.

L'économie circulaire au final permet de faire mieux au niveau environnemental et économique avec moins d'impact et moins de ressources à utiliser.

Contact :
Fenua Data
Tél. : 87 27 43 56
www.fenuadata.com
Facebook : Fenua Data



Actuellement, on est dans une économie linéaire : pour répondre à nos besoins de consommation, on extrait les produits, on les transforme et une fois qu'ils ont été importés en Polynésie française, on les jette et, dans le meilleur des cas, ils se retrouvent au centre de tri de Fenua ma. Ce type d'économie crée une situation de manque de ressources et une surabondance de déchets dont on ne sait plus quoi faire.

La promesse de l'économie circulaire est de réutiliser les déchets en tant que matière première, d'utiliser au maximum les ressources déjà extraites. Dans une production en économie circulaire, on va essayer de faire des produits 100 % réparables et de faire en sorte que les matières utilisées soient 100 % recyclables.

LE FINANCEMENT DES PROJETS VERTS DES COMMUNES POLYNÉSIENNES

Manon Marcadet,
et Yann O'Connor
AFD



L'AFD est un établissement financier public. Dans Agence française pour le développement, il y a « développement » et l'agence soutient le développement durable dans le cadre de sa mission mondiale.

En Polynésie française, l'AFD souhaite dialoguer au plus tôt avec les communes pour préparer des projets « verts » pour la population. L'agence peut alors intervenir en termes de formations, d'analyses financières des comptes de la commune, identifier ses leviers d'investissement, et apporter des subventions avec l'Ademe pour assister la maîtrises d'ouvrage et les études de faisabilité.

L'AFD peut également financer les travaux avec un « prêt vert ». Ce prêt de long terme à 0% a fait ses preuves dès 2017 en Polynésie française. Le PSP Vert a aussi permis le financement des budgets d'investissement 2017 de communes de tailles diverses réparties sur tout le territoire polynésien, des îles du Vent (Moorea, Piraé, Punaauia, Papara) jusqu'aux Australes (Raivavae) en passant par les Tuamotu (Manihi et Makemo).

Contact :

AFD, agence de Papeete
Immeuble Artemis 34, Te aroa no mati 1797
BP 578 - 98713 - PAPEETE
Tél. : 40 54 46 00 - Fax : 40 54 46 01
afdapeete@afd.fr
Horaires: Du lundi au jeudi : 7h30 - 15h30 et vendredi : 7h30 - 14h30

Les communes de **Moorea-Maiao** et de **Teva i Uta** en ont bénéficié, l'une pour la construction de l'école bioclimatique, l'autre pour des travaux visant l'efficacité énergétique. Celles de **Manihi** et de **Makemo** pour des travaux touchant aux énergies renouvelables. La commune de Manihi a choisi d'investir dans la construction d'une centrale hybride photovoltaïque-diesel (avec rénovation et extension du réseau électrique souterrain et rénovation de l'éclairage public) pour réduire considérablement (environ 80 %) la consommation de fuel de la commune qui envisage à moyen terme de coupler l'énergie hydrolienne à l'énergie solaire. La commune de Makemo a mis en place 120 lampadaires solaires et des citernes pour la gestion de l'eau potable.



TOUR DU MONDE

DES INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES ENVIRONNEMENTALES

LE MONDE ET LE PLASTIQUE

C'est le **Bengladesh**, pays le plus pauvre du monde qui a été le premier en **2002** à adopter une loi interdisant les sacs plastique sur son territoire. En 2017, le **Costa Rica** a été le premier à interdire l'usage de tous les objets en plastique à usage unique (pour qu'il n'y en ait plus du tout en 2021).

Trois petits pays, **Sainte-Lucie**, **Trinité** et **Tobago** et le **Guyana**, plutôt pauvres voire sous-développés, ont interdit l'usage des polystyrènes à usage unique et des pailles en plastique.

Le Chili et **la Nouvelle-Zélande** ont interdit le sac plastique en 2018 et **la Nouvelle-Calédonie** en décembre 2018 a interdit la commercialisation et l'usage des objets plastique à usage unique. C'est la première collectivité de la République française à avoir pris cette mesure.

Le Rwanda a interdit l'importation de sacs plastique sur son territoire. En cas de commercialisation ou d'entrée d'un sac plastique, le commerce en cause est fermé et le contrevenant encourt six ans de prison ferme.

Au Kenya, l'interdiction totale de l'usage et de la commercialisation de sacs plastique peut faire risquer une amende de 4 millions de Fcfp et 4 ans de prison.

LES TRANSPORTS EN EUROPE

En Italie, ils ont décidé d'interdire **les véhicules diesel** dans la capitale à Rome. C'est la première mesure dans ce sens en Europe et à l'horizon 2030 aucun véhicule ne pourra rentrer à Rome, les monuments historiques étant noircis par la pollution causée par les véhicules thermiques.

Au Danemark, en 2017, en plus de fermer la capitale aux diesel, la vitesse a été limitée à 40 km/h. Parallèlement, 500 km de **pistes cyclables** ont été réalisés.

Au Royaume-Uni, pour rentrer dans Londres avec un véhicule polluant, il faut payer **une taxe**.

À l'horizon 2025 en **Norvège**, 2030 en **Irlande** et 2040 au **Royaume Uni** et en **France**, la commercialisation de véhicules thermiques (diesel ou essence) sera interdite. Il n'y aura plus que

des véhicules électriques ou hybrides. **La Norvège** est déjà à 50% de véhicules électriques sur tout le territoire.

Dans deux villes, à **Dunkerque** en France et à **Talinn** en Lituanie, les transports en commun sont gratuits. À Talinn, cela a fait suite à un référendum qui a reçu la faveur de la population alors que la fréquentation des transports gratuits au final n'est que de 8 % en plus. La gratuité du service pourrait laisser penser que la perte de recettes est conséquente mais il s'avère que la population s'est davantage rapprochée du centre de la ville, rapportant des impôts locaux supplémentaires et un système de publicité dans les transports en commun fait même gagner de l'argent à ce service public gratuit. Leur système va perdurer et s'améliorer, il est prévu de rendre l'utilisation de la voiture plus contraignante.

LA NORVÈGE... ATTAQUE À LA DÉFORESTATION

En 2016, les Norvégiens sont les premiers à avoir adopté une loi qui interdit la déforestation, la commercialisation de tout produit issu de la déforestation. Ils ont changé le Code des marchés publics pour qu'aucun produit vendu sur le territoire ne soit issu de la déforestation norvégienne ou mondiale.



Amaury Corolleur,
juriste du SPCPF



COOPÉRATION ET COMPLÉMENTARITÉ DES ACTEURS : QUELLE COHÉSION ?

5

Pour finir, les *tāvana* ont été mis en situation d'expérimenter puis d'analyser les conditions de réussite du travail en partenariat. En premier lieu, ils ont été amenés à partager des activités ludiques encadrées par un référent pour leur expliquer la règle de l'activité et les interpellier ensuite sur leurs observations concernant son déroulement. Dans un deuxième temps, ils se sont regroupés par archipel et ont élaboré leur point de vue sur le travail en partenariat.



L'EXPÉRIMENTATION DES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE D'UN PROJET

1. REGARD EXPRESS

Règles :

Deux équipes ayant le même nombre de pièces doivent reproduire une structure « complexe », cachée à une distance égale de chacune d'entre elles. Au signal, un membre de chaque équipe vient voir la structure pendant 10 secondes seulement et doit retourner à sa table pour la bâtir avec son équipe. Après 30 secondes, second signal – un deuxième membre de chaque équipe vient voir pour 10 secondes et retourne à la table... Et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les collègues soient venus voir la pièce. À la fin de l'activité, l'équipe gagnante est celle qui aura réussi à reproduire la structure le plus fidèlement possible.



Objectif :

Cette activité est idéale pour améliorer la communication et le travail d'équipe. Elle permet de démontrer l'importance d'avoir une vision commune d'un projet.



2. LA TOUR DE MARSHMALLOWS ET DE SPAGHETTIS

Règles :

Deux équipes doivent construire une structure la plus haute possible avec des marshmallows et des spaghettis, dans un temps imparti, et qui tient debout 15 secondes consécutives. Dans chaque équipe, la moitié des membres ne peut se servir que de la main gauche et l'autre, que de la main droite.

Objectif :

Développer une stratégie commune, réaliser ensemble une structure matérielle à partir d'une vision commune, faire face à des difficultés structurelles (un seul bras).

Répartis en groupe d'une dizaine de personnes, les élus se sont confrontés à quatre des treize activités proposées dans le temps imparti de douze minutes pour chaque activité. Des activités ludiques, courtes mais percutantes !

3. LE NŒUD HUMAIN

Règles :

Les membres du groupe forment un cercle en se tenant debout, épaule contre épaule puis étirent le bras droit et prennent la main de celui qui se trouve en face. Puis, avec le bras gauche étiré saisissent la main d'une autre personne qui leur fait face. Le groupe doit démêler le nœud de bras sans lâcher les mains.



Objectif :

Travailler sur une communication efficace et un bon travail en équipe coordonnée.



4. DESSIN À L'AVEUGLE

Règles :

Par groupe de deux, les participants sont assis dos à dos, l'un muni d'un stylo et d'un papier et l'autre d'une image. Celui qui a l'image doit la décrire à son coéquipier sans réellement dire ce que c'est (avec des formes : traits, cercle, demi-cercle, carré...) pour qu'il la dessine à partir de la description verbale. Une fois que le dessin est terminé, comparer le dessin réalisé et l'image initiale.

Objectif :

Mettre en évidence l'importance d'avoir une vision et des outils partagés pour un projet réussi.



5. CASSE-TÊTE GÉANT

Règles :

À partir d'une illustration connue et découpée en autant de pièces qu'il y a de membres dans l'équipe, chaque membre prend connaissance d'une pièce (qui reste secrète pour les autres) sans la garder, puis la reproduit en la dessinant sur une feuille blanche. Lorsque tout le monde a terminé, l'équipe doit bâtir l'image sur une grande table en assemblant les pièces.



Objectif :

Prendre conscience de l'impact du travail de chacun sur le résultat global de toute l'équipe. Elle démontre l'importance que chacun fasse son travail correctement pour que le rendu final soit satisfaisant.



6. PLAN RAPIDE

Règles :

Par groupe de deux personnes composée d'un dessinateur et un bâtisseur, le premier va voir une structure en bois cachée et faire un plan le plus fidèle possible afin que son partenaire puisse la recréer. Il peut prendre le temps qu'il souhaite pour faire son esquisse, mais plus il y met de temps, moins son collègue en aura pour la bâtir. Il faudra donc bien doser ! Quand il a terminé son esquisse, il revient à la table de construction, donne son dessin et ne peut plus dire un mot. Il n'a pas le droit de retourner voir la sculpture ou de donner d'autres détails. Le dessin est le seul outil dont son collègue dispose pour reproduire la pièce. Le gagnant du groupe est celui qui a reproduit le plus fidèlement la pièce originale.

Objectif :

Apprendre à partager le temps imparti entre les différents acteurs, prendre conscience du besoin de temps des autres, se rendre compte de l'importance de la communication et des difficultés d'avancement dans le silence.



... >>

7. C'EST MIEUX QUE CELA

Règles :

Avec 6 objets différents (ou qui semblent différents), l'équipe doit résoudre un scénario proposé en utilisant l'ensemble des objets fournis et uniquement eux. L'équipe doit classer les objets par ordre d'importance et d'utilisation dans le scénario. Tous les objets doivent être utilisés. L'équipe doit expliquer son raisonnement.

Exemples de scénarios : « Vous êtes seul sur un *motu* à 2 km de l'île principale. » « Vous avez un dégât des eaux au bureau qui menace votre système informatique et électrique. » « Vous découvrez un obus dans votre jardin en balayant la cour. »

Objectif :

Cet exercice stimule la créativité de l'équipe en matière de résolution de problèmes. L'idée est de ne pas imaginer de scénarios trop faciles de sorte qu'il ne soit pas trop évident de trouver les objets les plus utiles.



8. LE NAVIRE QUI RÉTRÉCIT

Règles :

Tout le groupe se tient dans une surface délimitée au sol. Puis, sur une période de 12 minutes, l'espace se réduit progressivement. Tous les participants doivent réfléchir ensemble à comment garder tout le monde à l'intérieur de l'espace délimité qui devient de plus en plus petit. Astuce à donner en cas de difficulté : ils peuvent garder un seul pied dedans.

Objectif :

Travailler sur la flexibilité au cours d'un projet, développer la capacité d'adaptation face au changement.



9. QUE FERAIT X ?

Règles :

Chaque participant doit choisir une célébrité qu'il admire et prétend être et se voit confronté au problème suivant : « Vous vous réveillez sur un radeau abandonné au milieu du lagon de Rangiroa » ou « vous êtes coincé dans un ascenseur » ou « vous tombez en panne dans les embouteillages sur le front de mer » et aux questions : que feriez-vous si vous étiez cette personnalité ? Comment s'y prendrait-elle ?

Objectif :

Développer une autre perception d'un problème, se mettre à la place d'un partenaire.



10. GRAND FROID

Règles :

Deux équipes de coprahculteurs se retrouvent sur un *motu* pendant un mois. Après que chaque équipe a désigné un chef pour la diriger, elle a onze minutes pour construire un abri avec des matériaux fournis avant que le cyclone ne se lève. Les chefs d'équipe sont blessés aux mains et ne peuvent pas participer à la construction de l'abri. Lorsque les 11 minutes sont écoulées, chaque abri est secoué pour voir s'il résiste au cyclone. Celui qui tient le mieux l'emporte.

Objectif :

Développer la prise de décision, la cohésion et la flexibilité.



11. ATTENTION AUX MINES !

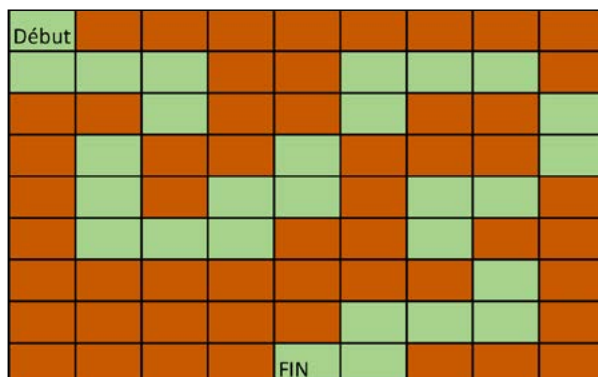
Règles :

Une zone de feuilles blanches est délimitée au sol. Un guide est désigné dans le groupe qui se voit remettre le parcours.

Les membres de l'équipe s'élancent sur le parcours, sans connaître le chemin à suivre. Ils doivent avancer une case après l'autre (pas le droit d'enjamber plusieurs cases). Si la case sur laquelle le membre progresse est verte, le guide lui indique « continue ». Si la case est orange, le guide lui indique « BOUM » et il sort du parcours. Le guide ne doit rien dire d'autre. Un membre s'élanche sur le parcours depuis la case « début ». Tous les membres de l'équipe peuvent aider celui qui s'élanche sur le parcours en lui donnant des indications. Le jeu se termine lorsqu'un membre arrive sur la case « fin ».

Objectif :

Développer l'entraide, l'écoute, la concentration et mettre en avant que la progression est plus rapide à plusieurs.



13. LIVRE PUZZLE

Règles :

Le groupe désigne un écrivain et les autres se voient remettre un livre qu'ils ne peuvent pas échanger. Le groupe doit rédiger un paragraphe avec au moins une ligne ou une phrase de chaque livre.

Objectif :

Développer la communication, l'écoute et la créativité en situation d'urgence entre partenaires.

12. EN RANG !

Règles :

Tous les membres du groupe doivent fermer les yeux puis se mettre en rang par âge, puis s'il reste du temps par date anniversaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre, puis s'il reste du temps par taille, etc.

Objectif :

Développer la communication et l'écoute entre partenaires.



LA COHÉSION DE CHAQUE ARCHIPEL



À la suite de la première séquence, le visionnage de vidéos sur des projets réalisés chez eux, a permis aux élus, regroupés par archipel, de réfléchir aux éléments clés d'un projet en partenariat afin d'identifier les écueils et les conditions de sa réussite.

LES ÉLUS DES AUSTRALES considèrent qu'il est bénéfique de travailler en partenariat parce que « **l'union fait la force, on va plus loin quand on est ensemble, on a une meilleure vision d'ensemble pour mieux construire demain, une meilleure cohérence dans les décisions et projets** ».

Le principal élément de réussite d'un projet en partenariat est la solidarité. La communauté de commune ne fait pas l'unanimité. Au niveau des finances c'est un avantage, la solidarité.

Pour mener des projets ayant un impact sur l'environnement sur nos communes, nous serons attentifs à « préserver la mer, la terre, économiser l'énergie, la gestion de nos ressources, la maîtrise de la consommation ».

En tant que partenaires d'un projet, nous veillerons à ce que les espèces nuisibles ne soient pas importées durant le projet, et à ce que l'intérêt de la population soit mise en avant, prioritaire.

Le symbole choisi par les élus pour représenter l'unité des Australes : le **penù** qui représente l'union (il se retrouve sur toutes les îles des Australes, occupe une place importante dans la cuisine locale), la force, le motif de sculpture spécifique aux Australes.

LES ÉLUS DE L'ARCHIPEL DES ÎLES DU VENT considèrent qu'il est bénéfique de travailler en partenariat afin de réussir un projet commun pour le bien-être de sa population, atteindre les objectifs pour valoriser nos communes et les préserver durablement. **Les principaux éléments de réussite d'un projet en partenariat sont le respect, l'humilité, la cohésion, le leadership, l'écoute, la communication, et la volonté politique.**

« Lorsque nous mènerons des projets ayant un impact sur l'environnement sur nos communes, nous serons attentifs au Code de l'environnement, aux doléances de la population, à la durabilité, à la pérennité et à la viabilité du projet dans la commune, au Code de l'aménagement, à la santé de la population, à la préservation du site ou du patrimoine, à l'impact écologique du projet. »

« Lorsque nous serons sollicités pour être partenaires d'un projet, nous serons attentifs à la pertinence du projet, au besoin, au bien-être de la population, à l'acceptation ou pas du voisinage, à la préservation du lieu et au respect de la réglementation. Même si c'est difficile, surtout quand des associations bloquent le projet ou demandent des explications. »

Pour représenter le travail en partenariat, plusieurs propositions de symboles ont été faites : la tresse à trois ou quatre (trois éléments et l'homme), la main entourée d'une tresse, une pirogue double, une montagne, des mains posées les unes sur les autres. Le choix de la majorité s'est portée sur la **pirogue**, avec tout le monde qui a la même vision de la préservation de l'environnement pour demain.



... >>



LES ÉLUS DE L'ARCHIPEL DES TUAMOTU ET DES GAMBIER considèrent qu'il est bénéfique de travailler en partenariat « afin de mutualiser nos forces et nos moyens collectifs, d'impliquer tous les acteurs : les familles, la population, les partenaires institutionnels et privés (scientifiques, associations, confessions religieuses...) ».

Pour eux, les principaux éléments de réussite d'un projet en partenariat sont **la cohésion** des différents acteurs, s'entourer **d'experts** qui peuvent constater les dégâts mais aussi donner les améliorations possibles, **la sensibilisation, la participation de tous, la volonté locale, la prise de conscience.**

« Pour mener des projets ayant un impact sur l'environnement dans nos communes, nous serons attentifs à être à l'écoute de l'environnement (si nous ne constatons pas qu'il souffre, on court à l'échec), de la population et aux générations futures. »

« Pour être partenaires d'un projet, nous veillerons à **présenter et informer les écoles sur les projets, maintenir la sensibilisation, contrôler souvent, se former aux enjeux liés à l'environnement et à l'économie** (dont le tourisme). »

Le symbole choisi pour représenter le travail en partenariat : **l'oiseau**, qu'on retrouve sur la terre, la mer et le ciel ; il représente le futur. Nous avons mené des actions aux Tuamotu Gambier pour sauver les oiseaux : dératisation, lutte contre les fourmis. L'oiseau est un symbole de liberté, c'est un symbole fragile qui risque de disparaître. Sauver les oiseaux, c'est sauver les petits, les œufs, développer la pêche (repère des poissons) qui permet de mieux vivre dans la communauté.

POUR LES ÉLUS DES MARQUISES, il est bénéfique de travailler en partenariat « afin de réussir, créer un consensus, aboutir à un résultat et à un travail bien pensé, à condition de s'écouter attentivement (écoute active pour une même compréhension du problème et des solutions), de communiquer avant, pendant et après le projet (à chaque plan de travail, il faut une restitution pour que ceux pour qui on travaille, comprennent), d'agir et donner la possibilité d'exercer, que chacun joue son rôle, de partager les compétences permettant de réaliser les projets, d'avoir un minimum de pouvoir de décision, de dépolitiser ce type de décision et que les projets soient portés par les acteurs locaux, commune comprise (la demande est transmise sur la base d'un travail mais au moment de la décision le Pays ne semble pas vouloir écouter/accompagner) ».

Les *tāvana* des îles Marquises se sont engagés, quand ils mèneront des projets ayant un impact sur l'environnement dans nos communes, à être attentifs « à la réglementation existante, et au besoin à travailler d'abord à son adaptation (différente selon les archipels), et à étudier préalablement leur faisabilité et les freins ».

En tant que partenaires d'un projet, ils veilleront à être écoutés et à se faire entendre.

Pour symboliser le travail en partenariat, ils ont choisi celui de leur unité, **l'unité** dans la diversité des idéaux politiques. « **La CODIM nous a beaucoup appris, nous travaillons pour le bien-être de la population et non pour une idéologie particulière** ». Son logo représente l'homme dans son patrimoine culturel et environnemental, l'homme est lié aux éléments de la terre et de la mer et l'air.



... >>



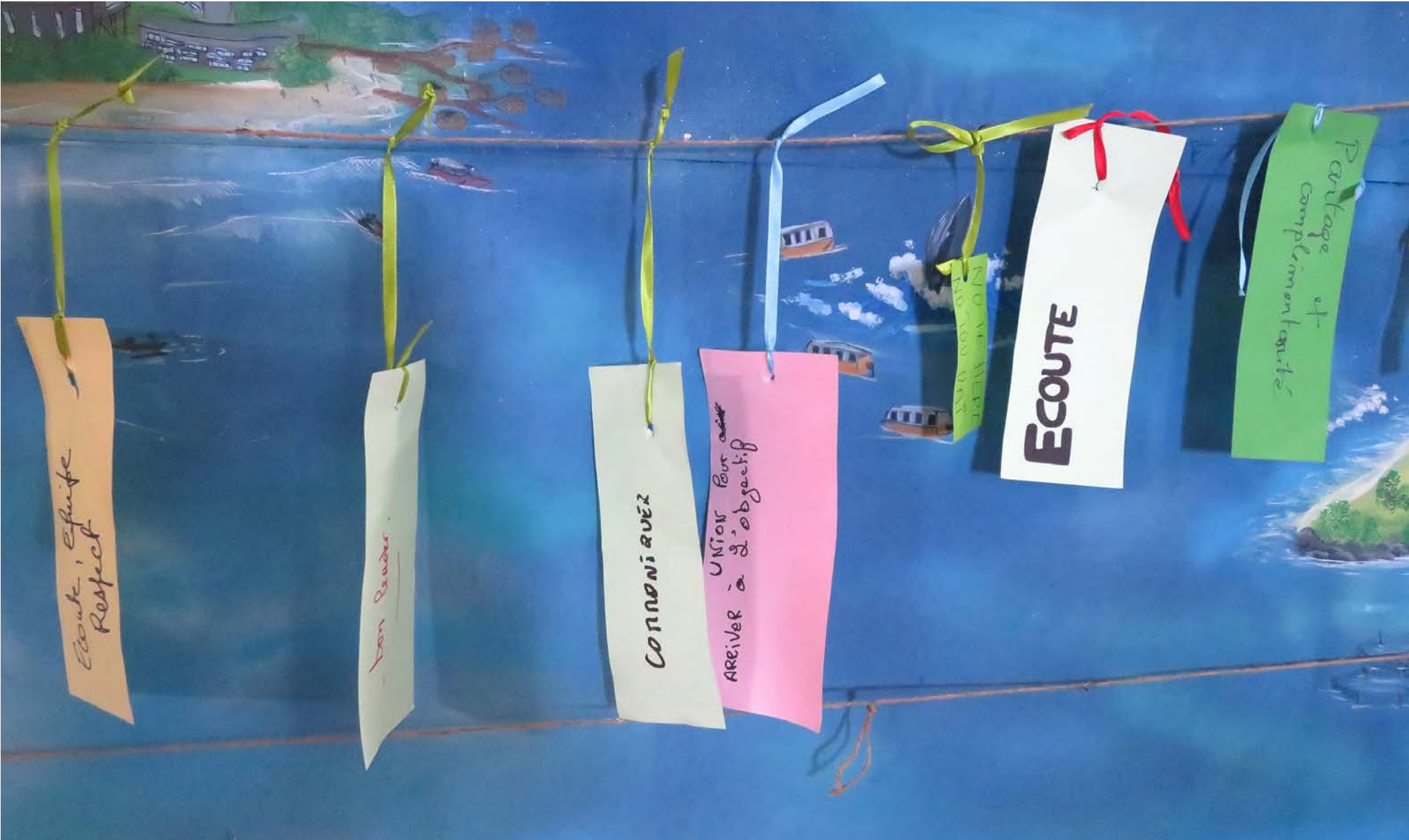
LES ÉLUS DE L'ARCHIPEL DES RAROMATAI, considèrent qu'il est bénéfique de travailler en partenariat (qui commence par la population et fini par les autorités institutionnelles) afin de « mutualiser les moyens pour des services à un coût soutenable et de qualité (équation difficile mais indispensable), d'assurer l'égalité d'accès de tous les usagers au service public ».

Les principaux éléments de réussite d'un projet en partenariat sont « de **faire adhérer la population à un projet commun important pour sa santé, son environnement. Une prise de conscience à ce niveau nous paraît nécessaire et indispensable pour proposer des projets par la suite** ».

« Pour mener des projets ayant un impact sur l'environnement sur nos communes, nous serons attentifs à la participation du Pays qui est attendue dans un domaine où la compétence est partagée, il n'y a pas les communes d'un côté et le pays de l'autres, c'est ensemble qu'on doit avancer vers cette obligation de résultat. »

En tant que partenaires d'un projet, ils veilleront « au choix technique, au coût du projet et son coût de fonctionnement qui impacte le montant de la redevance qui sera soumise à la population. Le mot cohésion s'est largement dégagé dans l'archipel, il entraîne l'engagement. Cohésion à l'échelle de chaque conseil municipal, de l'archipel et de la Polynésie française pour faire face à nos obligations. Dans chaque salle de conseil municipal, on pourrait écrire que nous sommes ici pour magnifier notre terre qui est notre mère, pour la mériter certes mais surtout au-dessus, l'univers et son maître. Voilà les trois piliers sur lesquels nous devons nous appuyer ».

Le symbole de leur union, le chant des Raromatai.



CULTURE ET GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES À LA PRESQU'ÎLE

ACTION : MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU INTÉGRÉ DE RĀHUI À LA PRESQU'ÎLE ET PROJET DE RĀHUI À TEVA I UTA

Les deux projets, à la presqu'île et à Teva i Uta, adoptent une approche participative avec et pour les communautés, en collaboration avec les collectivités locales et les institutions. Cette action marie savoirs locaux et scientifiques.

C'est à Teahupo'o que le premier *rāhui* s'est mis en place, puis cela s'est poursuivi par un réseau de *rāhui* tout autour des six communes associées de Taiarapu-Est et Taiarapu-Ouest.

De son côté, face au constat de la diminution de poissons (par ailleurs de plus en plus petits) dans le lagon, obligeant à aller de plus en plus profond, la commune de Teva i Uta a souhaité mettre en place un *rāhui* et, au centre du projet, toute la population dont les pêcheurs. C'est une vraie démarche participative.

Les méthodes de travail sont à peu près les mêmes dans les deux cas. Elles reposent sur **une organisation** du travail en concertation avec la population avec les populations locales ; **des enquêtes** auprès des populations (noms des lieux, histoire, connaissances locales, activités économiques, attentes en termes de gestion, priorités exprimées) ; **les visites, observations et relevés** sur le terrain ; **des réunions avant, pendant et après** le déroulement de l'étude ; et la **présentation et la restitution** du travail réalisé.

Les informations collectées sont terrestres et marines, humaines et physiques. On ne distingue pas les impacts de la terre sur la mer ou de la mer sur la terre.

La démarche a été **initiée par la commune de Teahupo'o en 2016** qui a d'abord cherché à toucher les pêcheurs et donc à les identifier (occasionnel ou professionnel) et à quantifier le quota de pêche prélevé dans les lagons. **La population et les pêcheurs** ont donc été approchés par **4 consultants** au travers de **dizaines de réunions publiques**, plus de **70 entretiens auprès des pêcheurs, et des ateliers participatifs**. De même à l'échelle de la presqu'île, avec un ensemble de réunions techniques : INTEGRE, DRMM, SCP, DIREN, AFD, LESE, IFREMER (2014, 2015, 2016) et des réunions de présentation de l'action, la discussion des enjeux, des propositions dans plusieurs communes (Toahotu, Pueu, Teahupo'o, Taiarapu-Est, Faone, Taiarapu-Est et Ouest, Vairao de mars 2015 à mars 2016) mais aussi beaucoup de travaux sur le terrain.

À la presqu'île comme à Teva i Uta, ont été menés un travail de « zoning écologique » c'est-à-dire une connaissance de l'écologie du lagon (poisson, récifs et crustacés), et de repérage des zones de nurseries possibles ainsi que **des enquêtes** sur les pêcheurs ou sur le système de pêche (dont Marava), ateliers sectoriels avec pêcheurs et aquaculture.

À la presqu'île, ont également été réalisés des toponymes (noms des lieux depuis la montagne jusqu'au récif) avec cartographie de tous ces lieux à Teahupo'o, Toahotu, Pueu. Tous les lieux écologiques connus traditionnellement sont ainsi cartographiés pour savoir ce qui est important aujourd'hui. Par exemple, à Toahotu, « Te rua ma'o » est un endroit où les mamans requins viennent mettre bas. Cela donne un ensemble de lieux pour Tautira et Teahupo'o où se trouvent différents types d'usages culturels et/ou écologiques.

Des stations de suivi écologique ont été disposées côté récif barrière et côté littoral pour faire des comptages. Le comptage (nombre de poissons commerciaux pour 1 000 m²) a été effectué en saison froide et en saison chaude où les chiffres augmentent. Un *rāhui* particulièrement efficace puisqu'il a multiplié par dix la biomasse de ces poissons.

Pour évaluer l'impact de l'agriculture et des activités terrestres sur les lagons : les activités agricoles ont été cartographiées et 123 stations de mesures des sels nutritifs, bactéries,



Tamatoa Bambridge
(anthropologue, Criobe)



Gérard Parker
tāvana de Teahupo’o

Clément Vergnhes
Conseiller municipal
de Teva i Uta

métaux lourds ont été installées dans la baie de Phaeton. La pollution agricole a été constatée sur une bonne partie de la zone. Les activités économiques ont également été répertoriées.

Les réunions qui se sont tenues regroupaient des acteurs de la médecine traditionnelle, le pasteur, des pêcheurs, ensuite une restitution a été effectuée aux services par ceux qui ont aidé à la mise en place.

Le réseau de rāhui de la presqu’île a commencé avec Teahupo’o et s’est construit en trois ans (Tautira, Pueu, Afaahiti). L’idée : multiplier ces rāhui, en laissant chaque commune gérer le sien

avec son comité de gestion, de manière à ce que tout le monde bénéficie des efforts communs. Le rāhui de Teahupo’o c’est 767 ha, soit l’équivalent des 8 AMP de tout Moorea, une surface qui explique qu’il soit si productif, d’autant plus qu’il est adossé à une zone de protection depuis 1952.

À Tautira, 1/3 de la population pêche. Une zone de tapu a donc été créée (et c’est une première mondiale) au milieu et deux zones de rāhui qui peuvent être ouvertes ou fermées, l’idée étant que la zone tapu va permettre d’alimenter les zones autour.

À TEVA I UTA, un diagnostic scientifique succinct du lagon a été dressé par un biologiste marin du lagon divisé en trois parties. Suite à l’audit succinct de la pêche sur la commune en 2018, un comité de travail sur le projet a été mis en place, puis le projet de rāhui a été présenté par l’ élu en charge de la pêche lors de plusieurs conférences.

Les travaux du comité ont abouti à la mise en place d’une zone réglementée (partie récifale à Mataiea et une autre sur Papeari grâce aux résultats du suivi scientifique et en écoutant les pêcheurs. Dans la zone

réglementée, étendue à 100 m à l’extérieur du récif (sauf au bord du littoral jusqu’au premier tombant où la pêche à la ligne ne présente pas vraiment d’impact), tout type de pêche sera interdite. L’AMÉ sera également dans le projet rāhui.

La gestion est assurée par un comité de gestion composé d’élus, pêcheurs, représentants de quartiers, associations, agriculteurs, acteurs du tourisme... Une brigade maritime, assistée par drone, est en charge de la surveillance. Le rāhui fait l’objet d’actions **de communication, de sensibilisation, d’information. Un suivi scientifique** de l’état des ressources marines et pour évaluer l’efficacité des mesures de protection a été mis en place.



... >>

ÉCHANGES AVEC LA SALLE :

Ranka Aunoa, conseiller municipal de Ua Huka : par rapport aux pressions que chaque île connaît sur les poissons, si on arrivait à un consensus entre chaque pêcheur de chaque commune pour que chacun reste pêcher dans sa commune, cela simplifierait le contrôle. C'est ce qu'on est en train de voir au sein de la CODIM.

Gaston Tong Sang, maire de Bora Bora : quel est le coût de la phase préparatoire, faut-il payer des experts, des scientifiques pour avoir les éléments permettant de mettre en place un *rāhui* ? Quel est le support juridique du *rāhui* : une simple délibération du conseil municipal, faut-il passer par un PGEM ? Y a-t-il une pression touristique sur ces *rāhui* ? Parce que quand des activités travaillent dans une zone de *rāhui*, ils ne prélèvent pas le poisson mais ils tirent un revenu (visite payante, etc.) alors que le reste de la population locale se serre la ceinture... un sentiment de frustration à éviter. Associer les prestataires de service dans la boucle permettrait d'éviter les contentieux à même de faire échouer le projet.

Gérard Parker : Le non-respect du *rāhui* est sanctionné par une amende, le bateau peut être confisqué.

Clément Vergnhes : le coût financier pour la mise en place du *rāhui* n'est pas très important. Le plus long et le plus difficile, c'est faire changer la mentalité : le travail de consultation. On a travaillé pendant deux ans pour faire comprendre aux pêcheurs et à la population l'intérêt de mettre en place un *rāhui*. La commune a initié le projet, et maintenant dans nos réunions de quartier, ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui sont porteurs de ce projet et vont au contact de la population. Notre premier objectif est de protéger. Pourquoi pas une deuxième phase où le pêcheur ne peut plus aller pêcher mais peut organiser une activité touristique, sinon il risque en effet de se sentir lésé si c'est une société extérieure qui le fait. Il n'est plus au centre du projet. Or la commune cherche à ce que ce soit lui qui gère le projet.

Tamatoa Bambridge : En ce qui concerne le cadre juridique, il n'y a que trois possibilités en Polynésie : le Code de l'aménagement, le Code des pêches, le Code de l'environnement. Dans la phase participative, un de ces cadres est proposé en présentant les avantages et les inconvénients de chaque cadre. Le Code des pêches permet une protection et le développement d'autres activités notamment touristiques. Le Code de l'environnement ne le permet pas.

Concernant le coût, c'est très variable. Tout dépend de la densité des études menées. Par exemple, sur la presqu'île, deux thèses sont en cours sous financement EPHE (École pratiques des hautes études). Un consortium municipalité, fonds privés, fonds publics de recherche ou de contrat de projet est recherché. L'important, c'est le temps : on ne peut pas faire ça en moins de trois ans, les étapes sont longues notamment pour le dialogue. Les bénéficiaires ne sont pas que des augmentations de biomasse : la possibilité qu'il y ait d'autres activités auxquelles les pêcheurs seraient associés est mise en pratique à Teahupo'o avec la compétition de surf, visites touristiques, puisqu'ils gèrent une partie de cette logistique, notamment les bateaux.

Gérard Parker : Au début, 30% des pêcheurs n'étaient pas d'accord pour mettre en place le *rāhui* à Teahupo'o ; ils se sont rendu compte du bénéfice et ils attendent à l'extérieur de la zone. Des experts de France ont plongé jusqu'à 200 m de profondeur et ont été accueillis par les poissons et les tortues...

Tearii Alpha, maire de Teva i Uta : Ce projet de *rāhui* à Teva i Uta est participatif et ce sont les pêcheurs qui sont mis en avant. Mais la commune s'implique puisqu'elle a une obligation de surveillance maritime dans la zone des 300 m. Donc au lieu de surveiller que 300 m, on a choisi de mutualiser nos forces et la commune a acquis un bateau et un jet-ski (police maritime) pour venir soutenir les pêcheurs non seulement dans l'action de prévention mais dans l'action de répression et de sanction.

Pour ce qui est du cadre juridique du *rāhui*, c'est le Pays qui donne le droit de gérer le domaine public maritime. Une délibération du conseil municipal valide la démarche participative de la population et des pêcheurs qui est ensuite soumise au conseil des ministres pour une validation à l'échelle territoriale. Mais nous ne voulons pas que ce soit le ministre de la Mer, des Affaires foncières ou de la Culture qui vienne présider le comité local. C'est un comité autonome et autochtone qui gère le *rāhui* et la commune vient en soutien. On a défini la zone parce que c'est là que le poisson vient se reproduire mais c'est aussi la future zone de développement de Teva i Uta – Papeari, c'est Atimaono. Tout le monde connaît le côté golf, mais personne ne connaît le lagon. Nous, on anticipe que demain cette zone sera le lagon vivant de la côte ouest jusqu'à Tairapu-Ouest. Les touristes doivent s'arrêter. Le projet de développement d'Atimaono se fera devant avec un lagon vivant. Telle est l'ambition de la commune.

Contacts :

Commune de Tairapu-Ouest

Tél. : 40 548 113

Fax : 40 579 784

Email : mairievairao@mail.pf

Commune de Tairapu-Est

Tél. : 40 547 878

Fax : 40 547 875

Email : mairie-taravao@mail.pf

Commune de Teva i Uta

Mataiea

Tél. : 40 57 42 22

mairie@commune-tevaiuta.pf

LE PLAN DE GESTION DE L'ESPACE MARITIME (PGEM) DE MOOREA



Hereiti Arapari,
Chargée du PGEM

En 1994, la commune de Moorea-Maiao a souhaité se doter d'un Plan de gestion de l'espace maritime (PGEM). Il est entré en vigueur en 2014 après dix ans de travail. C'est le premier PGEM (et le seul) de la Polynésie française.

Outil de gestion de l'espace qui évolue en fonction des besoins de la population et de l'état de santé du milieu, il apporte des réponses à des problématiques touchant à l'aménagement, aux activités nautiques, à la qualité environnementale, la pêche, la plaisance. Il doit permettre de trouver le juste équilibre entre développement économique et protection du patrimoine naturel et culturel.

Son élaboration est partie des constats suivants : la pollution, les remblais, la surfréquentation, les extractions, les activités touristiques et nautiques, les équipements inadaptés, les mauvaises pratiques, la surpêche...

Le PGEM vise à préserver le patrimoine, le garde-manger et à le repeupler pour les générations futures. Il sert à l'utilisation rationnelle et la valorisation des ressources et de l'espace, la gestion des conflits d'utilisation, le contrôle des pollutions et des dégradations du milieu marin et la protection des écosystèmes.

Ont ainsi été définies 8 aires marines protégées, 2 zones de pêche réglementées et des zones d'activités définies (mouillage, nourrissage d'espèces, aires de repos des cétacés, etc.).

Un bilan a été dressé entre 2010 et 2013 qui a fait apparaître :

- Des avantages :

- le PGEM est mieux connu et accepté par les usagers concernés,
- il est réputé et observé au niveau national et international,
- c'est un frein important aux aménagements côtiers,
- il présente des résultats généraux positifs sur la ressource avec une augmentation des ressources marines et de la taille des espèces (suivi Criobe),
- il a permis la mise en place d'un embryon d'autorité de gestion avec le comité permanent qui assure le respect des prescriptions en matière d'occupation domaniale.

- Des inconvénients :

- une difficulté à sanctionner : aucun procès-verbal dressé ni transmis à la justice,
- l'absence d'indicateurs permettant de mesurer l'efficacité du PGEM,
- le manque d'une vision prospective (absence d'un véritable plan de gestion du lagon),
- les faibles moyens juridiques, financier et humains,
- la faible représentativité des pêcheurs,
- l'intensification des pressions,
- la diversification et augmentation des activités lagunaires,
- les problèmes d'effectivité de la réglementation et de la gouvernance.

... >>





En 2014, il est décidé de lancer un **processus de révision** selon une méthode basée sur le consensus et la concertation.

Une phase préalable d'information a donné lieu à des réunions avec la population dans les communes associées de Moorea pour assurer l'implication d'un large panel d'acteurs. Le 30 juin 2016, le lancement officiel de la révision s'est déroulé en ateliers.

La phase de concertation est passée par plus de 100 réunions thématiques et géographiques dans les 5 communes associées durant lesquelles ont été prises en compte les propositions d'amélioration et la vision de la population d'une meilleure gestion du lagon. Des restitutions ont été faites pour confirmer les propositions et identifier les sujets les moins consensuels.

Durant **une phase de négociation**, la commune, en concertation avec les services du Pays, est revenue vers les usagers avec des propositions synthétisant les souhaits de la population et permettant de trouver des compromis sur les sujets les moins consensuels.

La phase de finalisation a fait suite aux étapes précédentes par la présentation par la commune de scénarios de gestion privilégiés permettant à chacun de trouver sa place de manière harmonieuse avec les autres usagers.

Les résultats sont :

- Une **structuration** des usagers du lagon permettant de favoriser leur implication dans la **construction** de ce plan de gestion et permettant de **faciliter la mise en œuvre des politiques publiques** à Moorea.
- Une **gouvernance améliorée** avec la clarification et le renforcement du rôle du comité permanent.
- La mise en place d'un **gestionnaire** chargé d'assurer la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la coordination du PGEM.
- L'élargissement du comité permanent de 12 à 21 membres pour une **meilleure représentativité et équité** (ex : pêcheurs).



- La création de 5 **comités de pêche**.
- Une meilleure **coordination avec le Pays**.
- Une meilleure **mise en cohérence des règles du PGEM** avec les réglementations du Pays.

Les objectifs à atteindre d'ici 10 à 15 ans : le lagon de Moorea bien géré avec un patrimoine et une culture *mā'ohi* valorisés, un littoral préservé et restauré, une sécurité et un accès à la mer garantis pour tous, des activités nautiques et de plaisance durables, une pêche durable et équitable, des milieux, espèces et paysages préservés, une gestion participative et une gouvernance équilibrée, une surveillance assurée et une communication, une éducation et une sensibilisation renforcées.

Contact :
Commune de Moorea-Maiao
Tél. : 40 55 04 55 - Fax : 40 56 19 26
Email : courrier@commune-moorea.pf

LA GESTION DE LA VALLÉE DE LA PUNARU'U

Les animateurs : *Cathy Puchon, adjointe au maire et Jean-Pierre Ching, Michel Leboucher, Patrick Howell, conseillers municipaux de la commune de Punaauia*

La vallée de la Punaru'u, c'était le dépotoir communal, un dépotoir sauvage, des boum-boum, des déchets dans la rivière. Des riverains ont menacé d'en interdire l'accès notamment pour la cueillette des oranges. Un projet communal a donc été inscrit par le conseil municipal en 2008 dans le plan communal mais fédérer les associations, les riverains et toutes les entreprises de la zone industrielle de Punaauia a pris du temps. Un plan de gestion a néanmoins abouti avec l'adoption du Livre blanc de la vallée de la Punaru'u.

Le Livre blanc fixe les grandes orientations pour protéger et développer la vallée de la Punaru'u.

Dans un premier temps, des mesures essentielles ont été définies pour organiser la concertation entre tous les utilisateurs de la vallée (associations de protection de la vallée, porteurs d'oranges, entreprises, services du Pays et de l'État) :

- La création du Conseil de gestion qui regroupe l'ensemble des partenaires.
- L'élaboration d'un Plan de gestion.
- Une meilleure maîtrise des textes et procédures.
- La mutualisation des moyens de contrôle (commune/Pays) pour intervenir si des entreprises ou des associations ou autres entravent le bon déroulement et le maintien de l'environnement dans la vallée.
- Les partenariats financiers et la fiscalité : toutes les entreprises présentes se sont engagées à maintenir la vallée en bon état et à ne pas continuer à la dégrader comme c'est le cas depuis vingt ans. Mais pour cela, il faut faire évoluer la fiscalité (les taxes étant perçues par les communes du siège, comme pour EDT Engie à Faa'a, la Brasserie de Tahiti...).
- Les contributions pour services rendus : ces mesures permettront à certaines entreprises de participer davantage parce qu'elles consomment l'eau de la Punaru'u par exemple.
- L'évaluation de la gestion et des actions mises en place.

Le Livre blanc a défini 20 propositions autour de 4 axes à l'horizon 2025 :

- Développer notre connaissance et capitaliser nos savoirs.
- Protéger nos patrimoines.
- Valoriser et diffuser les savoirs.
- Maîtriser le développement des activités économiques et industrielles. Dans ce domaine, les 7 actions sont : encadrer l'organisation de la ZI et de l'activité des carrières, développer l'écotourisme, faire revivre la pêche à l'embouchure de la rivière et dans la baie, mettre en place une politique innovante en matière de mobilité, renforcer la surveillance de la ZI, encourager l'exemplarité et assurer un suivi de l'impact environnemental des activités industrielles.

Résultat de plusieurs années d'un travail commencé en 2008-2009, le Livre blanc est mis en œuvre plus efficacement depuis 2014 avec le conseil de gestion, de valorisation et de protection de la vallée de la Punaru'u. Ce dernier regroupe la commune, les forces vives de la commune, en particulier de la vallée, les associations de protection, les entreprises et la population, ainsi que l'État, le Pays, qui ont toutes contribué à l'écriture du Livre blanc. Pour sa mise en œuvre, les actions ont été priorisées.



La première action en 2016 : la création d'une brigade verte (le Pu Arutaimareva) composée de 6 brigadiers, agents de la commune de Punaauia, qui surveillent et contrôlent ce qui se passe au niveau environnemental. La limite : ils n'ont pas le pouvoir de verbaliser les contrevenants. Une réflexion à ce sujet est en cours actuellement.

Des appels à projets sont lancés auprès de tous ceux qui souhaitent valoriser la vallée. Les projets retenus sont en bonne partie financés par les entreprises de la vallée, partenaires du Livre blanc. En 2016, le dépotoir de la vallée de la Punaru'u a été fermé. Actuellement, la réflexion porte sur sa réhabilitation.

La régénérescence des orangers est une autre action menée dans ce cadre.

Les facteurs de réussite pour la gestion de la vallée tiennent à :

- Une volonté communale et la mise en œuvre des moyens (humains, financiers, techniques).
- Une fédération des acteurs et des partenaires du projet.
- La définition d'une feuille de route (Livre blanc, plan d'actions...).
- La mise en œuvre des actions définies.
- Un soutien et un accompagnement des acteurs, notamment de la société civile.

Contact :

Commune de Punaauia

Tél. : 40 86 56 56 - Fax : 40 45 06 06

Email : mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf - www.punaauia.pf

TECH4ISLANDS : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES ÎLES



Muriel Pontarollo,
Déléguée générale
du Digital Festival Tahiti

Le 3^e Digital Festival Tahiti 2019 (16-19 octobre 2019 à la présidence) est axé sur la **Tech4Islands**, afin de partager **les applications concrètes** des toutes dernières technologies pour le **développement harmonieux, écoresponsable et durable** de nos sociétés insulaires.

Depuis quatre ans, cette association fédère et veut faire converger toutes les forces d'innovation du *fenua*. On y retrouve l'UPF, des grandes entreprises, des jeunes qui se lancent et créent des start-up, le Pays, l'État, des banques, l'OPT...

Avec le câble sous-marin haut-débit international Honotua, la mise en place du câble domestique inter-îles Natitua et l'avancement du projet de câble international de sécurisation Manatua, la Polynésie française, soutenue par l'État, va disposer d'infrastructures adaptées à **l'interconnexion de nos îles** pour répondre aux grands défis des sociétés insulaires et rayonner à l'international. Une formidable opportunité de **désenclaver nos archipels**, de favoriser leur

résilience au changement climatique, de sortir de l'isolement et leur permettre d'évoluer vers des **Smart Islands interconnectées, créatrices d'emplois nouveaux**, inclusives et engagées dans un **développement innovant et solidaire**.

Pour ce Digital Festival Tahiti, quatre grandes thématiques (archipels d'innovation positive et durable) ont été retenues :

- **le smart tourisme** : valoriser nos patrimoines culturels et naturels à l'international en utilisant les technologies pour renforcer notre notoriété, enrichir nos offres et inscrire nos îles dans une démarche de tourisme durable (en convergence avec le ministère du Tourisme et Tahiti Tourisme),
- **l'économie circulaire** : renforcer notre autonomie de production par une utilisation raisonnée de nos ressources, améliorer notre efficacité énergétique et réduire notre impact environnemental (en convergence avec l'Ademe et le Club des EPER, la chambre de commerce),

- **l'économie bleue** : optimiser la gestion de nos ressources, espaces et infrastructures maritimes, et améliorer la production et le recueil de données pour agir en faveur de la protection des espaces littoraux et océaniques (en convergence avec le Cluster maritime de Polynésie française),
- **l'innovation publique** : rapprocher l'administration du citoyen et permettre de développer des applications collaboratives et participatives qui impliquent le citoyen dans la gestion de commune, de la cité, du pays ; faciliter l'accès au numérique, améliorer les services aux personnes, dématérialiser les échanges et partager la donnée (Open Data), pour contribuer au désenclavement des territoires insulaires (en convergence avec le ministère de la Modernisation de l'administration en charge du numérique).

GASTON TONG SANG :

Au Digital Festival Tahiti est présenté le **système d'application de télé-relève pour la consommation d'eau**. Des signaux d'alerte préviennent dès que la consommation instantanée est plus élevée que la moyenne. Cela permet de réagir et vérifier tout de suite et de faire des économies, d'éviter le gaspillage d'eau.

Une autre idée, qui n'est pas encore mise en place, est de **placer des super micros et des jauges dans le lagon** de Bora Bora. Cette application a été développée en France **pour vérifier l'état de santé du lagon**. Le Pavillon Bleu n'en mesure que la propreté mais le lagon est-il vivant (coraux, mollusques, poissons, etc.) ? La mer est peuplée de bruits qui changent selon la qualité de l'eau ; permettant de savoir si le milieu est exposé à un danger, à des pollutions. Si les résultats sont mauvais, il faudra reprendre tous nos schémas et voir comment redonner vie au lagon. Le bruit créant des conséquences énormes pour le lagon, limite la reproduction des poissons, les éloigne de leur gîte voire fait disparaître certaines espèces. Et il y a beaucoup de bruit sur le lagon de Bora Bora parce qu'il y a beaucoup de bateaux. Si c'est le cas, je pourrai m'appuyer sur cette étude pour dire à la population « danger ! ».

On aurait pu faire un PGEM, un *rāhui*, mais je veux des indicateurs objectifs réels. Et peut-être à l'horizon 2030, se donner l'objectif que « tout » sera électrique sur terre et sur mer sur l'île de Bora Bora. Mais ça ne sert à rien de faire du tout électrique si le prix de l'électricité fluctue en fonction de celui du pétrole. Il faut donc mettre en place des systèmes de production d'énergies renouvelables pour stabiliser le prix de l'électricité. C'est tout un schéma logique. Cet appareil permet aussi de mesurer la température et l'acidité de l'eau, cela peut servir à prévoir qu'un cyclone se prépare peut-être quelque part.

Un concours international a été lancé à partir de la Polynésie française pour faire émerger les solutions technologiques qui répondent aux problématiques des îles : 66 candidatures de 10 pays et territoires différents, dont 7 polynésiennes ont répondu et 12 demi-finalistes ont été sélectionnés, dont les solutions étaient tellement bonnes qu'ils ont tous été invités à venir rencontrer le terrain pour

évaluer leur adaptabilité aux autres îles. L'idée de Tech4island est de permettre à de jeunes sociétés, à partir de la Polynésie, de déployer leur projet et le concept déposé par la Polynésie française est en train de se déployer au niveau international, diffusant une autre image du pays comme une terre d'innovation.



10L/jour d'ensoleillement, soit l'eau de boisson pour une **famille de 5 personnes**. Il s'installe en **moins d'1 h** et est prêt à fonctionner immédiatement.

CESIGMA (ÉCONOMIE BLEUE) : Leur **drone des mers, autonome en énergie et sans pilote**, peut être équipé de différents capteurs développés par l'entreprise afin de **collecter des données** ou **des événements de surface et sous-marins**. Il transmet les informations collectées en temps réel

MARINE TECH (ÉCONOMIE CIRCULAIRE) : **1^{er} système au monde 100 % autonome** et recyclable, **HELIO est capable de produire de l'eau potable grâce à la seule énergie du soleil** et à partir de tout type d'eau impropre à la consommation (eau de mer, forage, saumâtre, etc.). Une ferme HELIO est composée de modules produisant chacun

ou en différé via satellite, peut affronter les pires conditions météo et retourner seul à bon port ! Ses applications : la **surveillance écologique et biologique**, minière ou d'événements d'origine humaine, la **recherche scientifique**, le **suivi sismique et les mesures de radioactivité**.

ZÉPHYR ET BORÉE (ÉCONOMIE BLEUE) : Le mix énergétique de ses navires s'articule autour de l'utilisation de **voiles automatisées** d'un nouveau genre permettant de **réduire de 20 à 50% la consommation en carburant** du navire sans affecter sa vitesse d'exploitation et la fiabilité du transport.



... >>



BIOceanOR (ÉCONOMIE BLEUE): Leur station météo sous-marine mesure en temps réel et

par prédiction la pollution de l'eau. Ces données sont analysées et transmises immédiatement via des alertes SMS et mail. Le but ? **Mieux surveiller les zones protégées** (barrière de corail, récifs, lagons...), améliorer les productions aquacoles (crevetticulture, perliculture, pisciculture), la surveillance des effluents (rivières, ports...) et des zones de baignades.

STEPSOL (ÉCONOMIE CIRCULAIRE) : STEPSOL propose de marier deux ressources naturelles : l'eau et le soleil. Pour pallier l'intermittence de l'énergie solaire, ils ont conçu un stockage innovant : une batterie hydraulique. Une gestion optimisée et efficace de l'eau et du soleil qui permet ainsi de fournir une électricité propre de jour comme de nuit pour un petit village.



SOFRINNOV (ÉCONOMIE CIRCULAIRE) : le système constructif SYLCAT® permet de réaliser des ossatures de murs en bois à partir de palettes recyclées et de construire un bâtiment (maison, unité de restauration...) sans outillage spécifique ou de connaissances particulières. Simple, légère et très rapide à réaliser, comme des Légo, elle est économique et écologique...

SolarSPELL (INCLUSION NUMÉRIQUE) : consiste à construire des bibliothèques numériques hors ligne alimentées par énergie solaire et à implanter cet outil dans des écoles et communautés du monde entier où l'accès à Internet est limité. Le but est de soutenir l'éducation en donnant les mêmes opportunités au plus grand nombre d'enfants possible.



NAUTICSPOT (SMART TOURISME) : Leur application permet de digitaliser la gestion des ports et balises de port pour savoir si les bateaux sont à la balise ou à la bouée. Elle donne aux capitaineries une visibilité globale en temps réel de l'occupation du port et des bouées, ce qui permet d'optimiser le remplissage en fonction des départs/arrivées ou des escales. L'app fournit aussi aux plaisanciers des infos sur les événements à venir, la météo, etc.

LEADBEES TECHNOLOGIES : initiative d'un Paumotu pour protéger et surveiller les ruches à distance sans déranger les abeilles grâce à des capteurs installés dans la ruche – au contact direct de la colonie – et sur le rucher : état de santé et activité de la colonie, état de la production, météo... Il donne également des outils de gestion indispensables à la bonne conduite de ses colonies : alertes, fiches de visites, suivi des traitements vétérinaires, géolocalisation, gestion d'inventaire ou fiches pratiques.

Cette solution est en cours de déploiement comme une vingtaine de start-up (24) incubées à la Chambre de commerce par Prism (par exemple : pour faire remonter les langues polynésiennes au niveau international (par Internet), les danses avec 'Arioi expérience).



LES SERVICES COMMUNAUX DE LA COMMUNE DE RAPA



Tuanainai Narii,
Maire de la commune
de Rapa

Même avec son éloignement, son isolement et sa petitesse, la commune de Rapa a les mêmes obligations que les autres : elle distribue de l'eau payable au compteur depuis plus de dix ans, on broie les déchets verts mais pas au même niveau que celui du *tāvana* Thomas Moutame, et on broie aussi le verre (dans des bétonnières avec des cailloux pour la sous-couche du bétonnage de route) ; il est procédé à l'enlèvement des déchets dans la semaine qui sont envoyés au CET, le tri est en place. Mais on y trouve aussi des services communaux qui viennent soutenir une vie communautaire bien spécifique à Rapa.

Rapa, o vai koe ? qui es-tu ?

Située dans l'archipel des Australes, l'île de Rapa est au sud-est de Tahiti (1 240 km) avant l'Antarctique. Après Rapa, il n'y a plus rien, c'est le pôle Sud. Pour participer à ce congrès, j'ai pris le bateau à Rapa jusqu'à Raivavae (une journée et deux nuits), comme il n'y avait pas de connexion avion à Raivavae, j'ai passé une autre nuit à bord pour prendre l'avion à Tubuai pour Tahiti où j'ai passé deux semaine avant de venir aux Gambier. Je passe deux semaines à Tahiti avant de pouvoir venir ici parce que j'ai un bateau par mois. Si j'ai fait ces efforts, je ne vois pas pourquoi ceux qui sont à côté ne l'ont pas fait. L'île la plus proche de Rapa est Raivavae, qui se trouve à 500 km. On ne peut pas s'y rendre en baleinière. Il n'y a pas de transports interinsulaires. Vous êtes tous privilégiés par rapport à nos moyens de transport maritime ou aérien.

La superficie de l'île est d'environ 40 km², sans lagon.

Rapa compte 515 habitants parmi lesquels 72 sont scolarisés au primaire, 38 au collège et 7 au lycée et à l'université.

La desserte maritime est aussi le rendez-vous mensuel à ne pas rater. Les deux moyens de transport sont le *Tuhaa pae* (qui assure également le transport scolaire) : il met une semaine pour gagner Tahiti, et le *Tahiti Nui* (3 jours pour arriver à Tahiti). Avant, je pouvais affréter les déchets recyclables sur le *Tahiti Nui*. Mais ce n'est plus possible.

Le climat est comparable à un climat tempéré. En juillet, la température peut chuter jusqu'à 9 °C offrant une diversité de fruits (raisins, pêches, framboises, etc.).



RETOUR D'EXPÉRIENCE

... >>



La commune : un allié indéfectible

1. Le foncier

La commune est considérée comme hors la loi. Il n'y a pas de cadastre tel qu'il est prévu par le code. En effet, la gestion du foncier à Rapa est unique en Polynésie française (si ce n'est dans le monde). Le foncier est géré par un comité des sages : le *To'ohitu*. Composé de 24 membres (12 titulaires, 12 suppléants), élus par la population, à vie, chaque grande famille étant représentée par 2 membres.

Nous avons eu la chance d'être très isolés, l'administration ne s'en est pas du tout occupée. Je remercie notre président qui était ministre des Affaires foncières à l'époque, et avait répondu favorablement à ma demande qu'on maintienne cette façon de gérer notre foncier. Aujourd'hui, Tearii m'a aussi répondu favorablement.

La règle d'or concernant la gestion du foncier à Rapa : toute personne résidente à Rapa, même si elle est née à l'étranger, a droit à une parcelle de terre pour construire son habitation gratuitement.

La mairie met à disposition une des salles socioculturelles de la commune pour les réunions du *To'ohitu*. Lors des réunions publiques annuelles, la mairie convie le *To'ohitu* à siéger à ses côtés.

2. La chasse communautaire aux bœufs et aux chèvres

Nous avons des troupeaux de bœufs et des chèvres qui sont devenues des pestes parce qu'elles mangent tout (herbes, arbres, etc.). On organise des chasses communautaires c'est-à-dire des chasses communes dont le produit est distribué dans les foyers. Pour se rendre dans les autres



baies pour la partie de chasse, il faut faire le tour de l'île et la commune aide en mettant à disposition le *Rapa iti*, le bateau de la commune qui est d'une grande capacité.

3. La baguette de Rapa

Il n'y a pas de boulanger. Chacun vient faire son pain dans l'un des dix fours communaux disséminés sur l'ensemble de l'île. Trois sont de fabrication ancienne et sept en briques réfractaires, ils sont équipés de toilettes et d'une surface de travail. Les gens amènent leur bois, leur pâte à pain, leur farine. L'accès est gratuit pour faciliter mais surtout faire perdurer les mœurs. La seule condition est de laisser l'endroit propre.

4. Le tour de l'île, un moment privilégié

La commune aide dans l'organisation communautaire. Le tour de l'île de Rapa se fait en bateau, et la commune met le sien à disposition ainsi que parfois des chapiteaux lors du repas pris avec toute la population. C'est un moment attendu par les enfants, un moment privilégié pour conter les légendes et anecdotes des anciens.

La baie (plus de 6 km) se prêterait à l'amerrissage d'un hydravion mais il n'a jamais été répondu favorablement à cette demande. On y trouve le CET, les bassins d'eau, les chambres froides, les PAV, les fours à pain et même une station essence communale. Pourquoi ? Pour des raisons de sécurité, cela évite le stockage près des habitations, l'achat de drums de 200 litres qui obligerait à faire beaucoup d'économies, la gestion de fûts que le bateau ne reprend pas, et cela augmente la capacité de passagers à bord du bateau : quand le bateau transporte de l'essence, le nombre de passagers est réduit à 25 ; notre station ayant une autonomie plus grande, le bateau ne livre de l'essence que très rarement, ce qui permet de transporter 90 passagers.

Le *rāhui*, un événement incontournable

Dans les années 1980, avec la modernisation des techniques de pêche, les ressources ont commencé à diminuer. Le conseil municipal de l'époque s'est donc penché sur un système de réserve pour éviter aux habitants d'aller pêcher de plus en plus loin...

La gestion de cet espace a été confié à un comité nommé « comité *rāhui* », constitué de 9 personnes. Ce comité est renouvelé tous les deux ans par l'ensemble de la population. Chaque



Un événement peut en cacher un autre

En cas de besoin, on ouvre le *rāhui* pour une heure, juste pour assurer l'accueil, les repas des autorités qui nous rendent visite ou pour d'autres

événements. Et nous prélevons aussi dans le *rāhui* du poisson (*nanue*, langoustes) pour expédier à l'association Tamari Rapa no Tahiti à Tahiti en faveur du projet d'achat d'un terrain et de construction d'un foyer au bénéfice des étudiants qui viennent de Rapa.

Chaque famille lui donne aussi un peu de taro, des chèvres, des bœufs (des parties de chasses sont organisées) et 5 000 F par an. Le terrain est maintenant acquis et l'association dispose de 25 millions de Fcfp pour la construction du foyer. Ce sera un centre de rencontre des Rapa et à terme, la commercialisation de nos produits pourrait aider à son fonctionnement.

habitant ne peut en faire partie qu'une seule fois dans sa vie. Son rôle est de surveiller la zone *rāhui*, il a le pouvoir de décision pour l'ouverture ou pas du *rāhui*, il recense le nombre de personnes dans chaque foyer et répartit la récolte de la pêche dans tous les foyers.

Une zone de *rāhui* a été déterminée sur l'ouest de l'île.

Y sont autorisés la pêche à la ligne et le harpon de jour. Sont interdits : la pêche au fusil, le harpon de nuit et le filet (même hors *rāhui*).

Le temps d'un *rāhui* : le comité convie toute la population pour la cérémonie d'ouverture qui commence par une prière, le rappel des règles et la distribution des responsabilités à la population. Toutes les confessions religieuses sont invitées. L'ouverture se fait par une prière, une fois que la partie de pêche est terminée, on ferme par une prière. De cette manière, nous remettons notre *rāhui* entre les mains du Seigneur. Il n'y a pas de surveillance. Celui ou celle qui veut aller pêcher dans la zone prend sa responsabilité. Pendant que les pêcheurs sont en mer, les autres cuisinent les repas mais c'est aussi une journée dédiée à l'environnement avec d'autres tâches communautaires à terre. Les produits de la pêche (que du *nanue*) font ensuite l'objet de lots distribués à tous les foyers. Jeunes, enfants et adultes sont présents, cela permet d'expliquer à toutes les générations que le maintien de ce système bénéficiera aux générations futures.



Salle :

Pourquoi il n'y a pas d'aéroport à Rapa ?

Tuanainai Narii :

Parce que la population est partagée sur la question. J'ai déjà fait une consultation auprès de ma population partagée à 50/50. Les arguments des uns et des autres tiennent la route.

Contact :

Commune de Rapa

Tél. : 40 95 72 72 - Fax : 40 95 72 60

Email : commune-rapa@mail.pf



CLÔTURE DU CONGRÈS

REPORTAGE 6



La conclusion du 30^e congrès des communes a pris la forme d'un dialogue entre le président du SPCPF, Cyril Tetuanui et le fil rouge du Congrès, Pauline Niva, élue formatrice du SPCPF. Ils se sont donné la réplique en tahitien pour clôturer ces quatre jours denses en échanges, en informations, en émotions. Les actes reproduisent uniquement la version française qui était projetée simultanément.

DIALOGUE

Pauline Niva (PN) : Tu sais Président je suis contente, ces trois jours m'ont reconnectée avec l'environnement. La nature, c'est tout, c'est nous, c'est nous en son sein...

Nous faisons un... Je me sens en paix, sereine, à l'écoute de la nature.

Cyril Tetuanui (CT) : Oui Pauline, mais ce que j'ai entendu durant ces trois jours me rend aussi triste. Nos connaissances ancestrales ce sont évaporées, elles sont tombées dans l'oubli. Nous ne savons plus lire les signes, regarder la lune. Notre tradition strictement orale et les contacts avec le monde nous ont coupés de notre culture, de nos savoirs. Nous avons même, d'une certaine manière, perdu le lien avec notre langue. Sans ma langue quel est mon rapport à ma culture, mon rapport avec l'environnement ?

Il y a eu beaucoup trop de changements. Les habitudes sont différentes. La population s'est habituée à un système qui l'a coupée de son mode de vie et de ses traditions. J'ai même le sentiment que notre population s'est en réalité « appauvrie ». Certains de nos collègues ont dit qu'en une génération nous avons perdu tellement que nous sommes dans un sous-développement. Ce sera difficile de réapprendre tout ça. Il faudra au moins deux générations pour réinventer nos savoir-faire sur la base des pratiques anciennes. L'argent a tout changé et la nature a été laissée-pour-compte.

PN : Je te comprends Président, mais je suis optimiste. Regarde tous ces savoirs, ces valeurs qui prennent appui sur notre environnement et que nos collègues ont partagé avec toi et moi. Notre artisanat avec la sculpture, la vannerie, le *tapa*, le paillage, le *mono'i*, le tressage du *nī'au* et du *fara*, le *mōrī tia'iri*, les *tīfaifai* ... Nous n'avons pas perdu notre tradition de l'accueil. Un habitant

sur deux utilise aujourd'hui notre *taurumi*, des écoles de navigation traditionnelle sont organisées. Nous savons toujours utiliser nos modes de construction anciens avec des matériaux locaux, par exemple avec le pandanus, le bois, le bambou, le *nī'au*, le *umu pu'a* (chaux). Notre art culinaire est toujours aussi diversifié. *Mitihue*, *'ahi poi*, *fafaru*, *taioro* font toujours partie de notre vie. Nous cultivons toujours le taro, la

vanille, nous faisons toujours des *maite*, et des insecticides naturels. Nos jeux, *'ori*, *'ōrero*, *himene* et légendes sont toujours présents. Nous disposons toujours de nos sites culturels. Certains ont même réintroduit le *rāhui* comme système de gestion. Beaucoup veulent le généraliser... Même

« Ces trois jours m'ont reconnectée avec l'environnement. »

nos tatouages, nos jeux, nos instruments de musique mettent en valeur notre environnement, procurent du bien-être et nous poussent à le préserver.

CT : C'est vrai Pauline, nous avons même pu parfois transposer notre culture de la parole à de nouveaux modes de gestion comme les aires marines éducatives, les plans généraux des espaces maritimes, les zones de pêche réglementées, les aires marines protégées, les aires marines gérées... L'aquaculture, l'aquaponie mais aussi la permaculture, le compostage, l'horticulture, le bio font désormais partie de nos savoir-faire. Nos collègues ont aussi partagé les valeurs que nous avons toujours. Celle du *Te hau*, *Te ora*, *Te papa*, *Here*, *Hīro'a*, mais aussi les valeurs de partage, d'humilité, de connaissance. Mais, quand même Pauline, j'ai le sentiment que tous ces savoirs ne concernent qu'une petite partie de la population et que l'autre ne les connaît plus et a perdu le lien avec la nature.

PN : C'est vrai, Président, nous ne pouvons pas revenir en arrière et la question qui doit nous occuper consiste à savoir comment concilier modernité et tradition. C'est vrai aussi qu'un modèle de développement nous a été imposé et nos collègues nous disent qu'ils souhaitent choisir un modèle adapté à leur contexte et en phase avec leur environnement. Ils nous disent qu'il faut que l'on se concentre sur la transmission de nos savoir-faire aux nouvelles générations. Ils nous proposent de créer une maison, voire même un musée des savoirs ou encore un catalogue ou un mémoire de nos savoir-faire. Ils pensent également que c'est important d'organiser des rencontres entre les générations pour échanger et des rassemblements et discussions avec la population et avec toutes les bonnes volontés sans aucune distinction. Informer et partager avec la population nous permet de tenir compte de notre culture. Si on ne le fait pas, nos décisions et nos projets ne seront pas appliqués ni même acceptés. Ils disent aussi qu'il faut conserver la transmission orale des savoirs mais qu'il faut aussi l'écrit pour garder une mémoire de tout ce qui nous a permis pendant des siècles de vivre en harmonie avec notre environnement. Enfin, ils proposent de





reconnaître que nos savoir-faire sont nos richesses et constituent des compétences. Nos collègues nous disent encore qu'il faut préserver nos savoirs traditionnels. Peut-être même voter des lois pour ça, créer des labels, des brevets.

CT : Pour ça, nous n'avons pas besoin d'attendre le Pays. Nous les *tāvana*, nous pouvons agir. Nous pouvons donner l'exemple et nous devons être exemplaires. Des expériences ont d'ailleurs été partagées. La commune de Taputapuataea par exemple, mais aussi celle de Bora Bora ou encore les projets de Rapa Nui, l'approche communautaire de Rapa iti, nous montrent que l'on peut faire des choses qui marchent. Ce serait plus facile si les lois du Pays et de l'État prenaient en compte nos traditions, nos spécificités, notre contexte. Comme l'a dit le ministre, il faut adapter les réglementations.

Il faut des règles pour préserver l'environnement. Mais il faut faire attention de ne pas trop les compliquer, et il faut prendre en compte notre culture. Sinon il n'y a pas de développement durable. Tout le monde dit qu'il vaut mieux travailler avec le Pays. Si le Pays doit donner sa vision, il faut que nous apprenions à construire des projets de développement durable avec nos populations. Le développement, ça ne veut pas forcément dire la même chose à Nuku Hiva ou à Raivavae. Le Pays doit nous laisser construire ces projets et nous accompagner.

PN : Nous devons agir car la situation est urgente. Notre mode de vie nous mène dans le mur par la pollution de nos voitures, de nos décharges sauvages, de nos extractions, de nos remblais et terrassements. Notre santé, notre biodiversité, notre dépendance, notre cohésion sociale sont en jeu.

« Ce serait plus facile si les lois du Pays et de l'État prenaient en compte nos traditions, nos spécificités, notre contexte. »

Président, qu'est-ce que l'on va faire de tous nos échanges. On en fait quoi quand on va rentrer chez nous ?

CT : Pauline je te remercie pour ces questions. C'est aux femmes et aux hommes ici présents que je vais m'adresser maintenant. Pour moi la première chose c'est de partir de la base. Les ressources du ciel, de la terre et de la mer sont ESSENTIELLES à la survie de l'Homme. S'il n'y avait pas les ressources du ciel, il n'y aurait pas d'air respirable et donc plus de vie. S'il n'y avait pas les ressources de la terre, il y aurait de la famine et des guerres entre les peuples. S'il n'y avait pas les ressources de la mer, il n'y aurait plus d'équilibre entre les éléments et ce serait la fin du monde. Car les uns dépendent des autres. L'Homme fait partie intégrante de son environnement, il est lié au monde qui l'entoure. Porter atteinte à l'un impacte irrémédiablement l'autre. *Nukutaireva, fenua...* de nombreux noms qui ne font qu'un.

C'est pourquoi nous avons défini des valeurs qui doivent nous porter, en tant qu'Homme, membre d'une famille, citoyen, élu... Je retiens notamment :

- le respect, l'amour de nous-même d'abord et du monde qui nous entoure ;
- l'humilité face à la vie, *te ora*, quelle qu'elle soit ;
- et enfin protéger, en garantissant notamment la transmission des savoir-faire et des connaissances de nos *tupuna*.

« Je vous propose de faire de ce sujet de l'environnement un sujet récurrent de nos rassemblements »

Chacun de nous s'est engagé. L'urne symbolise ainsi l'ensemble de nos engagements personnels.

Je vous invite aussi, en tant que maire, à intégrer la problématique de l'environnement dans chacun de vos projets d'investissement. La commune de Moorea-Maiao nous donne l'exemple que c'est possible.

Au titre du SPCPF, je propose que notre syndicat nous accompagne

dans l'établissement de réglementation adaptée et par la mise en œuvre de programme de formation adaptée. Je vous propose également de faire dorénavant de ce sujet de l'environnement un sujet récurrent de nos rassemblements qui ne limite pas à un seul congrès.

FINAL

Cyril TETUANUI, le président du SPCPF, a offert en remerciement de son accueil au *tāvana* Vai Gooding la fresque « en symbole de notre engagement commun ».

Puis ont été invités à les rejoindre sur l'estrade les représentants des institutions partenaires et de la société civile : le président de l'assemblée de Polynésie française, le *tāvana hau* Frédéric Sautron, le *tāvana hau* Terii Seaman, la députée Maina Sage, les ministres de l'Économie verte et de l'Équipement, les représentants de l'assemblée, la présidente de l'ACCD'OM, Robert Xowie de Nouvelle-Calédonie, Claudia Fernandez de Rapa Nui, un représentant de la population et un enfant.

Tous ont tenu ensemble une tresse végétale en symbole du « *lien qui nous unit désormais dans les engagements qui sont les nôtres à préserver notre environnement dans une approche de développement durable* » a déclaré le président du SPCPF.





Vai Vianello Gooding,
Maire de la commune
de Gambier

Chers collègues maires,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

E na kotou,

Nous sommes arrivés au terme de notre 30^e congrès. Comme dirait le dicton : « Toutes les bonnes choses ont une fin. »

Je voudrais remercier l'équipe de conception, que je vous demande d'applaudir, pour la richesse des différents sujets abordés autour de notre thématique de l'environnement. Cette équipe a su apporter, j'en suis convaincu, toutes les idées nécessaires à mettre en place dans nos communes respectives.

Les discussions et échanges ont été particulièrement fructueux et intéressants, montrant à la fois les étapes, les expériences et les difficultés que nous avons déjà franchies, mais aussi le chemin qui reste à parcourir en fédérant au mieux nos efforts afin de préserver notre environnement.

Mers chers collègues élus municipaux des communes de Polynésie française, je tenais particulièrement, à vous féliciter pour les actions que vous avez menées hier après-midi. Vous venez de démontrer à toute la Polynésie française, que nous étions à la fois acteurs décisionnels et opérationnels, et surtout que toutes les décisions que nous prendrons à l'avenir, refléteront la réalité du terrain.

L'environnement doit être la préoccupation de la municipalité, surtout des élus que nous sommes. Nous nous devons d'être un exemple pour nos administrés. Nous devons trouver, ensemble, tous les moyens nécessaires, pour que la population adhère à cette vision, celle de la protection de notre environnement pour la future génération.

Chers collègues, nous devons regagner la confiance de nos administrés, pour qu'ensemble, nous arrivions à concilier évolution sociétale et mère nature.

Si je peux me permettre, ce n'est pas à nos enfants de ramasser les déchets que les adultes ont créés, mais ils doivent être sensibilisés à la protection de l'environnement, et c'est cela l'éducation.

Chers partenaires de l'État, du Pays, nous devons mutualiser nos moyens pour réussir ce défi. Je reste convaincu que les

finances ne sont pas la seule solution au problème. Le plus important c'est de faire prendre conscience, et cette fois-ci de manière sérieuse, à tous les acteurs que nous sommes, des enjeux liés à l'environnement.

Chers élus, pour réussir dans cette quête, nous devons aussi faire confiance à nos proches collaborateurs, que sont nos agents communaux. Je peux vous garantir que j'en ai fait l'expérience, en séparant le politique et l'administration.

Pour terminer, je remercie le Président du Syndicat pour la Promotion des Communes pour sa confiance et surtout pour le choix de ma commune pour l'organisation de cet événement.

Je remercie également toute l'équipe du SPCPF pour l'organisation, la logistique et les moyens, que je vous demande d'applaudir.

Je remercie toutes les associations pour nos repas, que je vous demande d'applaudir.

Je remercie la responsable du Foyer Tokani pour votre hébergement.

Je remercie également ma population pour l'accueil qu'ils vous ont réservé tout au long de votre séjour.

Je remercie également les membres de mon conseil municipal pour leur implication à ce congrès.

Je remercie spécialement tous mes agents communaux, qui ont assuré la logistique en coordination avec l'équipe du SPCPF, et cela démontre bien que nous pouvons travailler ensemble pour réussir ; je vous demande de les applaudir.

Chers collègues Maires, j'espère que votre passage dans ma commune restera à jamais graver dans vos mémoires, et surtout dans vos cœurs.

Au nom de ma population, des membres de mon conseil municipal, des agents communaux, des associations, nous vous souhaitons à tous un bon retour dans vos communes, et saluer vos populations de notre part.

MARO'I NUI.



RESTEZ INFORMÉS




‘Āmuitahira ‘a nō te mau ‘oire

SPCPF

SYNDICAT POUR LA PROMOTION
DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Syndicat pour la Promotion des Communes
de Polynésie française**

19 Servitude Tepihaa II - Patutoa - Papeete
B.P. 50820 - Pirae - Tahiti - Polynésie française
Tél. +689 40 50 63 63 - Fax +689 40 41 07 98
formationdeselus@spc.pf - communes@spc.pf

www.spc.pf /  [spcpf](https://www.facebook.com/spcpf)